

Antoine Spire et Mano Siri  
(sous la direction de)

# 100 mots pour se comprendre

**contre le racisme**

**et l'antisémitisme**

Collection « Documents »

*L'ÉCONOMIE N'EXISTE PAS*, Bernard Traimond

*CÉLINE, UN ANTISEMITE EXCEPTIONNEL. UNE HISTOIRE FRANÇAISE*, Antoine Peillon

*L'ÉQUATION GAGNANTE. LA GAUCHE PEUT-ELLE ENFIN GAGNER LA PRÉSIDENTIELLE ?*, Laurent Baumel & François Kalfon

*L'ESPRIT DU CERF. LA FORÊT AU CŒUR DE L'IMAGINAIRE OCCIDENTAL*, Antoine Peillon

*INTÉGRATION : MODE D'EMPLOI. LES TRIBULATIONS D'UN « MUSULMAN LAÏQUE »*, Ahmat Zeïdane Bichara

*POUR UN MANIFESTE DU CONVIVALISME*, Alain Caillé

*PLAIDOYER POUR UNE GAUCHE POPULAIRE*, Laurent Baumel & François Kalfon (dir.)

*OBAMANOMICS. COMMENT BARACK OBAMA A RÉFORMÉ L'AMÉRIQUE*, Niels Planel

*L'ESPRIT DE CORRUPTION*, Éric Alt & Irène Luc

*FOOT FÉMININ. LA FEMME EST L'AVENIR DU FOOT*, Audrey Keyzers et Maguy Nestoret Ontanon

*SUR LA CORDE RAIDE. LE FEU DE LA RÉVOLTE COUVE TOUJOURS EN BANLIEUE*, Hacène Belmessous

*LA MALÉDICTION DES GOUVERNANTS. FRANÇOIS HOLLANDE POURRA-T-IL ÊTRE RÉÉLU ?*, Laurent Baumel

*LES ÉTATS-UNIS : DE L'« ÉTAT-PROVIDENCE » À L'ÉTAT PÉNAL*, Laurent Roesch

*LE FRONT NATIONAL : LE HUSSARD BRUN DE LA RÉPUBLIQUE*, Sarah Proust

*DE L'ÉCOLOGIE À L'AUTONOMIE*, Cornelius Castoriadis & Daniel Cohn-Bendit

© LE BORD DE L'EAU 2014

[www.editionsbdl.com](http://www.editionsbdl.com)

33310 Lormont

ISBN : 978-2-35687-3422

ANTOINE SPIRE & MANO SIRI  
(sous la direction)  
Avec la collaboration de SALIMA AÏT-MOHAMED

**100 MOTS POUR SE COMPRENDRE  
CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME**

LE BORD DE L'EAU

**LE BORD DE L'EAU**  
**[www.editionsbdl.com](http://www.editionsbdl.com)**

## LISTE DES CONTRIBUTEURS

Ce livre est le fruit des contributions de 38 auteurs.

AÏT-MOHAMED SALIMA : écrivain, calligraphe, militante de la Licra Marseille.

ATLAN HENRI : Biologiste, philosophe et écrivain, fut membre du Comité consultatif national d'Éthique de 1983 à 2000. Auteur de *Les étincelles du hasard*, 2 volumes, Seuil.

BENCHEIKH GHALEB : Intellectuel musulman, président de la Conférence mondiale des religions pour la paix. Auteur de *Lettre ouverte aux islamistes*, Bayard.

BESNIER JEAN-MICHEL : Philosophe, Professeur à La Sorbonne. Auteur d'une *Histoire des Idées* chez Ellipses et de *L'homme simplifié, le syndrome de la touche étoile*, Fayard.

BOUGNOUX DANIEL : Philosophe, spécialiste de Louis Aragon, animateur de la revue *Médium* avec Régis Debray. Auteur de *Aragon, la confusion des genres* chez Gallimard et *La crise de la représentation*, aux Éditions de La Découverte.

BOUZAR DOUNIA : Anthropologue, aime à se réclamer d'un père maroco-algérien. Membre de l'Observatoire de la laïcité, elle est l'auteur de *Désamorcer l'islam radical* aux Éditions de l'Atelier et *La République ou la burka : les services publics face à l'Islam manipulé* chez Albin Michel.

CHOURAQUI ALAIN: Président du site mémorial du Camp des Milles. Auteur du *Mémoire du Camp des Milles 1939-1942*.

COSTA-LASCOUX JACQUELINE: Sociologue, Directrice de recherches au CNRS. Auteure de *La laïcité à l'école: un principe, une éthique, une pédagogie*, Éditions de l'Académie de Créteil, et de *L'humiliation, les jeunes dans la crise politique* aux éditions de l'Atelier.

CYRULNIK BORIS: Éthologue, psychiatre et psychanalyste. Auteur de *Sauve-toi, la vie t'appelle* et *Autobiographie d'un épouvantail* chez Odile Jacob.

DEBONO EMMANUEL: Historien, auteur de *Aux origines de l'antiracisme, la Licra*, Éditions du CNRS.

DELMAS-MARTY MIREILLE: Juriste, Professeure au Collège de France. Auteure de *Résister, responsabiliser, anticiper ou comment humaniser la mondialisation*, Seuil.

DELPAL BERNARD: Historien, Professeur à l'Université de Lyon 3. Auteur de *Religion et enfermements (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Presses Universitaires de Rennes.

ENCEL FRÉDÉRIC: Géopolitologue, Maître de conférences à Sciences Po Paris. Auteur de *De quelques idées reçues sur le monde contemporain. Précis de géopolitique à l'usage de tous*, Éditions Autrement.

ENGEL NORBERT: Inspecteur Général des Affaires Culturelles. Ancien directeur du cabinet de Catherine Trautmann.

FARHI DANIEL: Ancien rabbin du Mouvement Juif Libéral de France. Auteur de *Au dernier survivant*, Albin Michel.

## LES CONTRIBUTEURS

FIJALKOW YANKEL : Sociologue, Professeur à l'université en Études urbaines. Auteur de *Sociologie du logement et Sociologie des villes* aux Éditions de la Découverte.

FILIPETTI AURÉLIE : Ministre de la Culture. Auteure de *Un homme dans la poche* et *Les derniers jours de la classe ouvrière*, Stock.

FILOCHE GÉRARD : Inspecteur du travail honoraire. Auteur de *Une vraie retraite à 60 ans c'est possible*, et *Les nouveaux carnets d'un inspecteur du Travail* aux Éditions Jean-Claude Gawsewitch.

GALAND BERNARD : Écrivain et philosophe. Auteur de *Le Manifeste du sujet*, *Le Bord de l'eau* et *Le festin de l'ombre*, roman publié chez Denoël.

GOLDMANN SABRINA : Avocate, Membre de la Direction Nationale de la Licra.

GOLDRING MAURICE : Angliciste, universitaire spécialiste de l'Irlande. Auteur de *Les ex-communistes, éloge de l'infidélité* Le Bord de l'eau, et *Renoncer à la terreur*, aux Éditions du Rocher.

GUITTON RENÉ : Écrivain, spécialiste des grands courants religieux monothéistes. Dirigeant de la Licra. Auteur de *L'entre-temps*, Calmann-Lévy.

JAKUBOWICZ ALAIN : Avocat, Président de la Licra.

KNOBEL MARC : Historien, chercheur au CRIF. Auteur de *Haines et violences antisémites* et *L'Internet de la Haine*, Berg.

LEFORT FRANÇOIS : Prêtre catholique et médecin. Auteur de *Justice pour l'honneur d'un prêtre*, Éditions Chemins de traverse.

PEILLON VINCENT: Ancien ministre de l'Éducation Nationale, Philosophe, Député européen. Auteur de *Refondons l'école*, Seuil.

REDECKER ROBERT: Philosophe, menacé de mort suite à une tribune sur l'islamisme parue dans *Le Figaro*. Auteur du *Soldat impossible*, Éditions Pierre-Guillaume de Roux.

RONZIER ELISABETH: Vice-Présidente de SOS Homophobies.

SCHLEGEL JEAN-LOUIS: Ancien rédacteur en chef de la revue *Esprit*, sociologue des religions, traducteur et éditeur aux Éditions du Seuil. Auteur de *A la gauche du Christ: les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Seuil et de *Religions à la carte*, Fayard.

SFEIR ANTOINE: Journaliste et politologue, Directeur des *Cahiers de l'Orient*. Auteur de nombreux ouvrages sur des sujets liés au Moyen-Orient et au monde musulman, notamment *L'Islam contre l'Islam: l'interminable guerre des sunnites et des chi'ites*, Grasset.

SIRI MANO: Philosophe et scénariste, Présidente de la Commission Culture de la Licra. Auteure de *Cancer, le malade est une personne*, Odile Jacob, et co-scénariste du film *Le Blues de l'Orient* réalisé par Florence Strauss.

SPIRE ANTOINE: Journaliste et universitaire, vice-président de la Licra et rédacteur en chef de *Droit de vivre*. Co-directeur d'un *Dictionnaire du Judaïsme français depuis 1944*, Le Bord de l'eau-Armand Colin. Auteur de *Ces enfants qui nous manquent*, aux Éditions Maren Sell.

## LES CONTRIBUTEURS

TERNON YVES : Historien, après avoir été chirurgien. Spécialiste du génocide arménien. Auteur de *Guerres et génocides au XX<sup>e</sup> siècle*, Odile Jacob.

TEULE CATHERINE : Membre de la direction de l'association européenne des Droits de l'Homme (LDH-FIDH) et universitaire. Co-auteur de *L'Europe des camps : la mise à l'écart des étrangers*, L'Harmattan et de *La douane*, Éditions Economica.

TIN LOUIS-GEORGES : Président du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires), Maître de conférences à l'université d'Orléans. Auteur de *Le pacte pour l'égalité et la diversité et L'invention de la culture hétérosexuelle* aux éditions Autrement.

WAINTRATER MEIR : Journaliste, ancien rédacteur en chef de *L'Arche*. Auteur de *Manuels scolaires à l'usage des jeunes palestiniens*, Éditions Berg.

ZASK JOËLLE : Philosophe, spécialiste de la philosophie américaine et traductrice des ouvrages de John Dewey. Auteure de *Participer*, Le Bord de l'eau et *Outdoor art. La sculpture et ses lieux*, La Découverte.

ZAWADZKI PAUL : Maître de conférences en sciences politiques à l'université de Paris 1. Co-directeur de *Le fanatisme au miroir de la modernité*, et *Voyage dans l'autre de la modernité. Essais d'anthropologie philosophique*, Montréal, Fides, 2011.



## INTRODUCTION

Ce petit livre s'adresse à tous ceux qui veulent faire la clarté sur les enjeux d'un vocabulaire usuel mais parfois mis au service des idées racistes et antisémites. Publié sous les auspices de la Licra, il vise à aider tous ceux qui veulent user des mots les plus justes pour mieux cerner la réalité, la comprendre, et contribuer à faire reculer le racisme et l'antisémitisme.

En effet, un vent mauvais souffle sur la France.

De nouveau on assassine des juifs uniquement parce qu'ils sont nés juifs. Après le sort atroce d'Ilan Halimi torturé à mort par le gang des Barbares, Toulouse et ses trois enfants juifs et ce père de famille fusillés à bout portant, ce fut Bruxelles où quatre juifs furent assassinés uniquement parce qu'ils visitaient un musée juif. Nombreuses sont les agressions en pleine rue contre les porteurs de kippas ou contre les religieux qui sortent des synagogues.

Les musulmans de ce pays ne sont pas mieux traités puisque le tueur de Toulouse avait commencé ses forfaits par l'exécution de militaires d'origine musulmane à qui il reprochait de servir dans l'armée française. Des femmes musulmanes se font régulièrement injurier, parfois maltraiter parce qu'elles dépareraient dans les rues de nos villes et villages. Mosquées et synagogues sont fréquemment attaquées par des extrémistes qui taguent des slogans injurieux pour porter atteinte à ces lieux de culte. Les cimetières religieux ne sont pas épargnés et les dégradations de tombes visent à blesser et à humilier les croyants. Le racisme anti-noir comme le racisme anti-maghrébin ne connaît pas de pause. Il est discriminatoire au point qu'on continue à refuser un travail ou un logement à un Français suspecté d'origine maghrébine ou accusé d'avoir la peau

noire. Combien de jeunes « bronzés » se voient refuser l'entrée d'une boîte pour délit de faciès ?

Monsieur M'bala M'bala dit Dieudonné est la partie émergée d'un iceberg dont on n'a pas encore pris la mesure. De semaine en semaine, d'importantes manifestations se succèdent. « Jour de colère » en janvier 2014, vit des centaines, pour ne pas dire des milliers d'individus, crier leur haine des juifs. Ce fut la première manifestation ouvertement antisémite depuis l'occupation : on a défilé en scandant « Les juifs hors de France ». Mais huit jours plus tard des manifestations familialistes ont permis à des élus de la droite républicaine de se regrouper aux côtés des partisans de Monsieur M'bala M'bala et de militants du Front National. Ainsi des franges importantes de la société se mobilisent-elles autour de haines et de fantasmes comme la pseudo « théorie du genre » qui serait enseignée aux petits enfants. Dieudonné a dû modifier son one-man-show après une décision du conseil d'État, mais il rassemble toujours du monde autour des mêmes thèmes racistes et antisémites et les sanctions financières décidées par la justice, même si elles commencent à être appliquées, ne l'empêchent pas de demeurer une illustration d'une situation préoccupante.

Les actes de violence à l'encontre des Roms se multiplient. On les présente comme réfractaires à l'intégration et on explique facilement la violence à leur encontre quand on ne l'excuse pas. Certains élus locaux, députés ou ministres, stigmatisent cette population et contribuent à installer cette atmosphère de préface au pogrom : on évacue les campements illégaux où vivent ces familles dont le nombre a augmenté avec l'entrée en 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union Européenne. Ils ne seraient pourtant que 17000 en France. Trop souvent des écoles refusent les enfants arguant du fait qu'ils n'ont pas d'adresse fixe : en effet de nombreuses municipalités refusent de donner une adresse administrative aux bidonvilles pour éviter une sédentarisation, fût-elle provisoire, qui feraient de ces Roms d'éventuels candidats aux logements

sociaux déjà trop rares. D'où la nomadisation contrainte de ces populations d'un bidonville à l'autre en région parisienne, à Lyon ou Marseille. Ceux qui habitent dans la proximité de ces bidonvilles développent d'autant plus de peur que les rumeurs les plus folles se répandent à propos des Roms dont la situation économique et sociale explique mais ne justifie pas les cas de délinquance. Pour combattre le racisme ordinaire qui peut aller jusqu'à tuer, il faut améliorer la politique d'intégration de ces Européens et exiger des élus qu'ils fournissent à cette minorité eau, toilettes, poubelles et scolarisation des enfants.

À l'échelle internationale, les djihadistes transformeraient le monde en un champ de ruines s'ils le pouvaient. Pour les combattre, on parle de guerre. Chaque islamiste contribue un peu plus à diaboliser l'Islam, religion du Livre qui doit être pleinement et totalement respectée. Chaque islamiste ne fait pas qu'empoisonner le cœur de chaque musulman ou non musulman, il l'étrangle.

Les sites d'Alain Soral font de la publicité pour la littérature nazie. Éruçant contre « les tapettes » (les gays) et les pétasses (les féministes), il touche, comme M. M'bala M'bala, des centaines, des milliers d'adeptes sur les réseaux sociaux et rassemble des centaines de fans dans les grandes villes où il va délivrer ses messages de haine.

Loin d'être isolées, les agressions succèdent à plusieurs actes de violence commis contre des membres des minorités religieuses ou ethniques. Comme si un verrou avait là aussi sauté. Ces atteintes aux personnes font un étrange écho aux propos tenus par des politiques. C'était, en novembre 2013, le maire de Roquebrune-sur-Argens (Var) qui regrettait que les pompiers soient « arrivés trop tôt » lors de l'incendie d'un campement de Roms. C'était en janvier 2014 le participant à une réunion publique à Roubaix (Nord) qui proposait « d'envoyer les Roms à Auschwitz »... Ces faits divers nous confortent dans notre conviction que notre pays vit dans un climat marqué par

la multiplication des discours haineux, prises de position et actes racistes...

Après la manifestation « Jour de colère », ces agressions commises sur le territoire de la République sont un affront aux valeurs que porte notre pays. Ces faits témoignent d'une triste réalité : notre pays a basculé, depuis quelques mois, dans une autre dimension. L'État doit réagir à son plus haut niveau et de la manière la plus énergique qui soit pour empêcher que ces manifestations de xénophobie ne se banalisent. Si le combat contre le racisme passe par la mobilisation de la société civile, elle doit pouvoir s'appuyer sur l'engagement résolu des élus de la République dans cette lutte. Il est de leur responsabilité d'apporter de manière claire et affirmée leur soutien, ou celui de la formation à laquelle ils appartiennent à l'action que mènent sur le terrain et au quotidien nos associations. La France d'aujourd'hui s'est inventé toutes sortes de boucs émissaires : les Roms, les homosexuels, les Arabes, les musulmans, les Juifs. Une boue meurtrière menace le pays.

Ce livre est une première réponse à cette situation.

L'ignorance ou la méconnaissance du vocabulaire politique contribue à banaliser certains propos – dont on ne voit plus le mal qu'ils répandent –, voire à racialisier sournoisement les discours tenus dans l'espace public. Enfin la confusion, la contraction et la standardisation sémantique et syntaxique auxquelles on assiste notamment sur Internet et qui viennent déborder jusque dans les classes, voire dans les copies, sont la source d'un dévoiement possible du vocabulaire de la République. Victor Klemperer a montré amplement ce qu'il en était dans son ouvrage *La langue du III<sup>e</sup> Reich*<sup>1</sup> : il y analyse le poison lexical distillé à longueur de temps par le pouvoir hitlérien et la manière dont la langue allemande a été violentée par la haine nazie.

---

1 Éditions Albin Michel.

Partant de ce constat, le projet est né de rédiger ce dictionnaire, intitulé *100 mots pour se comprendre*, qui forme la sémantique commune de nos États de droit.

Cent mots très utilisés, souvent détournés ou dévoyés, parfois simplement en pleine mutation sémantique et idéologique ; 100 mots, plus une centaine d'articles rédigés par 38 auteurs parmi les meilleurs spécialistes de la question, animés d'une intention pédagogique de vulgarisation des savoirs nécessaires. Nous leur avons demandé de nous aider à en comprendre le sens et la charge historique et sociale, voire affective.

D'ÉTRANGER à FRANÇAIS, de MARIANNE à RACISME, d'ISLAM à SIONISME, de CHRISTIANISME à COMMUNAUTARISME, d'INFORMATION à RUMEUR, les mots sont à chaque fois recontextualisés et ajustés à une situation, à un discours susceptible de montrer comment leur signification évolue. Il s'agit de les définir et de montrer, aux jeunes notamment, que les mots ne peuvent pas être intervertis ou employés à tort et à travers et l'un pour l'autre, comme si leur signification singulière était susceptible de se diluer ou de se neutraliser. C'est là le fond de la question et l'enjeu de ce projet : le langage n'est pas neutre et on ne saurait en tolérer la neutralisation supposée. Les mots ont le sens qu'on leur donne ou qu'on leur prête et celui qu'ils véhiculent d'un discours à l'autre : ils ont, comme les hommes, une histoire, qu'il faut savoir restituer et connaître pour savoir ce qu'on dit.

Les mots recensés dans ce livre ne sont pas choisis au hasard : ils font partie de notre vocabulaire quotidien, commun, utilisés tant dans l'espace privé que public. Ils constituent un ensemble limité et sont surtout élus pour l'enjeu politique et idéologique *actuel* dont ils sont l'objet.

Pour réaliser ce petit livre, nous avons sollicité des politiques, des savants, des militants. Nous sommes particulièrement heureux de ce que des responsables, anciens ministres ou ministres en exercice, aient prêté la main à ce travail. Leur responsabilité est grande dans la conjoncture que nous vivons et leurs discours doivent permettre de faire tomber les bar-

rières qui séparent les uns des autres. Évidemment les intellectuels sont en force parmi les auteurs. Chercheurs, enseignants, juristes ou journalistes, ils ont accepté de contribuer à cet important travail pédagogique. Henri Atlan ou Boris Cyrulnik, Mireille Delmas Marty ou Jacqueline Costa Lascoux, Daniel Bounoux ou Antoine Sfeir sont des auteurs connus de livres qui comptent dans le paysage culturel. Sans hésiter, ils ont répondu positivement à notre sollicitation pour contribuer à clarifier des enjeux essentiels, politiques et idéologiques, moraux et religieux. À leurs côtés des militants aguerris tels Gérard Filoche ou Catherine Teule, des représentants qualifiés des grandes religions monothéistes nous ont prêté la main pour définir, au plus près des enjeux contemporains, les mots qui renvoient à leurs pratiques et à leurs engagements. C'est forts des contributions de tous ceux-là que nous avons construit ce petit livre. Venus d'horizons différents ils nous ont permis de confectionner un ouvrage pluraliste riche de voix diverses mais toutes engagées dans la compréhension du monde et dans la transmission des principaux enjeux du combat antiraciste.

Ce ne sont pas des textes dogmatiques mais des propositions presque toujours ouvertes permettant au pluralisme de l'ouvrage de vivre dans la confrontation. Les définitions se complètent et se contredisent éventuellement pour permettre au lecteur de se faire lui-même son opinion à partir des nuances proposées par les auteurs. Nous avons donc fait le pari de l'intelligence du lecteur qui fera son chemin dans ces définitions au fur et à mesure des sollicitations qui seront les siennes. Un système de renvoi permet d'articuler chaque notion à d'autres et de souligner la complémentarité des contributeurs. Puisse ce livre aider ces milliers de jeunes qui veulent démêler le vrai du faux dans des débats passionnés, à se faire un point de vue sur les questions décisives d'aujourd'hui en laissant toujours ouverte la question de l'autre !

Ce petit dictionnaire a pour ambition d'être utile à tous ceux qui ont besoin de retrouver des repères dans les débats

## INTRODUCTION

actuels. Les enseignants et les jeunes en sont les premiers destinataires mais pas les seuls. Nous espérons que les enseignants des classes de philosophie, d'Histoire-Géographie, de Lettres, de l'ECJS (Éducation Civique Juridique et Sociale)... sauront s'en emparer : ce sont des textes que nous avons voulu brefs, afin que leur lecture, leur compréhension et leur discussion puissent se pratiquer en une séance d'une ou deux heures de cours.

Camus ne disait-il pas que « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » ?

Mano Siri et Antoine Spire



## AMOUR

Pour Aristote, aimer c'est se réjouir. Pourtant il est une différence entre l'un et l'autre. On aime quelqu'un alors qu'on se réjouit de ce qu'on vit avec ce quelqu'un.

Et Spinoza de préciser que « L'amour est une joie qu'accompagne l'idée d'une cause extérieure ».

« Aimer Mozart, c'est jouir de sa musique ou se réjouir à l'idée qu'elle existe. Aimer un paysage, c'est jouir ou se réjouir de sa vue ou de son existence. S'aimer soi, c'est être pour soi-même cause de joie. Aimer ses amis c'est se réjouir de ce qu'ils sont. Si on ajoute que tout en nous a une cause, et que plaisir sans joie n'est pas tout à fait amour (La chair est triste quand le plaisir du corps ne réjouit pas aussi l'âme : quand on fait l'amour par exemple sans aimer au moins le faire), on mêle les deux définitions d'Aristote et de Spinoza : il n'est joie que d'aimer ; il n'est amour que de joie » (André Comte Sponville).

Cela dit, l'amour de l'autre commence par l'amour de soi : qui ne s'aime pas ne peut aimer son prochain qui restera à ses yeux un étranger objet de haine ou de mépris.

Pourtant qui n'a pas souffert d'être amoureux en désirant quelqu'un ou quelque chose dont il manque ? On parle alors de passion et le manque dévorant de l'autre semble n'avoir d'avenir heureux que dans la possession de son objet. Cependant cette possession use le bonheur et endort la passion. Sommes-nous condamnés à naviguer entre le désir insatisfait et la banalité d'un amour que le quotidien viderait de son contenu de joie ? En fait l'amour des débuts est toujours mélange de joie et d'angoisse mais s'il dure, s'il fait l'objet d'une décision consciente il ne peut vaincre l'usure du temps qu'à force de « travail », de réflexion à deux sur une relation dont on souhaite entretenir la flamme.

Les rites de la relation amoureuse doivent se réinventer pour vaincre la lassitude.

*Antoine Spire*

Renvoi: Haine

## ANTIRACISME

Il n'est ni théorie, ni politique, ni mouvement, mais il est une cause ou un combat quotidien. L'antiracisme est avant tout la somme des actions conduites contre les mots, les regards, les gestes, les inscriptions iniques sur les murs de nos villes, les silences coupables qui essaient le quotidien d'ignorance et de haine. Antiraciste est ce gaillard des années 1930 qui n'hésite pas relever les manches pour corriger les membres des ligues fascisantes qui défilent dans sa rue. Antiraciste est cet enfant de 2014 qui prend la défense de son camarade que d'autres briment parce qu'il ne mange pas de cochon. Antiraciste est cette jeune fille qui renonce à entrer en discothèque après que le videur y a refusé, devant elle, l'accès à un jeune homme de couleur. Antiraciste est ce cycliste qui décolle spontanément l'affiche avec une croix gammée collée juste au-dessus du poteau auquel il attache son vélo. Antiraciste est celui qui sans violence mais avec discernement signale à ses collègues autour de la machine à café, comme à ses amis au cours d'un dîner, qu'ils passent les bornes de la plaisanterie douteuse pour promouvoir des préjugés larvés. Quand « le racisme *exprime davantage une peur de voir son identité remise en question par d'autres* », l'antiracisme se manifeste par ces modestes actions quotidiennes qui permettent de trouver en chacun l'identité des hommes à qui rien d'humain ne peut être étranger.

*Alain Jakubowicz*

Renvois: Humain, Racisme

## ANTISÉMITISME

Ce terme revient fréquemment lorsque l'hostilité, les préjugés et l'ensemble des rumeurs malveillantes répandues au sujet des Juifs s'aggravent et revêtent diverses formes ou peuvent aller jusqu'à la haine ou l'assassinat de personnes juives ou considérées comme telles (attentat de la Rue des Rosiers à Paris le 9 août 1982, attentat à la bombe, dirigé contre la synagogue de la rue Copernic à Paris le 3 octobre 1980, assassinat d'Ilan Halimi le 13 février 2006, équipée sanglante de Mohammed Mehra qui s'achève par le meurtre d'enfants juifs à Toulouse, le 19 mars 2012...). Or, ce terme (*antisemitisch* en allemand) est utilisé pour la première fois en 1860 par le juif autrichien Moritz Steinschneider, mais c'est le journaliste allemand Wilhelm Marr qui définit vraiment ce que c'est l'antisémitisme à l'occasion de la fondation d'une « ligue antisémite », en 1879: l'hostilité à l'égard des Juifs. Depuis, ce terme est resté. Il désigne bien tous les préjugés, clichés et les stéréotypes manifestés à l'encontre des Juifs, qu'ils soient pratiquants ou non. Cependant, en dépit de l'étymologie du terme qui suggère que l'antisémitisme est dirigé contre tous les peuples sémites, Juifs et Arabes, rappelons ici qu'il est utilisé essentiellement pour faire référence à l'hostilité envers les Juifs comme groupe « religieux », « racial » ou « ethnique ». Cependant, ces dernières années, le philosophe Pierre-André Taguieff a proposé un nouveau terme, celui de « judéophobie » pour désigner l'ensemble des formes anti-juives dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale et le distinguer de l'antisémitisme lié aux thèses racistes. D'autres intellectuels parlent de « Nouvel antisémitisme ». Que l'on emploie tel ou tel terme, l'historien Léon Poliakov expliquait qu'il s'exprime dans des manifestations historiques qui, selon les époques et les milieux, peuvent être variées. « Cette agitation qui dure depuis trois millénaires, qui fut par exemple « anti mosaïque » dans l'Antiquité, « antijudaïque » chez les chrétiens et devint « antisioniste » au vingtième siècle, connaîtra probablement au

vingt et unième siècle de nouveaux prolongements, sous de nouvelles formes ou avec de nouveaux arguments, mais je ne crois pas qu'elle puisse disparaître<sup>1</sup>. » En l'état, l'antisémitisme – comme un virus – sait se remodeler et il continue de frapper ses victimes avec la plus grande férocité.

*Marc Knobel*

Renvois : Judaïsme, Juif, Racisme

## ARABE

Selon la Bible, les Arabes sont un peuple sémite descendant de Noé via son fils Sem. Leur protohistoire demeure encore incertaine en dépit de nombreuses conjectures. Pour la mythologie grecque, les Arabes ont pour ancêtre Arabos fils du dieu Hermès.

En réalité, le mot *aribi* apparaît pour la première fois dans une transcription assyrienne du temps du roi Salmanazar III (858-824 av. J.-C). La transcription relate la bataille qui a opposé les Assyriens à Gindibu l'Arabi à Qarqar en 853 av. J.-C., elle est rapportée notamment par les annales bibliques. Par la suite la toponymie *arabia*, transcrite par Hérodote, a été étendue à toute la péninsule qui porte le nom des Arabes. Et on a parlé tant en latin qu'en grec de l'Arabia *félix* et de l'eudaimon Arabia évoquant l'Arabie heureuse qui correspondait à l'actuel Yémen, pays prospère des aromates et des épices.

Étymologiquement, arabe signifie s'exprimer bien, dire avec éloquence, être explicite et clair, outre le sens hébraïque indiquant les notions de soir, de lieu du couchant et d'occident.

Pendant deux critères fondamentaux déterminent les Arabes, le premier est celui de la généalogie de souche sémitique : « Est arabe celui qui est descendant des Arabes en ce sens que ses ancêtres sont issus des tribus peuplant la péninsule

---

1 Léon Poliakov, « Nous pouvons être convaincus que l'antisémitisme et le racisme ne cesseront pas », *Le Monde*, 26 septembre 2005.

arabique depuis quasiment trois millénaires » ; le second critère est d'ordre linguistique : « est arabe celui qui maîtrise la langue arabe et la prononce avec tous ses sons et phonèmes ».

De nos jours, il y a un nationalisme arabe qui stipule aussi qu'est arabe tout ressortissant de la ligue des États arabes. Mais, on peut être de « souche » arabe tout en étant ressortissant de pays ne faisant pas partie de cette ligue, auquel cas on partage une citoyenneté avec d'autres compatriotes « issus » d'autres peuples.

Certains traits caractéristiques de l'ethnos arabe peuvent se résumer en leur attachement viscéral à la liberté, à l'exaltation de la virilité, de la chevalerie et des traditions équestres. Les vertus de l'accueil, de l'hospitalité, de générosité et de magnanimité sont exaltées. L'amour passionné de la poésie a donné au monde arabe de grands poètes, des funambules de la langue, passés maîtres en prosodie et en versification.

Enfin, la contribution des Arabes au corpus du savoir universel, notamment scientifique et mathématique est indéniable. Et la langue arabe a été parlée sur une longue période et sur une aire s'étalant depuis Saragosse et Pampelune à l'Ouest jusqu'à l'Indus à l'Est. Elle est, de nos jours, l'une des six langues diplomatiques de l'ONU.

*Ghaleb Bencheikh*

Renvoi : Nationalisme

## ASSIMILATION

Un pouvoir fort a tendance à assimiler ce qui n'est pas lui, donc à priver tout ce qui est autre, étranger, de l'initiative d'inscrire à sa façon son identité dans la société qui l'accueille. Rabotant les caractéristiques spécifiques de celui qui arrive dans un État donné, l'assimilation est d'abord perçue comme amputant ce qui fait le fond de l'identité de l'immigré : sa langue, ses traditions, sa religion. Il est sommé de n'être plus

complètement lui-même pour céder aux us et coutumes de la culture dominante en matière de présentation de soi, d'offres de travail, de modes d'habitation, voire même de nourriture et de goûts culinaires. Il doit devenir *comme les autres* et ne pas sortir de l'éventail attendu des diversités traditionnelles, régionales, du pays d'accueil. Contrairement aux autres Français qui peuvent avoir des origines bretonnes, corses, ou basques, celui qui s'assimile peut difficilement revendiquer les siennes sous peine d'être renvoyé à son identité étrangère.

Néanmoins, en s'assimilant, on perd de ses caractéristiques mais on peut éventuellement absorber les structures logiques d'une identité qui n'est pas la sienne : on s'enrichit d'une culture différente mais sans qu'on puisse l'articuler ouvertement avec sa culture d'origine. Il y a dans le processus d'assimilation un arrière-goût de domination indiscutée de celui qui assimile et un arrière-goût d'humiliation de celui qui est assimilé. L'intégration à l'inverse permet une vraie confrontation des traditions et l'élaboration d'une sorte de métissage qui transforme les deux cultures au contact.

Aux USA, pays constitué par l'immigration, tout est fait dans un premier mouvement pour intégrer celui qui arrive avec ses caractéristiques propres, fussent-elles étrangères. En France, la prégnance d'une longue histoire marquée par la centralisation du pouvoir incite à assimiler le nouvel arrivant sans s'intéresser plus avant à ce qu'il peut apporter. C'est un combat que de substituer l'intégration à l'assimilation.

*Mano Siri et Antoine Spire*

Renvois : Étranger, Identité, Immigration, Intégration, Société

## ATHÉE

L'athée (littéralement celui qui est « sans dieu ») s'oppose évidemment au croyant. Mais il se distingue aussi de l'agnostique, lequel refuse seulement d'adhérer à une doctrine reli-

gieuse (il est « sans gnose ») sans prendre parti sur la foi elle-même. L'athéisme est un choix philosophique beaucoup plus radical qui récusé l'idée même d'un dieu créateur, d'un être transcendant à la nature. Et qui, par conséquent, invalide tout discours religieux. On comprend par là que l'athéisme n'est pas une position qui laisse le croyant, ou le religieux, indifférent. Car ce n'est pas une simple opinion.

L'athée, en effet, n'est pas seulement celui qui ne croit pas là où d'autres croient, ou qui ne sait pas là où d'autres se réclament d'un savoir révélé. À la croyance il n'oppose pas l'indifférence de l'agnostique, il prétend au contraire que la foi est une erreur. Non pas en manifestant, par une fausse symétrie, une sorte de foi négative en l'inexistence de dieu. Mais en affirmant, au contraire, que la question de dieu ne doit même pas se poser, qu'elle n'a aucun sens pour celui qui n'a pas la foi.

Inutile de dire que l'athée et le croyant ne peuvent pas se comprendre : leurs choix philosophiques s'excluent mutuellement et ne peuvent s'enrichir l'un par l'autre. Pour vivre ensemble ils sont condamnés à cette vertu qu'est la tolérance et qui réclame de penser contre soi. Cela ne va pas de soi et l'athéisme a été longtemps interdit et persécuté comme les religions l'ont été dans certains États qui se réclamaient du communisme. Qu'un athée puisse s'exprimer librement est ainsi devenu le signe de la tolérance.

*Bernard Galand*

Renvois : Croyant, Dieu, Religion, Tolérance

## AUTORITÉ

L'autorité ne doit pas sa domination à la force, mais à son inscription dans un ordre idéologique par définition ancien. Très différente de la « personnalité autoritaire », qui échoue généralement à se faire respecter, la personne investie d'autorité – les parents, le magistrat, le chef militaire, le savant, le

prêtre... – tient celle-ci d'une institution qui la dépasse, son pouvoir lui vient d'ailleurs ou d'un autre. Elle n'en dispose donc pas vraiment, mais s'avance en dépositaire d'une puissance absente.

Devant l'autorité reconnue par lui, le sujet ne s'abaisse ni n'abdique, il se soumet volontairement en reconnaissant une compétence qui le dépasse, et qui *l'augmente*. Se soumettre à une autorité reconnue n'a rien à voir avec la servitude mais correspond au contraire au plein exercice de notre liberté.

Les voix qui s'élèvent aujourd'hui pour réclamer de tous côtés le retour de l'autorité ont à la fois raison et tort : il est bien vrai qu'il n'y a pas de lien social sans autorité légitime, et qu'on ne peut laisser l'école, la rue ou les banlieues passer sous l'arbitrage de divers caïds ; mais le retour au régime antérieur auxquels beaucoup aspirent en déplorant le laxisme dans les familles, l'éducation, l'entreprise ou l'État..., semble fort improbable, car les diverses contestations en ont fait bon marché. Les sources d'autorité se démultiplient à l'infini, et tout le problème est de les hiérarchiser en distinguant celles qui sont légitimes de celles qui ne le sont pas. Il ne suffit pas qu'une institution confère de l'autorité pour en avoir, encore faut-il savoir l'exercer avec sagesse et modération.

*Daniel Bougnoux*

Renvois : Droit du plus fort, Légitimité

## **BAHA'IS (LES)**

Ce sont les croyants d'une religion fondée en 1844 en Perse par Seyyed Ali Mohammed, musulman chiite qui annonce l'avènement d'une nouvelle ère propice à la justice et à la paix, celle-ci devant s'accompagner de l'arrivée d'un messager divin. Il dénonce les abus du pouvoir répressif en Iran, appelle à plus d'égalité entre les sexes, et incite les démunis à réclamer leur droit à une vie décente. La réaction sanglante des chi'ites

(20000 morts) ne va pas empêcher le mouvement de s'étendre. En 1863, un de ses plus fervents disciples Mirza Hussein Ali Nouri se proclame lui-même messie et se nomme Baha'Ullah, « La Splendeur de Dieu ». Le bahaïsme vient ainsi de s'établir pour toujours. Aujourd'hui, il concerne six millions de personnes réparties dans 235 pays, issues de toutes nationalités, toutes origines religieuses et tous milieux économiques. Accréditée à l'ONU en tant qu'ONG depuis 1948, la communauté internationale baha'ie bénéficie depuis 1970 du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et depuis 1976 auprès de l'Unicef. L'aide aux populations pauvres demeure l'une de ses principales actions. Les baha'is participent non seulement à des travaux d'utilité publique dans leurs pays (programme d'alphabétisation, centre de formation, projets de développement sanitaire...) mais conduisent également des missions à l'échelle planétaire avec le concours d'associations telles que la FIDH et Amnesty International, en Afrique et en Inde.

Le bahaïsme se définit comme une foi universelle et mondiale qui œuvre à l'unité du genre humain. Pour eux, nous sommes tous frères, et la terre n'est qu'un seul pays dont tous les hommes sont citoyens. La place qu'ils donnent à la femme est essentielle : « Quand les femmes participeront pleinement et à égalité avec les hommes aux affaires du monde, et qu'elles entreront avec assurance et compétence dans la grande arène des lois et de la politique, les guerres cesseront. » Les valeurs premières des baha'is sont la tolérance, le respect de l'autre, mais aussi le progrès social et l'éthique. Attachés à la liberté de conscience, ils veulent construire une terre sans frontières, où les riches donneront aux pauvres, où l'enrichissement sera forcément mutuel, signes ultimes de l'épanouissement humain. Enfin les baha'is luttent de fait contre tous les préjugés qui avilissent les individus, contre le racisme et les extrémismes de toute sorte. Le messie des Baha'is écrit : « Tous les peuples du monde à quelque race ou religion qu'ils appartiennent, tirent leur inspiration spirituelle d'une même source céleste et sont

les sujets d'un seul Dieu... La religion doit servir à l'union et à l'harmonie des peuples du monde. N'en faites pas une cause de différends et d'hypocrisie. »

Le nouveau président iranien Hassan Rohani a semblé un temps donner des signes d'apaisement aux baha'is, mais en fait le régime des mollahs renforce constamment les pires persécutions contre les tenants de cette foi universaliste.

*Antoine Spire*

Renvois: Liberté, Racisme, Religion, Tolérance

## **BIBLE (LA)**

C'est le livre de référence des trois grandes religions monothéistes: Judaïsme, Christianisme et Islam. D'une certaine façon, ce livre est toute une bibliothèque. Avec des drames et des récits épiques, des sentences de sagesse et des élans poétiques, des lois et des prières, des paroles attribuées à Dieu et des sentiments humains.

C'est aussi le livre étudié et prié sous différentes versions par les grandes religions monothéistes et donc le plus lu dans le monde juste avant le « petit livre rouge » de Mao et la série des *Harry Potter* selon des statistiques américaines. La Bible figure dans presque chaque chambre d'hôtel des pays anglo-saxons. De nombreux supports (papier, web ou audio) existent aujourd'hui pour lire ce « Livre des livres ». L'important est d'y plonger et de se donner le temps de goûter la musique du texte, de découvrir cette grande saga de la rencontre de Dieu avec l'humanité. En commençant par exemple par lire les livres de la Genèse et de l'Exode ou les aventures des rois et des prophètes. L'exercice éclaire sur « la pédagogie de Dieu » qui parie gros sur Sa confiance en l'homme, l'appelle à découvrir son identité, à éprouver sa liberté... et ne s'en décourage jamais.

Il existe plusieurs traductions de La Bible en français. Ce qu'on appelle la Bible de Jérusalem est traduite par des chrétiens à partir d'une version grecque dite des Septante établie par 72 sages juifs. La traduction dite « Segond », d'inspiration protestante, reste une référence. La Bible de Munk est la traduction du rabbinat tenant compte des versions hébraïques du texte. La traduction « Chouraqui » est certes fleurie ; elle se veut proche d'un original hébraïque mais est difficile à lire. La traduction d'Henri Meschonnic est sans doute l'une des meilleures mais il n'a pas eu le temps de la terminer : il disait vouloir « débondieuser » la lecture de la Bible.

Les chrétiens ont eu longtemps l'habitude de parler du nouveau testament à propos des évangiles, de l'apocalypse et des épîtres de Paul. C'était laisser croire qu'une nouvelle alliance se serait substituée à l'ancienne (ce fut la théologie catholique pendant des siècles, abandonnée à Vatican II) alors que la Bible est un tout dont les lectures sont plurielles.

*Antoine Spire*

Renvois: Chrétien, Dieu, Islam, Judaïsme

## CHRÉTIENS ET CHRISTIANISME

Il y a deux mille ans, un juif, nommé Yeshua beni Yous-sef beni Myriam que nous appelons aujourd'hui Jésus, a parcouru le royaume de Judée et les villes étrangères du nord en prêchant l'amour, la paix et la fraternité, et en critiquant la loi juive. Originaire de Nazareth, il a principalement vécu sa vie publique au bord du lac de Tibériade se glissant dans la peau d'un prophète juif. Les foules l'admiraient en raison des miracles et des guérisons qu'on lui attribuait. Mais le fait qu'il remette en cause certains aspects de la pratique rituelle, et qu'il parle au nom de Dieu comme s'il était Dieu, lui ont valu une forte inimitié de la part des autorités religieuses. Cela explique pourquoi il a été mis à mort à Jérusalem lors de la Pâques

juive par les occupants romains qui le considéraient comme un dangereux agitateur.

La surprise, c'est que quelques jours après ses amis, que l'on appelle aussi ses disciples, ont tout abandonné pour parcourir le monde en proclamant, au risque d'être eux-mêmes exécutés : « Nous l'avons vu, il est vivant ! »

Le fait d'affirmer qu'il était né d'une vierge à Bethléem et qu'il disait être venu pour sauver le peuple signifiait que pour eux il était le roi Messie, le Christ que le peuple juif attendait. On appelle donc chrétiens ceux qui le suivent aujourd'hui et leur religion constitue le christianisme composé de trois courants : le catholicisme, la religion orthodoxe et le protestantisme.

*Père François Lefort*

Renvois : Amour, Dieu, Fraternité

## CITOYEN

Pas de mot plus employé et plus galvaudé que celui-ci. Et pas de réalité plus méconnue ! Citoyen est un mot mis à toutes les sauces ! La cause du climat de confusion qui l'entoure tient à une mutation sémantique récente : citoyen était un nom, qui a remplacé « monsieur » à la Révolution française, alors que récemment il est devenu un adjectif pouvant qualifier toute activité humaine, fût-elle apolitique. Ainsi a-t-on vu des pompes funèbres et des boulangeries se faire appeler « citoyennes ». Or, derrière l'adjectif, derrière les activités « citoyennes », le citoyen disparaît.

Il faut définir le citoyen ainsi : un être politique. Cette définition est insupportable à notre époque, et elle est incompatible avec l'application de l'adjectif « citoyen » à tout et à n'importe quoi, par exemple la culture bio des poireaux. Citoyen est le nom qui répond le mieux à l'essence de l'homme telle qu'Aristote l'énonça : animal politique. Le citoyen est celui qui estime

que tout ce qui est politique le regarde. Il est celui qui pense, à raison, que les affaires politiques sont les siennes.

Le citoyen n'est pas l'être humain, homme ou femme, qui se contente d'habiter passivement la cité. Il participe à la vie de la cité – non à la simple vie ordinaire, orientée vers les buts particuliers, mais à la vie politique. Ainsi la citoyenneté se distingue-t-elle de la civilité et du civisme. La civilité se limite à la bienveillance, à la politesse et au respect des personnes et des choses ; elle est morale quand la citoyenneté est politique. Le civisme, lui, se situe entre les deux. Il est plus que la civilité, moins que la citoyenneté. Le civisme est l'obéissance active, c'est-à-dire avec bonne volonté, aux règles et aux lois, sans pourtant participer à leur élaboration comme fait le citoyen. Conservateur par nature, le civisme n'est pas créateur, à la différence de la citoyenneté. Est citoyen tout humain qui, au sein de cette réalité politique qu'est la cité, se conduit à la fois en gouverné et en gouvernant ; il obéit aux lois parce qu'il sait qu'il en est lui-même l'un des auteurs possibles.

*Robert Redeker*

Renvois : Loi, Politique

## COLONISATION

Le terme colonisation désigne le processus par lequel un pays en soumet un autre, créant de ce fait un rapport d'assujettissement. Le phénomène est ancien, et dans l'Antiquité, les Grecs comme les Romains eurent leurs colonies. Mais en emploi absolu, le mot désigne plus spécifiquement le processus par lequel l'Europe parvint à dominer le reste du monde, de la fin du XV<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. C'est cette acception qui sera ici retenue.

Bien que l'histoire coloniale soit souvent perçue en Europe comme un chapitre mineur, elle représente en réalité cinq cents ans d'histoire mondiale, puisqu'il n'y a pratiquement aucun

pays qui n'ait été colonisé ou colonisateur, voire les deux à la fois comme les États-Unis. Il est impossible de comprendre le monde d'aujourd'hui en négligeant cette période, qui constitua de fait la première mondialisation.

La colonisation se fit en deux vagues. La première se déploie principalement en Amérique, dans le prétendu « Nouveau Monde » ; elle est marquée par de nombreux massacres des peuples amérindiens et le commerce triangulaire ; elle est dominée par l'Espagne et par le Portugal. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la seconde époque coloniale se déploie davantage en Afrique et en Asie, avec l'apogée de l'Empire britannique et de la colonisation française. Pour certains, une troisième vague aurait commencé au lendemain de la décolonisation, avec la mise en œuvre de nouvelles formes de colonisation, comme en témoigne la Françafrique.

Les colons ont toujours justifié leurs pratiques en affirmant qu'ils apportaient l'Évangile, la « Civilisation », ou encore, comme on le dit aujourd'hui, la démocratie. Mais la colonisation fut en fait une longue suite de massacres, parfois à caractère génocidaire<sup>1</sup>, déportations, esclavages, mutilations, viols de masse, pillages, rançons, etc. Comme le disait Aimé Césaire, « colonisation = chosification ».

Parmi les conséquences durables de la colonisation, figurent les inégalités Nord-Sud. Ce n'est pas merveille si les anciennes colonies sont en général plus pauvres que les anciennes métropoles. À la fin du Moyen Âge, l'Europe était un continent miséreux et famélique ; à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était au faite de sa puissance, grâce à l'exploitation des colonies, qui furent, elles, à l'inverse, durablement appauvries.

---

1 On peut prendre comme exemple le génocide des Herreros, qui furent exterminés à 90 % par les Allemands, lesquels expérimentèrent sur eux les techniques dont ils allaient se servir peu après en Europe. De même, dans les Antilles françaises (Saint Domingue, Guadeloupe, Martinique), les Indiens caraïbes ont été à 100 % éliminés. Mais comme ils n'ont pas eu de descendants pouvant se mobiliser pour eux, personne n'a jamais demandé la reconnaissance de leur génocide au niveau international.

Autre conséquence durable, le racisme, qui est un sous-produit du colonialisme. En effet, on ne saurait justifier la colonisation sans affirmer d'une manière ou d'une autre que le colon est supérieur au colonisé. En ce sens, le racisme est inséparable du colonialisme, dont il est la conséquence nécessaire – à cet égard, il est paradoxal que tant de Français se disent opposés au racisme tout en valorisant les aspects positifs de la colonisation, dont parlait la loi du 23 février 2005, finalement amendée sur ce point.

Quoi qu'il en soit, ces dommages durables expliquent pourquoi de nombreux peuples colonisés ont demandé des réparations, et en ont parfois obtenu, comme la Libye, le Kenya ou les Amérindiens en Amérique du Nord.

*Louis Georges Tin*

Renvois: Démocratie, Esclavage, Racisme

## COMMUNAUTARISME

Le terme de communautarisme est d'origine très récente par rapport au mot de communauté auquel il est sémantiquement attaché. Il apparaît dans les années 1980 aux USA pour désigner un courant de pensée qui prône le respect des droits fondamentaux des communautés à maintenir pratiques et coutumes dès lors qu'elles ne portent pas « raisonnablement » atteinte à la mixité sociale existante.

Le terme se développe la décennie suivante en France dans un sens souvent péjoratif. Il désigne alors une communauté, minorité refermée sur elle-même, ressassant sa tradition et prétendant se protéger des agressions extérieures entendues comme celles de la majorité. Un spectre hante la communauté, celui du communautarisme qui revendique une dimension fortement identitaire (religieuse ou ethnique, la plupart du temps) empiétant sur la sphère publique et prétendant à des droits spécifiques qui risquent d'ouvrir une brèche dans le pacte social.

Le communautarisme est donc l'affirmation d'un particularisme politique dans le domaine public visant à un dépassement du « civique » par d'autres valeurs qui remettent en question le fondement même de la République : « Nous sommes un seul peuple. » Ainsi le communautarisme est bien plus qu'une revendication proclamée à plus d'égalité, il est en fait un ferment d'exclusion, une apologie du repli. Et ce faisant une menace pour les individus, non pas seulement pour les individus hors de la communauté mais bien pour ceux de la communauté elle-même. Vendetta, excommunication, herem... sont autant de productions du communautarisme, étranger aux fondements de notre vie républicaine.

Parodiant Clermont-Tonnerre à l'Assemblée nous dirons qu'il faut tout accorder aux communautés, et tout refuser aux communautarismes.

*Norbert Engel*

Renvois: Communauté, République

## COMMUNAUTÉ

Le terme partage avec d'autres, proches, « communisme », « communautarisme », une racine latine commune : de « cum » « ensemble » et « munus » problèmes, dettes, charges.

Ainsi est bien mise en avant la notion d'un fardeau voire d'un bien assumé ou gardé collectivement, plus ou moins volontairement. Cela repose sur l'apparition de l'agora, lieu tiers où le butin est mis « eis méson » (en grec) c'est-à-dire au milieu, échappant ainsi à la prise individuelle arbitraire et supposant la discussion du partage. Cette communauté va être l'expression de toute vie de groupe jusqu'à la fin du Moyen Âge, et il faudra attendre la Renaissance et les Temps Modernes pour en finir avec l'exclusivité contraignante de ce cadre de vie. Spinoza sortant de la communauté juive d'Amsterdam pour n'en

rejoindre aucune autre est l'expression même de cette émancipation.

À partir de ce moment, avec une accélération décisive au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle la notion de communauté ne se lira plus qu'en affrontement ou complémentarité avec les concepts de société et d'individu. Par rapport à la société, ensemble mécanique et artificiel de liens entre les individus, la communauté par exemple familiale, clanique, religieuse ou linguistique, est vécue comme plus essentielle par rapport à la société. Les liens sont intimes et non explicites, alors que la société est tout entière bâtie sur des droits et devoirs explicitement établis. De même par rapport à la liberté politique de l'individu, la communauté impose des obligations qui tiennent aussi bien à des comportements émotionnels (altruistes ou meurtriers) qu'à la volonté de reproduire et d'entretenir le passé. Si la société se reconnaît en mouvement, et tendue vers le futur, la communauté est plus soucieuse de maintenir immuables le passé et les règles qui lui ont permis de perdurer à travers les âges.

Si la société est une ligne ouverte qu'on rejoint, voire qu'on quitte à sa guise, la communauté est un cercle qui se referme sur vous et dont la sortie est vécue comme une exclusion voire une trahison. Chaleur identitaire qui conforte et contrôle permanent qui étouffe sont les deux pôles opposés de l'existence communautaire.

*Norbert Engel*

Renvois: Devoir, Droit, Liberté, Société

## CORAN

Le Coran est, pour les musulmans, la parole de Dieu faite livre. C'est la révélation reçue par le prophète Muhammad au début du VII<sup>e</sup> siècle à La Mecque en Arabie. Le vocable Coran est très dense et polysémique. Il signifie à la fois récitation, lecture, appel, proclamation, prêche. Le Coran regroupe en

cent quatorze sourates – des chapitres, en quelque sorte – la projection sur terre du verbe divin révélé par l'ange Gabriel selon la tradition islamique. Elles sont classées dans l'ordre décroissant de leur longueur. Ce classement ne correspond pas à l'ordre chronologique. C'est sous le califat de 'Othman que la première recension des versets coraniques a eu lieu. Ainsi, le Coran a-t-il été colligé pour former la toute première vulgate, appelée justement la vulgate de 'Othman. La révélation coranique a été morcelée sur vingt-trois années lunaires. Et cet échelonnement est caractérisé par les deux phases correspondant à la période mecquoise et à celle médinoise.

La facture des premiers versets est de type spirituel avec un souffle épique rappelant le socle éthique abrahamique et la miséricorde de Dieu, alors que les versets médinois sont plutôt de veine prescriptive. Mais, de loin, ils sont les moins nombreux dans le corpus.

Le Coran est médité et étudié par de nombreux musulmans et non musulmans, comme il est objet de recherche pour des paléographes et des philologues de la langue arabe.

Enfin, le Coran-livre est aussi un support de création artistique avec toutes les calligraphies et les enluminures qui l'ornent.

*Galeb Bencheikh*

Renvois: Dieu, Musulman

### *Coran (contrepoint)*

La première partie du Coran s'articule autour des relations de l'Homme avec son créateur; le dogme est achevé et il y est dit ce qu'il faut faire pour être un bon musulman (Mousslim, celui qui est soumis à Dieu). La seconde partie s'articule plus autour des relations de l'homme avec les autres hommes. Il s'agit de bâtir en fait la première cité islamique.

Jusqu'au décès de Prophète, en 632, le Coran est resté une tradition orale. Il faudra attendre vingt ans après la

mort de Mohammed, pour que le Coran devienne un livre. C'est le troisième successeur du Prophète, le Calife, qui réunit les derniers compagnons du Messager encore vivant pour leur demander de mettre par écrit les 6236 versets (Âyât), présentés en 114 chapitres (Sourates). Mise à part l'ouvrante, la Fatiha, qui ne compte que sept versets, les sourates sont classées dans un ordre décroissant de la plus longue à la plus courte, bousculant de ce fait la chronologie de la réception par le Prophète de la parole divine.

Le Coran est perçu comme le premier livre de la langue arabe classique. Aux yeux des croyants, il est « inimitable ». Il organise toute la vie du Musulman, d'où son caractère englobant.

*Antoine Sfeir*

## CROYANCES

Les croyances sont constituées de représentations et de convictions qui relèvent de la foi. Dans le langage courant, elles sont souvent synonymes de religions, mais elles recouvrent plus largement ce qui est du domaine de l'imaginaire et du symbolique, d'une vision ou d'une explication de l'univers, d'une transcendance ou d'une force surnaturelle. Elles ne se réclament ni de la raison ni de l'argumentation scientifique. Pour les croyants « La vérité est ailleurs ». Les croyances sont à l'origine de traditions, de cultes et de dogmes qui peuvent être partagés par une communauté restreinte ou par des communautés nombreuses et séculaires. Elles sont liées à des expressions culturelles et à l'histoire des idées.

Dans les sociétés théocratiques, la religion d'État est imposée par le pouvoir pour régir la vie familiale, amoureuse, sociale, intellectuelle... elle est la seule croyance légitimée par le politique. À l'inverse, dans une société démocratique, la

diversité des croyances s'épanouit et l'esprit critique peut s'y exercer. Dans la phase aboutie de la démocratie, la laïcité garantit la liberté de conscience, les libertés d'opinion, de culte, d'expression. L'État ne privilégie aucune croyance et s'en tient à la neutralité du service public au nom de l'intérêt général. Ainsi, la pluralité des croyances s'accompagne de la liberté de ne pas croire ou de changer de croyance, de l'exercice de la raison et du libre arbitre, du développement des sciences et de la liberté de création.

Affirmer la diversité des croyances ne suffit donc pas, en démocratie. Encore faut-il que leurs pratiques respectent les droits fondamentaux des personnes, qu'elles ne répriment, ne censurent ni ne discriminent ceux qui ne partagent pas la même foi.

*Jacqueline Costa-Lascoux*

Renvois: Communauté, État, Foi, Liberté d'expression, Opinion, Religion, Société

## CROYANTS

Le croyant est celui qui dit: « je crois. » Aucune religion ne devrait dire: « Je suis sûr! » Le doute est nécessaire à toute foi adulte. Tout le monde, même les agnostiques même les athées croit en quelque chose qui ne peut pas être vérifié par la science ou les faits. Si le croyant peut dire: « Je crois », c'est parce que des personnes auxquelles il fait confiance lui ont parlé de révélations divines, invérifiables certes, mais qui correspondent profondément avec ce qu'il vit, avec ce qu'il éprouve lui-même « Dieu, personne ne l'a jamais vu », nous dit la Bible. Même Moïse ne voit passer qu'un nuage de lumière qu'il assimile à la gloire de Dieu. Mais ce que le croyant croit voir, ce sont les traces de Dieu: La Nature, la Beauté, l'Esthétique, la Justice et l'Amour. Si plusieurs croyants professent les mêmes affirmations alors se forme une religion, mais la reli-

gion n'est pas la foi, car la foi est personnelle et différente pour chaque individu. Celui qui par opportunisme s'attache à une religion sans avoir une foi personnelle est dans l'imposture. Avant l'avènement du christianisme il y avait des centaines, voire des milliers de religions et c'était le signe d'une appartenance à un groupe, à un peuple, à une nation. Aujourd'hui, il n'y a plus que deux religions : celle de ceux qui cherchent et celle de ceux qui croient savoir ; ces derniers sont dangereux, car, souvent, ils veulent imposer leur croyance.

*Père François Lefort*

Renvois : Amour, Athée, Christianisme, Dieu, Nature, Religion

## CULTURE

La culture, c'est un cadre mental de représentations prédéterminées qui organisent les possibilités et les impossibilités de rencontre avec autrui. C'est donc un cadre qui doit être retravaillé et redéfini en permanence pour ouvrir la possibilité de la rencontre. La culture comme la langue dans laquelle nous sommes élevés et apprenons à vivre en société définit *a priori* les limites à l'intérieur desquelles nous pensons et agissons.

C'est, par excellence, le lieu de convergence entre l'individu et le collectif. La rencontre avec l'artiste, la découverte des œuvres et la pratique artistique favorisent l'émotion intime et permettent l'épanouissement et l'émancipation de l'individu ; pour lui la culture est alors synonyme de liberté. Mais c'est aussi par ces rencontres, ces découvertes et ces pratiques que notre société retrouve le sens du collectif et du vivre ensemble. C'est par la culture, que nous comprenons avec Arthur Rimbaud, que *je* est aussi un autre.

Lorsque, dans le contexte de crises politiques ou morales, la tentation est au repli sur soi et à la peur de l'autre, la culture nous permet de résister : elle nous ouvre aux autres et nous in-

vite au dialogue. L'Histoire nous l'a souvent prouvé, la culture universelle peut être une arme contre l'intolérance, mais la culture ethnicisée au contraire peut nous rendre aveugle à la souffrance d'autrui.

La culture, c'est aussi ce qui nous permet de représenter le monde et d'agir sur lui : c'est par la culture que l'on se donne à voir aux autres et à nous-mêmes. Par la culture, on montre et on exprime notre vision du monde, on la partage, mais on agit aussi car la culture, par la vitalité et la liberté de la création, est une force d'action.

La culture est au cœur de nos principes républicains : c'est par elle que passe la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus libre, une société où l'individu et le collectif se nourrissent l'un de l'autre. La démocratie doit être culturelle : c'est un impératif républicain qui implique l'accès de tous à l'art et à la culture par le soutien à la création et la large diffusion des œuvres, sur tout notre territoire.

Cela commence par la jeunesse : permettre à tous les jeunes d'être des acteurs de la vie culturelle, c'est poser les fondations de la démocratie culturelle dans notre pays.

*Aurélie Filippetti*

Renvois : Démocratie, République, Société

## CULTURES MINORITAIRES

Les cultures minoritaires regroupent des individus qui pour des raisons historiques ou politiques sont relégués en nombre et en position d'infériorité par rapport à un groupe ou à une culture majoritaires. La minorisation fragilise toujours les cultures. À terme, celles-ci se trouvent menacées de disparaître du fait de cette vulnérabilité et elles peuvent cesser d'exister. Cette menace s'accroît sous l'effet combiné de la mondialisation et de la tentation communautariste.

L'Histoire révèle l'existence de centaines de cultures disparues dont certaines ont subi des génocides. Aujourd'hui, des dizaines de peuples nomades, ou confinés dans une minorisation, parfois programmée politiquement, risquent la disparition. Ainsi en est-il des Peules, des Pygmées, des Amazighs, des Nubiens, des Kurdes et des Tibétains, engagés dans la survivance de leurs identités. De même les peuples autochtones, comme les Amérindiens, qui militent pour la sauvegarde de leurs patrimoines culturels, souvent dans un contexte d'acculturation ou de persécution.

Une culture minoritaire se forme autour d'une histoire commune, d'une religion, d'un exil. Mais ce qui en fait le ciment, c'est surtout un héritage linguistique commun demeuré vivant. En effet une communauté linguistique peut se construire même hors d'un cadre national, dès lors qu'elle prend conscience d'être menacée de disparition. L'Unesco, dans son Atlas des Langues en Danger dans le Monde, précise qu'une langue est menacée quand elle ne se transmet plus d'une génération à l'autre et quand le nombre de ses locuteurs est insuffisant pour être utilisé dans les domaines officiel, public et privé. Une culture qui disparaît, c'est une vision du monde qui s'évanouit.

Les minorités culturelles sont reconnues dans leurs droits d'exister et d'être protégées, selon La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et selon La Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires. Être soucieux d'un monde d'équilibre, c'est s'engager à protéger nos héritages culturels dans leur diversité en en préservant la riche altérité. Les pays qui construiraient leur conception identitaire sur la juste appréciation des apports de la pluralité culturelle favoriseraient un vivre ensemble paisible et une cohésion durable entre leurs différentes communautés. Il semblerait même que dans ces pays, les citoyens pourraient y cultiver plus facilement le bonheur. Est-ce un rêve ?

*Salima Aït-Mohamed*

Renvois: Communautarisme, Culture

## DÉMOCRATIE ET ÉTAT DE DROIT

La démocratie est la forme de gouvernement où le peuple est souverain. C'est un régime à la fois ancien (il apparaît en Grèce dans l'Antiquité) et nouveau, puisqu'il disparaît quasiment jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où la Révolution Française le fait renaître. C'est un régime qui a souvent été décrié et critiqué : parce qu'il semblait illusoire que le peuple puisse exercer directement le pouvoir ; parce qu'il était considéré comme un régime *faible* et sujet à l'instabilité du fait qu'il était soumis à l'opinion publique.

La démocratie implique en effet l'existence d'une loi organique, constitutionnelle, qui définisse les formes dans lesquelles le peuple exerce en effet son pouvoir. Il faut un État de droit qui fasse de la loi, dont le peuple est l'auteur, le véritable instrument de régulation politique et sociale auquel tous, sans aucune exception, sont soumis. La séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif est nécessaire afin d'éviter que ne soient concentrées dans les mains d'un homme, fût-il élu, des capacités qui ne pourraient faire de lui qu'un tyran. Enfin l'existence de citoyens détenteurs de droits et de devoirs égaux, et la formation d'une opinion publique éclairée participent de la démocratie.

Il n'y a plus de démocratie directe comme il y en eut une à Athènes où les citoyens, réunis sur l'agora (place publique) décidaient immédiatement des lois, des traités, de la guerre, de la paix : nos États modernes, qui rassemblent des millions de personnes, parfois même plusieurs centaines de millions, ne nous permettent pas ce fonctionnement direct. Et il serait illusoire de penser qu'Internet serait capable d'assurer cette fonction de gouvernance populaire mondiale. Ce serait confondre l'exercice difficile et responsable du pouvoir, de la prise de décision éclairée qu'il impose avec la réactivité instantanée contagieuse de la Toile.

La démocratie actuelle se confond largement avec l'État de droit. Partout où règne la loi, et dans la mesure où le peuple

en a décidé librement, l'État est tenu pour une démocratie, même quand il s'agit d'une monarchie constitutionnelle et parlementaire comme en Angleterre ou en Espagne. Car les deux principes démocratiques – un homme, une voix et une même loi pour tous – s'y appliquent, qu'il y ait ou non à la tête de l'État un roi qui règne mais ne gouverne pas.

Le principe du suffrage universel qui permet à tous les électeurs membres du corps politique d'élire leurs représentants à qui ils confient un mandat provisoire pour agir en leur nom, a été retenu partout dans le monde, avec des variations mineures d'un pays à l'autre. C'est ce que l'on appelle la *démocratie représentative* qui implique la délégation de pouvoir. Il existe un système non pas concurrent mais complémentaire que l'on appelle la *démocratie participative* qui permet aux citoyens, hors période de votation, de prendre part à la vie politique et sociale de leur pays et de peser sur celle-ci. Les associations, les conseils de quartier, mais aussi les syndicats et les collectifs de citoyens... sont des exemples de cette participation de la société civile qui contribue à réincarner le pouvoir et évite que le peuple en soit dépossédé au profit d'une classe politique dirigeante.

*Mano Siri*

Renvois: Citoyen, Droit, Opinion, Politique

## DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

La désobéissance civile est le fait d'enfreindre la loi établie. Contrairement au crime, elle est volontairement publique, étant destinée à contester ouvertement la loi. Acte politique à la fois ostensible et habituellement non violent, elle est souvent associée au nom de David Thoreau, auteur d'un *Essai sur la désobéissance civile* en 1849 qui refusa de payer ses impôts, de Mahatma Gandhi qui résista pacifiquement à l'occupation britannique de l'Inde, de Martin Luther King qui lutta contre

la ségrégation raciale aux États-Unis. Cette forme de désobéissance est en fait beaucoup plus ancienne. Il arrive par exemple qu'on en qualifie la rébellion d'Antigone contre la décision de Créon de priver le traître Polynice de sépulture. Le droit romain prévoyait un « droit de résistance » contre les institutions arbitraires. Ce droit se retrouve ensuite au cœur des théories du droit naturel et du contrat social dont nos démocraties libérales sont issues. L'enjeu de cette désobéissance est à la fois politique et moral : politique au sens où il s'agit d'une action dont le but est de rallier des gens, de former un mouvement collectif, de transformer la loi et le droit en vigueur tout en engageant publiquement sa personne au risque d'encourir les sanctions prévues par les institutions contestées ; et moral dans la mesure où le désobéissant se réclame d'une conception de la justice supérieure à celle qui légitime les lois existantes. Le problème est donc, outre celui de l'efficacité de ces actions, celui de l'origine des critères au nom desquels affirmer l'injustice des lois.

*Joëlle Zask*

Renvois : Droit, Injustice, Loi

## DEVOIR

Être citoyen donne des droits... et des devoirs !

Mais ces derniers sont souvent mal compris, assimilés aux obligations, quand ils ne sont pas tout simplement confondus avec le travail que tout élève « doit » faire par lui-même... Si les devoirs ne sont pas tous « de math », alors que sont-ils et quel rapport entretiennent-ils avec les droits ? Car si nous n'avions que des devoirs et aucun droit, ce ne serait justement pas des « devoirs », mais des obligations.

Faire quelque chose par obligation c'est précisément qu'on ne peut pas faire autrement, quoi qu'il nous en coûte : l'obligation est donc le pendant de l'ordre reçu et suppose non seu-

lement l'exécution sans délai mais surtout sans discussion. De même « être l'obligé » de quelqu'un, terme tombé en désuétude aujourd'hui, indiquait un rapport de dépendance que l'on ne pouvait briser et auquel on ne pouvait échapper : si un service nous était demandé, on ne pouvait le refuser... De même, celui qui tient le revolver nous contraint à lui donner notre portefeuille : mais faut-il aussi lui donner l'argent que nous avons caché dans notre ceinture et qu'il n'a pas vu ? Non car rien ne nous y oblige...

Il en va tout autrement du devoir, qui n'est jamais servile ni contraint, même s'il nous coûte de l'accomplir : si on donne à celui qui tend la main parce qu'il a faim et qui ne nous menace pas, à qui on peut simplement refuser ou dont on peut détourner les yeux, c'est parce qu'on comprend qu'il a faim et qu'il en a besoin ; si on obéit à la loi qui nous enjoint de ne pas voler, ce n'est pas par « peur du gendarme » étant donné qu'en démocratie, il n'y a pas de gendarme derrière chaque citoyen, mais c'est par devoir : parce qu'on comprend que cette loi à laquelle tous sans exception sont soumis est bonne, vise l'intérêt commun et nous assure à tous la paix civile et la sécurité. Si enfin on désobéit à la loi, dans certains cas, c'est encore par devoir, parce que dans ce cas obéir à la loi reviendrait à nier en nous ou en l'autre notre humanité. Quand on fait quelque chose par devoir c'est non seulement parce qu'on comprend la nécessité de le faire, mais parce qu'on décide de le faire.

Le devoir n'est donc jamais servile : il implique l'exercice d'une liberté et l'autonomie de celui qui l'accomplit en pleine connaissance de cause, la capacité de juger et de penser par soi-même qui caractérise le Sujet de droit.

*Mano Siri*

Renvois : Droit, Citoyen, Liberté

## DIEU

Pour les grandes religions monothéistes le mot fait référence à l'être suprême transcendant et unique qui se révèle dans les plis de l'histoire. Dans les religions polythéistes, il désigne un être supérieur parmi d'autres doué d'un pouvoir surnaturel sur les hommes. On peut légitimement se demander si ces deux définitions en empiétant l'une sur l'autre n'ont pas éloigné le mot de sa vraie définition. Le Dieu des Juifs ou des Chrétiens, Allah pour les Musulmans, ne serait-il pas d'abord une tension qui appelle chaque homme, chaque femme à se tenir debout, vertical, à faire respecter sa dignité? Devant Dieu, il n'y a pas de privilège. Les hommes sont tous égaux entre eux. Lorsque Jacob lutte avec un être divin (Gn32), nous ne savons pas exactement contre qui ou quoi il se bat. A l'issue de l'affrontement Jacob change de nom et devient Israël: celui qui a combattu Dieu. Le simple fait qu'il nous soit difficile de comprendre pleinement ce qui se joue dans cet affrontement est révélateur de la merveilleuse et complexe relation que les monothéistes (qui refusent l'existence des dieux et qui pensent que s'Il existe, il ne peut y en avoir qu'un) ont entretenue avec Dieu à travers les âges.

Au Moyen Âge des philosophes comme Maïmonide (1135-1204), Avicenne (980-1037) et Thomas d'Aquin (1225-1274) par exemple ont défini Dieu comme la cause première de toutes choses mais au-delà de la compréhension humaine.

Aujourd'hui, sans doute est-il plus facile de dire ce que Dieu n'est pas, plutôt que ce qu'il est: Dieu n'est pas une personne, ni un vieux monsieur à barbe blanche, ni un humain de quelque genre que ce soit. Si certains donnent de lui une représentation imagée, celle-ci ne dit rien d'essentiel sur une notion dont l'abstraction doit être préservée. L'expression de « souffle » commune aux trois grandes religions monothéistes dit bien le caractère immatériel, insaisissable de Dieu. Dieu est le Tout Autre.

Le récit biblique du « buisson-ardent » précise que Moïse dit à Dieu : « Si les enfants d'Israël demandent quel est ton nom, que leur répondrai-je ? Et Dieu de répondre : « Je serai qui je serai... Tu leur diras : « Je serai » m'a envoyé vers vous » (ExIII 13-15). Dieu n'est pas une substance mais un mouvement qui nous structure, une dynamique.

*Antoine Spire*

Renvois : Chrétien, Israël, Juif, Musulman, Religion

## DIFFÉRENCE

Le mot est d'origine latine : *differentia*. C'est ce qui caractérise une personne par rapport aux autres, c'est ce qui la distingue aussi. Elle peut être physique et morale. De nos jours on parle souvent de différence culturelle. La différence n'est pas facile à gérer pour la majorité. Elle peut même susciter peur, stigmatisation et rejet. Preuve en est, nous définissons habituellement quelqu'un de différent *négativement*. On dira un tel n'est pas... comme les autres.

Certaines idéologies ont malheureusement bâti des politiques violentes et criminelles en manipulant et exploitant le sentiment d'incompréhension et de xénophobie que peut provoquer la différence, surtout en des moments de crise.

Pourtant nous sommes tous différents, et nous construisons nos identités dans le temps à travers l'histoire de nos biographies. La différence est incontournable, utile et enrichissante pour la collectivité humaine. Imaginons un instant un monde d'indifférenciation où nous serions toutes et tous identiques ! Ce serait bien ennuyeux et dangereux car nous n'aurions pas à affronter l'altérité : nous serions tous des clones !

Si le droit à la différence est un principe universel admis aujourd'hui, pour autant, il faut se méfier des revendications différencialistes, contraires à l'idéal d'égalité qui, une fois radi-

calisées, pourraient engendrer un repli identitaire et la haine de l'autre.

Malgré l'affirmation politique de l'égalité des droits, la stigmatisation des différences engendre encore des discriminations. Le respect de la différence est donc un combat qu'il faut poursuivre en tout temps. Car, la différence est une chance de réussir nos rapports aux autres et au monde.

*Salima Aït-Mohamed*

Renvois: Communauté, Culture, Cultures minoritaires

## DISCRIMINATION

La discrimination, au sens général, est le fait de justifier une différence de traitement entre des personnes par une ou plusieurs caractéristiques réelles ou supposées. Ainsi en était-il, aux USA, des Afro-américains qui n'étaient pas autorisés à fréquenter les mêmes lieux que les Blancs, jusqu'à la fin des années 1960.

Au sens légal, la discrimination consiste à prévoir un traitement plus défavorable en raison d'un critère prohibé par la loi dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation et de l'accès aux biens et services. La discrimination peut être directe (si la différence de traitement est directement fondée sur un des critères) ou indirecte (si une pratique neutre en apparence a pour résultat, même non intentionnel, un désavantage pour une catégorie de personnes). Refuser l'entrée en boîte à un jeune supposé être d'origine arabe relève de la discrimination directe. Ne pas proposer un poste à responsabilités à une femme enceinte sous couvert de la ménager revient à la freiner dans sa carrière en préjugant de son indisponibilité.

La loi reconnaît 19 critères qui ne peuvent pas être pris en compte pour réserver un traitement plus défavorable: l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race, ou une religion, l'état de santé, l'identité

sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, la situation de famille, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques et l'origine.

Pour remédier à des inégalités socialement ancrées, il existe dans certains domaines et certains pays, notamment anglo-saxons, un mécanisme de « discrimination positive » qu'en anglais on appelle « positive action ». Elle consiste à prendre en compte un des critères identifiés par la loi afin de réserver un traitement plus favorable à la personne concernée. Ce traitement inégalitaire vise alors à promouvoir l'égalité.

*Elizabeth Ronzier*

Renvois: Égalité, Loi

## DOGME

Le dogme ne doit pas être confondu avec le postulat ou l'axiome, lesquels ne sont que des propositions premières, nécessaires pour bâtir un système. On les « pose » comme vraies, mais sans s'attarder sur cette valeur de vérité. Le dogme, au contraire, prétend dire la vérité absolue et, à ce titre, ne tolère pas la contestation.

Les trois grandes religions monothéistes ont toutes des dogmes pour fondements. Ces dogmes se présentent comme absolument vrais parce qu'ils émanent directement de Dieu : c'est Dieu qui dicte les tables de la loi à Moïse, c'est le Fils de Dieu qui parle aux Apôtres, c'est Dieu qui inspire Mahomet en rêve et le désigne comme son dernier prophète. Procédant de Dieu, le dogme est sacré, le questionner est un blasphème, le contredire est une hérésie. La tragédie est que ces grandes religions ont des dogmes différents, voire contradictoires, et que chaque religion considère nécessairement l'autre comme hérétique et sacrilège. Ce conflit entre les dogmes est à l'origine des guerres religieuses qui déchirent les hommes depuis des

millénaires. Dans le monde moderne, certains monothéistes ont tenté, parfois avec succès, de s'écarter des dogmes : ainsi en est-il du théologien protestant Dietrich Bonhoeffer, d'Henri Atlan, juif et biologiste, et d'Abdel Wahab Meddeb, journaliste de tradition musulmane.

Face à cela, la philosophie ne choisit pas entre les dogmes, elle réfute tout dogme, par définition. Elle considère que la recherche de la vérité commence par le doute et le questionnement, ce qui est incompatible avec la croyance aveugle en une vérité révélée. Aux yeux du philosophe, la pensée dogmatique est une faute, bien que certaines philosophies vivent au dogmatisme. Pourtant aujourd'hui, dans le langage courant, pointer le dogmatisme d'une théorie ou d'un contradicteur est toujours compris comme une critique.

*Bernard Galand*

Renvois : Dieu, Religion, Vérité

## **DROIT DU PLUS FORT**

Cette expression courante pose le problème du rapport entre le droit et la force. Soit la force prime le droit et consacre le droit du plus fort, soit le droit l'emporte et la justice protège le faible, mais avec quels moyens ? On se souvient du sévère constat de Pascal : « La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. »

Pour « mettre ensemble la justice et la force », il a fallu progressivement dégager les principes de ce qu'on appelle « l'état de droit ». Dans la plupart des pays démocratiques, la légalité et le respect des droits de l'homme sont imposés sous le contrôle d'un juge indépendant.

Ces principes émergent également au niveau européen avec la Convention européenne des droits de l'homme pour l'Europe du Conseil de l'Europe et, au sein de l'Union européenne, avec les traités et la Charte des droits fondamentaux.

À l'échelle mondiale, la valeur universelle des droits de l'homme a été affirmée par la Déclaration des Nations Unies et une Cour pénale internationale a été créée pour juger les violations les plus graves. Pourtant le risque d'un droit au service du plus fort est présent. Faute d'organisation démocratique du monde, la force appartient aux grandes puissances, qu'il s'agisse des États ayant droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies, ou des entreprises transnationales, dont le budget dépasse celui de nombreux États.

Que ce soit à l'échelle nationale, européenne ou mondiale, le combat continue contre la tyrannie du droit du plus fort.

*Mireille Delmas-Marty*

Renvois: Droit, Injustice, Juste

## DROIT - LOI

Le Droit est l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'Homme en société.

La loi est la source principale du Droit: elle s'accompagne de règlements et de traités internationaux.

C'est l'État (en tant que représentant les citoyens français) qui fixe les lois et en assure le respect.

Le Droit est édicté pour que les rapports sociaux échappent à l'arbitraire et à la violence des individus.

Ces règles abstraites et obligatoires indiquent ce qui « doit être fait ou interdit », les « droits et devoirs » qui incombent aux citoyens d'une société donnée.

Les droits sont la faculté reconnue à chaque individu d'agir de telle ou telle façon, de jouir de tel ou tel avantage, ce qu'on ne peut pas lui interdire. Les droits fondamentaux garantis par la constitution en référence à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sont l'égalité de tous devant la loi, la liberté, la sécurité, et la propriété, mais la plus grande partie

des droits sont issus du travail du législateur et des représentants du peuple que sont les députés.

Aujourd'hui, par exemple la loi prévoit en France que chaque individu a le droit de voter à 18 ans.

Il s'agit aussi de la possibilité, la permission donnée à quelqu'un, par une autorité quelconque, de faire quelque chose : en France, les individus ont l'autorisation de fumer dans la rue, ou chez soi, mais pas dans les lieux publics fermés – un restaurant, une école, etc.

Les devoirs de chaque individu dans une société sont la contrepartie de ses droits. Il doit respecter les interdictions posées par la loi.

Celle-ci interdit aux individus de voler, de violer, de tuer, et prévoit des sanctions si l'on enfreint ces lois.

Le droit est aujourd'hui une source d'égalité car la loi est la même pour tous.

C'est ce que prévoit la Déclaration universelle des Droits de l'Homme qui prévoit dans son premier article que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », ce qui veut dire que les individus sont libres et qu'ils doivent tous être traités de la même manière.

*Sabrina Goldman*

Renvois : Devoir, Égalité, Liberté, Respect, Société

## DROITE GAUCHE

Dans les pays qui ont un régime parlementaire, un parlement élu, un exécutif responsable devant ce parlement, la politique s'organise autour de la notion de droite et de gauche. Sans démocratie parlementaire, dans les régimes totalitaires, il n'y a ni droite, ni gauche. Il y a des tyrans, leurs soutiens, et les opposants qui réclament les libertés élémentaires. Droite et gauche sont constitutifs de l'identité démocratique d'un pays.

Dire : je suis de droite, je suis de gauche, signifie d'abord que je vis dans un pays démocratique.

Dans une démocratie, les conflits ne disparaissent pas, conflits sociaux, religieux, culturels. Ils sont réglés par des négociations, des compromis. Les discussions se mènent entre protagonistes qui considèrent que l'adversaire ne doit pas être éliminé, mais qu'il fait partie de la solution.

Traditionnellement, sont de droite ceux qui estiment que la protection des privilèges des « meilleurs », le maintien des richesses dans les mains d'une minorité, la limitation du pouvoir du grand nombre, sont inévitables. Il faut laisser le soin de gouverner, de posséder, de décider à une élite déterminée par la naissance, l'éducation, les compétences. Ce que cette élite décidera sera par nature bon pour tous, puisque ce sont les plus compétents, les plus expérimentés, qui décideront. Sont de gauche ceux qui pensent que les richesses, l'éducation, le pouvoir politique, doivent être partagés et généralisés. Les mouvements sociaux ont conquis des droits : retraites, sécurité sociale, limitation des heures de travail, protection sociale, minima sociaux, éducation pour tous libre et gratuite. Chaque fois, la gauche les a soutenus tandis que la droite les a combattus. Mais certaines réformes, comme la question du droit de vote et du droit d'être élus pour les hommes et pour les femmes, celle du droit à l'avortement... ont été portées par une partie de la droite et sont passées grâce à l'aide de la gauche.

Mais les choses ne sont pas aussi claires : on ne peut pas dire que d'un côté il y a le progrès, et de l'autre la protection des privilèges. Si tout était ainsi tranché, la vie politique serait simple. Comme les privilèges sont détenus par une petite minorité, si cette minorité refuse toute réforme, elle serait submergée par le nombre. C'est pourquoi la droite est divisée. Une partie considère que les réformes donnent toujours trop de droits au peuple et encouragent les révoltes. Une autre partie considère que la seule manière de résister au nombre est de

l'intégrer dans le système, de réformer, de redistribuer. Il y a une droite extrême et une droite réformiste.

De même, à gauche, une partie de la gauche a historiquement considéré que la démocratie parlementaire n'est qu'un mode de domination du système capitaliste. Toute réforme ne pouvait qu'encourager et perpétuer l'exploitation des pauvres et des ouvriers. Seule la révolution radicale trouvait grâce à leurs yeux. Une autre partie considérait que le système était réformable, et qu'il était de l'intérêt des plus pauvres des plus exploités, de participer au pouvoir et d'obtenir des mesures d'intérêt général. C'était la gauche réformiste.

Entre la droite et la gauche réformistes, se nouent des convergences qui brouillent parfois les cartes. La gauche a fait la paix en Tunisie, la droite a fait la paix en Algérie. La gauche a supprimé la peine de mort, la droite a légalisé l'avortement. Mais quand les frontières entre droite et gauche sont strictes, la vie politique est tendue et la société en guerre civile larvée. Les convergences rendent les décisions politiques plus difficiles parfois, mais elles sont la condition d'une société apaisée.

*Maurice Goldring*

Renvois: Démocratie, Droit, Liberté

## ÉDUCATION

Pas de citoyen sans éducation !

Pour avoir des citoyens, il faut donc instaurer un système, un programme ou des outils d'éducation accessibles à tous. Ainsi pourrait-on résumer l'idéal des « Lumières », ce mouvement philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle qui voulait mettre la raison et la connaissance à la disposition de tous et se donner ainsi les moyens de faire naître une génération de « citoyens », c'est-à-dire d'hommes et de femmes qui « auraient le courage de se servir de leur entendement<sup>1</sup> ».

---

1 Citation d'Emmanuel Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*

Mais pourquoi n'a-t-on pas de citoyen sans éducation, ou en quoi l'éducation serait-elle une condition pour avoir des citoyens ?

*L'éducation*, c'est-à-dire le fait d'enseigner et de transmettre un savoir minimal commun, des valeurs partagées, ainsi que des règles de savoir-être et de savoir-vivre pour tous, n'a pas toujours été, en France, ni laïque, ni gratuite, ni obligatoire.

L'éducation, avant la Révolution Française et même avant Jules Ferry, était réservée principalement aux enfants des nobles ou à ceux dont les parents pouvaient payer des précepteurs et des études, souvent dispensées par des institutions religieuses. Pour les autres, on ne tenait pas pour indispensable qu'ils sachent lire, écrire, ou compter, et encore moins réfléchir par eux-mêmes ; il suffisait qu'ils soient capables, le plus tôt possible, de travailler afin de contribuer à l'économie de la famille : c'est la raison pour laquelle on mettait en apprentissage de très jeunes enfants (dès l'âge de 6 ans) chez des « patrons », maîtres, artisans, laboureurs... pour qu'ils y apprennent un métier qu'ils n'avaient pas choisi. Il ne s'agissait pas alors d'élever des citoyens mais de s'assurer d'avoir de bons et loyaux sujets, aptes à servir et à obéir sans discuter les ordres du roi, du maître, du prêtre ou du patron...

Le droit à l'éducation est l'un des droits fondamentaux reconnus aujourd'hui aux enfants du monde entier dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. C'est une des conquêtes des démocraties que de l'avoir rendue accessible à tous : puisque dans les États de droit on n'est soumis qu'à la loi et non plus à des maîtres, puisqu'on est appelé régulièrement à choisir nos dirigeants pour qu'ils nous représentent et agissent en notre nom, il est indispensable de pouvoir réfléchir et de savoir juger par soi-même, de savoir pour qui et pour quoi on vote. Seule l'éducation de tous, obligatoire, gratuite et laïque (c'est-à-dire neutre en matière de religion) est capable de viser et d'atteindre cet objectif.

*Mano Siri*

Renvois : Citoyen, Démocratie, Droit, Famille, Religion

## ÉGALITÉ

Une société rongée par les cancers des inégalités ne peut être digne et durable. 500 familles richissimes d'un côté et 10 millions de pauvres de l'autre, c'est intolérable. Trois hommes sur la planète possèdent plus que les 48 pays les plus pauvres. Comment être riche dans un océan de misère ? Comment être pauvre sans se révolter contre le pillage des riches ?

Pas de liberté sans égalité, car sinon c'est la liberté du renard dans le poulailler. Pas de fraternité sans égalité car sinon, les individualismes les plus féroces l'emportent. Pas de démocratie sans égalité dans l'éducation, la création, la production, l'échange, la communication, l'information, l'expression, la décision, l'action collective. Mais la société est complexe et le projet égalitaire se heurte à la réalité des inégalités sociales et culturelles. Proclamer l'égalitarisme ne règle le sort d'aucune inégalité. C'est d'égalité des chances qu'il faut plutôt parler en multipliant les occasions de promotion sociale et culturelle pour ceux dont les origines et la socialisation sont des handicaps.

La marche à l'égalité implique de passer de l'égalité formelle des droits à l'égalité réelle des situations sociales. Quand il y a abondance des biens, leur répartition est loin d'être simple ; en cas de pénurie ou de rareté, le problème se complique : la lutte pour l'égalité s'oppose à la lutte pour la vie et la survie, présentée comme naturelle. Ceux qui ont plus que les autres se rangent rapidement à l'idée que c'est grâce à leurs compétences et justifient du même coup les inégalités.

L'égalité réelle devrait libérer autant les oppresseurs que les opprimés. Aussi utopique cela soit-il, tout homme digne de ce nom se sent rasséréiné quand tous les autres hommes ont autant accès que lui aux droits et aux biens.

L'égalité des chances n'est pas l'abolition des hiérarchies. Trop souvent l'ordre hiérarchique écrase ceux qui sont dominés et contredit le principe d'égalité de tous devant la loi. Mais la biographie de chacun, le travail qu'il a fourni donnent des

compétences qui peuvent amener un individu à disposer de plus de pouvoirs ou d'influence qu'un autre. Plutôt que de transmettre ce pouvoir directement à ses descendants qui se sont juste contentés de naître, le hiérarque devrait être contraint de remettre en jeu ses privilèges acquis par le travail.

En tout état de cause, la réduction des inégalités est un enjeu majeur pour une démocratie.

*Gérard Filoche*

Renvois : Démocratie, Fraternité, Liberté, Loi, Vie

## ESCLAVAGE – COMMERCE TRIANGULAIRE

Si l'esclavage est une pratique très ancienne, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le cadre du commerce triangulaire, il s'inscrit (fait nouveau) dans une logique racialisée, et prend une ampleur sans précédent, ce qui permet l'essor du capitalisme en Europe. Ainsi, lorsque Napoléon crée en 1800 la Banque de France avec les hommes les plus riches de l'époque,  $\frac{3}{4}$  d'entre eux se trouvent être des hommes ayant bâti leur fortune en bonne partie grâce à la traite négrière.

Au total, 12 millions d'Africains pour le moins sont déportés vers l'Amérique. Mais les témoignages contemporains indiquent que pour obtenir un esclave vivant, il faut bien souvent tuer jusqu'à trois ou quatre personnes – le nombre de victimes est donc bien plus considérable que le chiffre traditionnellement avancé.

Dans le contexte français, l'esclavage fut organisé par le Code noir, rédigé par Colbert, texte qui fait de l'esclave un « bien meuble », et donne un cadre juridique à une pratique proprement inhumaine. Mais ce sont les maîtres, et non pas les esclaves, qui perdirent en cela leur humanité.

On parle souvent de l'œuvre de Schoelcher, qui fit adopter le décret d'abolition en 1848, mais on évoque beaucoup moins les résistances nègres, qui commencèrent dès l'Afrique, bien

entendu. Il faudrait mentionner aussi Toussaint Louverture, Dessalines, Delgrès et tous les nègres marron qui prirent part au combat.

Après l'abolition, deux faits marquants doivent être signalés. Tout d'abord, le travail forcé, qui remplaça l'esclavage – réalité historique rarement évoquée. Si cet usage ne put guère s'établir dans les premières colonies, les anciens esclaves étant peu disposés à retomber dans la servitude, il fut largement mis en œuvre dans les nouvelles colonies d'Afrique et d'Indochine.

Cet esclavage déguisé, qui fut dénoncé comme tel par des personnalités comme André Gide, et par des institutions comme la Société Des Nations, ancêtre de l'ONU, concerna plusieurs millions d'Africains, de sorte qu'il y eut sur les territoires qui faisaient partie de la France plus d'esclaves après l'abolition qu'avant. Cette situation ne fut abolie qu'en 1946, avec la loi Houphouët-Boigny, mais en bien des lieux, elle ne cessa vraiment qu'au début des années 1960, avec les indépendances africaines.

Deuxième problème après l'abolition, la question des réparations. Elles furent attribuées par l'État non pas aux esclaves, mais aux propriétaires d'esclaves, à titre de « *dédommagement* ». Et dans le cas d'Haïti, ce sont les esclaves eux-mêmes qui durent payer, sous peine d'être à nouveau asservis. Le pays dut s'endetter de 1825 à 1946 pour payer à la France l'équivalent de 21 milliards de dollars.

Aujourd'hui, la question demeure. En 2013, à l'unanimité, les États de la Caricom (marché commun des Caraïbes) ont demandé réparation à leurs anciennes métropoles. Ce sujet est également débattu à l'Union africaine, et dans les pays du Nord, de nombreuses associations se battent pour la mémoire et la réparation. Après le combat pour la liberté, c'est le combat pour la justice qui se poursuit ainsi.

*Louis Georges Tin*

Renvois: Colonisation, Droit, Injustice, Liberté

### *Esclavages (contrepoint)*

Pour autant il ne faut pas oublier que la pratique de l'esclavage non seulement précéda le commerce triangulaire mais ne cessa pas pour autant quand il prit fin.

Il y eut ainsi des « flux commerciaux serviles » considérables à l'initiative d'Africains et de ressortissants du monde arabe puis ottoman. Des traces en demeurent d'ailleurs dans les États du Maghreb où les « Noirs », considérés comme les descendants des anciens esclaves, sont à ce titre toujours stigmatisés socialement.

Robert C. Davis rapporte dans son livre *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans. L'esclavage blanc en Méditerranée 1500-1800*, qu'un million d'Européens chrétiens ont été razzés et réduits en esclavage entre 1530 et 1780. À 90 % des hommes, le plus souvent des matelots, des pêcheurs, ou des Italiens des Pouilles ou de la Sicile ont été arraisonnés par des corsaires privés et vendus comme esclaves aux États musulmans de l'époque.

Actuellement, il y a encore 200 millions d'esclaves de par le monde (Dominique Torrès – investigation au Maroc, au Koweït, en Mauritanie, en Sierra Leone mais aussi certains personnels de service *asservis* en France, Suisse, Grande-Bretagne).

En Afrique, 10 des 53 États n'ont pas encore ratifié le protocole de Palerme (2000) concernant l'esclavage. Ainsi au Soudan, entre 2003 et 2007, les Furs, les Masalits et les Zaghawas ont été capturés puis contraints par la force de travailler dans les champs ou comme domestiques. La Mauritanie, où l'esclavage a été officiellement aboli par les Constitutions de 1959, 1981 et 1991, est un État musulman dont la loi islamique, la *charia*, n'admet l'esclavage qu'en cas de djihad ou en cas d'achat ou d'héritage. En janvier 1997, le chef de l'État lui-même a admis qu'il restait des « séquelles » de l'esclavage. Le nombre d'esclaves est difficile à évaluer car les personnes asservies ne sont pas signalées comme telles aux recensements :

il y a aujourd'hui des personnes achetées par des familles sans liberté de circulation ni rémunération, mais aussi d'anciens esclaves qui restent attachés à des familles de maîtres et dont les propriétaires actuels ont hérité. Il s'agit donc d'un esclavage domestique qui n'exclut pas l'esclavage dans l'agriculture et l'élevage. Ces informations sont délivrées par l'association mauritanienne des droits de l'homme diffusées par la FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme).

De même, en Amérique latine, le Venezuela est en 2014 le pays d'Amérique Latine où il y a le plus d'esclaves... juste devant le Brésil.

*Mano Siri et Antoine Spire*

## ETHNIE

Le terme ethnie a longtemps servi à désigner des populations qui se réclament d'un même ancêtre dans des sociétés dites « primitives » ou « sans État ». La langue, les croyances et les coutumes étaient alors reliées à une filiation commune, à une généalogie. Le terme ethnie était surtout employé pour parler d'un système de parenté, celui de la « tribu » pour qualifier les modes d'organisation du pouvoir autour de chefs traditionnels. Les colonisateurs ont joué sur les rivalités ethniques pour asseoir leur domination.

En France, après les Indépendances, le terme ethnie n'était plus guère utilisé, parce que trop connoté à la colonisation. Il est réapparu, cependant, dans les années 1990, en sociologie, avec la notion anglo-saxonne de « minorités ethniques ». La vogue de l'appellation « minorités ethniques », parfois transformées en « minorités visibles », au sens canadien, a perduré notamment à propos des communautés immigrées, en espérant souvent les protéger et mieux mesurer le racisme dont elles sont victimes. En réalité, l'emprunt de la notion d'ethnicité à des sociétés autrefois ségrégationnistes (les mariages interra-

ciaux ont été interdits aux USA, jusqu'en 1967), a contribué à renforcer le mouvement d'« ethnicisation » des sociétés. Ainsi, en France, les communautarismes et les replis identitaires font reculer l'idée d'une République « une et indivisible », fondée sur l'égalité des personnes. Quant aux mouvements d'extrême droite, ils jouent sur les origines ethniques, pour justifier des mesures xénophobes, l'ethnie devenant synonyme de race.

Au regard de la loi et des droits de l'Homme, l'individu est détenteur de droits fondamentaux, quelle que soit son origine ou son appartenance raciale, ethnique, religieuse. C'est grâce à cette avancée des libertés que les démocraties sont devenues des sociétés d'échange et de métissage : un Français sur quatre est issu de parents venus d'ailleurs !

*Jacqueline Costa-Lascoux*

Renvois : Communautarisme, Droit, Loi, Race, Racisme

## ÉTRANGER

Est étranger celui qui n'est pas d'ici, de mon groupe, de ma famille ou qui n'est pas comme moi. Je suis donc forcément l'étranger de quelqu'un. On qualifie ouvertement quelqu'un d'étranger lorsqu'il est différent ou singulier venu d'un autre pays d'une autre culture donc étrange.

Il est intéressant de voir ce qu'évoque *L'Étranger* d'Albert Camus : Meursault, le meurtrier, héros de l'histoire, est pourtant indifférent, spectateur de sa propre vie, étranger à sa condamnation, à sa condition violente, injuste et absurde. On peut donc devenir étranger à soi et à un monde que l'on ne cautionne plus et dans lequel on perd ses repères, ses attachements et ses rêves.

Dans le droit français, un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité française. Cela veut dire qu'elle possède une autre nationalité, ou qu'elle n'en possède aucune. Dans ce dernier cas, elle est apatride. Un étranger n'est pas

forcément immigré, il peut être né en France : les mineurs enfants d'étrangers notamment, le sont tant qu'ils n'ont pas obtenu leur nationalité française. La qualité d'étranger, à la différence de celle d'immigré ne perdure pas tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, être naturalisé français.

Dans beaucoup de sociétés, les étrangers focalisent les peurs et les stigmatisations. En temps de crise économique, ils deviennent même parfois des boucs émissaires. Et dans un contexte de montée des extrémismes et dans les États totalitaires, l'étranger devient une cible prioritaire. Dans nos démocraties occidentales la première des crispations liberticides frappe presque toujours les étrangers dont le statut est révisé à la baisse.

Selon les religions monothéistes mais aussi dans la culture orale berbère, prendre soin de l'étranger est un devoir. On doit le loger et le nourrir le temps du besoin. L'étranger est une ouverture sur des univers que nous ignorons. Il nous aide à élargir notre point de vue et à accueillir l'humanité de l'autre. L'étranger n'est pas l'ennemi. Il est une source d'accomplissement.

*Salima Aït-Mohamed*

Renvois : Droit, Immigré, Nationalité

## ÉVANGILES (LES) OU LA BONNE NOUVELLE

Pour les croyants, il y a deux possibilités : soit Dieu parle à l'humanité, soit Il se cache. S'Il s'exprime, ce peut être par la nature et les prophètes ; pour les chrétiens, c'est surtout par la tradition, les saints et les Évangiles qu'Il se manifeste. Ces derniers livres sont l'histoire d'un homme nommé Jésus en qui Dieu s'est reconnu : « Celui-ci est mon fils bien aimé, écoutez-le. » Ces textes, attribués à Matthieu, Marc, Luc et Jean, ont été écrits par l'Église primitive après que les pre-

miers chrétiens aient, comme ils l'affirmaient, été témoins de sa résurrection d'entre les morts. On ne peut donc pas parler de livres historiques, mais de témoignages à but d'enseignement religieux. Révolutionnaires pour l'époque, et peut-être encore pour aujourd'hui, ces textes nous présentent un Dieu bon, qui ne met rien au-dessus de l'Amour, qui ne fait pas souffrir les hommes, mais accepte de passer par la mort, en souffrant lui-même, pour sauver l'humanité. Ce Dieu qui aime les hommes veut leur bonheur. Pour cela, il prône l'amour du prochain, la tolérance, la paix universelle, la solidarité... La résurrection du Christ annonce celle de toute l'humanité; elle se revit constamment dans ce que les chrétiens appellent l'Eucharistie ou la messe, au cours de laquelle il se rend présent au milieu de la communauté. Toutes ces affirmations sont les pivots de la foi chrétienne.

*Père François Lefort*

Renvois: Chrétiens, Croyant, Dieu, Foi

## EXIL

Celui qui est contraint par les circonstances, matérielles ou politiques, de quitter son pays, et de s'installer, provisoirement ou définitivement, dans un pays « étranger » est un exilé. La situation d'exil est donc celle par laquelle on se retrouve obligé de vivre ailleurs que « chez soi », ce qui implique de quitter aussi bien les paysages auxquels on était attaché, les gens (famille, amis) avec lesquels on était lié, que la langue dans laquelle on savait exprimer notre rapport au monde.

L'exil peut être volontaire ou involontaire. L'exilé, quand il décide de partir de son pays pour sauver sa vie, ou quand il en est banni, est alors un réfugié: un statut qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir et qui implique de pouvoir prouver que rentrer dans son pays signifie se mettre en danger de mort. Mais beaucoup d'*exilés* sont dans une situation souvent moins

claire : ils ne peuvent pas prouver que leur vie est en danger s'ils rentrent au pays, mais ils savent qu'y retourner comporte des risques, et entraîne un genre de vie où ils ne seront plus libres de décider pour eux-mêmes, où leurs enfants s'ils en ont seront embrigadés, leurs filles et leurs femmes contraintes parfois à se soumettre à des lois qui leur rendront la vie difficile voire impossible.

L'exilé se trouve donc toujours dans la situation de l'étranger et de l'immigré au regard du pays qui l'accueille plus ou moins bien : dans les cas les plus extrêmes il se retrouve « apatride », comme lorsque, quittant son pays d'origine, il s'est vu confisquer définitivement son passeport à la sortie, se retrouvant privé de papier d'identité et de nationalité.

Être en exil, c'est donc vivre et s'installer « ailleurs » sans savoir si on pourra jamais retourner là d'où l'on vient.

*Mano Siri*

Renvois : Étranger, Famille, Immigration

## EXTRÉMISME

Cette notion s'emploie dans les domaines politiques, sociaux et religieux. Elle désigne le travers qui consiste à vouloir toujours l'extrême dans une théorie et dans une pratique.

Dans une théorie, d'abord. L'extrémiste en a toujours une compréhension radicale. Prenons l'exemple de l'égalité entre les hommes : la doctrine républicaine déclare que les hommes sont égaux en droit, l'extrémiste, qui transforme cette doctrine en égalitarisme, déclare que les hommes doivent être strictement égaux dans tous les domaines de la vie (et non plus seulement devant la loi). Dans une pratique, ensuite. Comme ses fins sont extrêmes, les moyens de l'extrémiste le seront aussi. Ainsi, pour assurer l'égalité stricte entre les hommes, il va finir par combattre toutes les différences, y compris par la violence.

Mais l'extrémité d'une chose est aussi sa limite. Au-delà, il s'agit d'autre chose. Les extrémistes, souvent, passent outre cette limite, c'est d'ailleurs pour cela qu'on les appelle encore des « ultras ». Et les ultras finissent par défendre des positions tellement excessives qu'elles dénaturent totalement la position d'origine. Il en va ainsi, par exemple de « l'ultra nationalisme » : on commence par défendre l'idée de nation, puis on valorise cette nation au point d'en faire une valeur sacrée. Encore un pas, et tout ce qui sera autre que cette nation sera dévalorisé. Un dernier pas, et le refus de l'autre, la xénophobie, le racisme auront effacé tout ce qu'il pouvait y avoir dans la simple idée de nation. L'ultra, l'extrémiste, ne défend plus ce qu'il croyait défendre, il ne défend plus que l'excès.

*Bernard Galand*

Renvois : Égalité, Nation, Vie

## FAMILLE

La famille est peut-être l'une des plus anciennes institutions humaines, qui, de même que le langage, marque l'identité purement culturelle de l'humanité : les « petits d'hommes » n'y sont pas simplement nourris, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de le faire tout seuls, par leur mère (biologique ou non), ils y sont aussi *élevés* et maintenus jusqu'à un âge avancé, de 12 à 20 ans et au-delà selon les sociétés et les époques. La famille est donc, de ce point de vue, le lieu où s'élabore notre humanité.

Su un plan anthropologique, la famille humaine est fondée sur l'interdit de l'inceste et sur l'exogamie, principe d'échange avec l'extérieur, mais elle n'implique pas nécessairement la différence des sexes, ni l'existence ou la présence d'un père ou d'une mère biologique qui peuvent être remplacés par des substituts qui en tiennent lieu. Il n'y a donc pas de structures familiales qui auraient une valeur absolue ou qui pourraient être tenues pour modèles. Si toutes les sociétés définissent

le cadre « parental » affectif et relationnel où les enfants seront élevés, celui-ci ne coïncide pas nécessairement avec une structure patriarcale : il existe des sociétés où les enfants sont accueillis et élevés par leur oncle maternel, et non par leurs parents biologiques.

Ce qui est sûr en revanche c'est que la manière dont nous *faisons famille*, c'est-à-dire la (ou les) manière(s) dont nous pouvons former une famille ou la définir comme telle, en disent long sur le type de société dans lequel nous vivons.

Dans les années 50, en France, une femme qui avait un enfant *naturel* c'est-à-dire conçu en dehors des liens du mariage se voyait refuser l'attribution du livret de famille : une « fille-mère » et son enfant ne faisaient donc pas famille. Aujourd'hui tout parent marié, pacsé, engagé dans des liens de concubinage ou célibataire se voit automatiquement attribuer ledit livret à la naissance ou à l'adoption d'un enfant, dès lors qu'il le reconnaît. Le statut matrimonial et l'orientation sexuelle ne sont plus des critères nécessaires pour faire famille. L'adoption de la loi dite du « Mariage pour tous », qui légalise les couples homosexuels ouvre la voie à la reconnaissance des familles homoparentales.

Le choix libre, et non pas contraint ni imposé, du partenaire est l'un des critères sur lequel fonder une famille aujourd'hui. Mais l'amour étant par nature fragile, les familles sont soumises à un devenir et à une recomposition permanente qui les précarisent et les élargissent à la fois. De nouveaux membres apparaissent, créant de nouveaux liens et redistribuant les rôles et les statuts de chacun : nombreuses sont les familles comportant père, beau-père, mère, belle-mère, demi-sœurs et demi-frères, « doubles demis<sup>1</sup> », voire « grands-parents » démultipliés par les alliances contractées.

La famille n'est donc plus cette instance essentialiste, immuable qui distribuait les rôles une fois pour toutes, mais une

---

1 Claire Brétécher, auteure de BD, fut la première à utiliser cette expression qui désigne dans les familles recomposées les enfants qui n'ont aucun lien de sang, mais peuvent avoir en commun un demi-frère ou une demi-sœur

structure de parenté en devenir où s'élabore notre histoire, notre filiation, et notre capacité à devenir des sujets autonomes.

*Mano Siri*

Renvois : Culture, Humanité, Société

## FANATISME

Tel que les Lumières l'avaient pensé, le fanatique tient à la fois du *barbare* et du *sauvage*. Du *barbare* car il fait corps avec ses croyances et son zèle ne laisse aucune place au doute. Il vit dans la foi du charbonnier et dans l'évidence d'une humanité qui s'arrête aux portes de son univers mental. D'où sa propension à bestialiser ou à diaboliser ceux qui ne partagent pas ses croyances, religieuses, éthiques ou politiques, et qu'il s'arroge le droit d'éradiquer sans états d'âme. Il tient également du *sauvage* car il se montre incapable d'arraisonner ses passions et de maîtriser ses fureurs destructrices. La dimension religieuse enfin du fanatisme se joue sur deux plans au moins : tout d'abord, à l'encontre des dissociations modernes, le fanatique s'efforce de réunifier le croire et le pouvoir, le théologique et le politique ; ensuite, le fanatique est prompt au sacrifice, sacrifice de soi comme celui des autres. Il se caractérise par des passages à l'acte aussi soudains que violents. Sous cet angle, si on ne la réduit pas à un simple *état d'esprit* enveloppant toutes sortes de sectarismes idéologiques ou religieux, la notion de fanatisme permet de saisir certains aspects des crimes racistes et antisémites. On reste horrifié devant l'image de M. Merah assassinant à bout portant deux militaires français d'origine arabe qu'il considère comme des traîtres puis des enfants et leur père saisis au milieu d'une cour d'école juive.

Dans la perspective progressiste des Lumières, l'usage public de la raison devait dissiper superstitions et préjugés ; le fanatisme comme « maladie » endémique serait guéri par l'introduction du doute, du scepticisme, bref de la relativité

moderne. La dialectique que les intellectuels éclairés ne pouvaient prévoir, c'est que loin de constituer des excès de religion ou de tradition, les fanatismes modernes en Europe furent aussi des phénomènes de recomposition et de sauts dans une foi nouvelle constituant des réponses au nihilisme et au désenchantement du monde.

Les individus que les prédicateurs et autres prêcheurs de haine parviennent à mobiliser, jusqu'au sacrifice, sont des jeunes gens en proie au sentiment d'injustice, de relégation et d'inutilité sociale. « Être déraciné », écrivait H. Arendt dans les toutes dernières pages des *Origines du totalitarisme*, cela veut dire n'avoir pas de place reconnue et garantie par les autres. Ces sauts dans la radicalité qui offrent à bon marché un univers de croyances absolutisées peuvent concerner des jeunes gens de toutes origines, souvent séduits par le radicalisme au hasard de mauvaises rencontres.

Paul Zawadzki

Renvois: Foi, Politique, Religion

## FASCISME

Le fascisme désigne avant tout une idéologie politique portée au pouvoir en Italie entre 1922 et 1945 sous la conduite de Benito Mussolini (1883-1945). Antiparlementaire, nationaliste, antimarxiste et militariste, elle se développe sous la forme d'un régime à parti unique, antilibéral, où l'ensemble de la société est fortement encadré par des organisations contrôlées par le pouvoir. Soucieux de faire revivre la grandeur du passé romain, le régime fasciste développe le culte du chef et s'appuie sur les valeurs d'autorité et d'obéissance. Il faut noter que l'Italie fasciste ne se dote d'une législation raciste qu'en 1938.

Inspiré du syndicalisme révolutionnaire et du nationalisme, le fascisme suscite de nombreux émules hors d'Italie, à commencer par Adolf Hitler lui-même. Le terme « fasciste » a de

fait connu un champ d'application très large, dépassant d'assez loin sa réalité historique italienne, jusqu'à emprunter les contours les plus flous. Depuis les années 1920, de nombreux groupements d'extrême droite s'en sont réclamés, se contentant la plupart du temps de ne prélever que quelques éléments idéologiques et de singer sa gestuelle paramilitaire. Quant à ses opposants, ils ont produit depuis cette époque des amalgames redoutables, assimilant admirateurs de Mussolini, partisans d'Adolf Hitler, et souvent, par identification abusive, d'autres sensibilités de la Droite se caractérisant par leur antimarxisme, leur nationalisme ou encore leur xénophobie. Depuis 70 ans, le terme de « fasciste » continue d'être utilisé pour discréditer certaines franges ou actes politiques. Cela ne va pas sans un effet contreproductif dans la mesure où pour combattre efficacement un mal, il importe de bien le nommer.

*Emmanuel Debono*

Renvois: Antisémitisme, Droite, Nationalisme, Politique, Race, Racisme, Société

### *Fasciste (contrepoint)*

Du mot *fascio* qui signifie « ligue », rappelant les faisceaux de l'imperium romain, symbole adopté par le parti national fasciste qui conduit le coup d'État d'octobre 1922 instaurant la dictature de Mussolini.

Le fascisme italien est une politique de masse développée dans une société brutalisée par la Grande Guerre et en quête d'idéaux nouveaux. Il est contre la démocratie, le libéralisme, le marxisme. C'est une conception du monde nationaliste et raciste, reposant sur une mystique de la violence et de la mort, mais aussi sur un culte de la jeunesse, de la force, de la beauté du corps. L'adhésion des masses au fascisme est obtenue par une séduction des sens. Fondu dans un ensemble surchargé de symboles – la chemise noire, le salut fasciste, le poignard à tête de mort –, l'individu perd toute faculté critique. Sous

la conduite du chef, le Duce, le fascisme italien dénonce le pacifisme, appelle à la guerre, à la conquête impérialiste. Il défend la race blanche et l'unité raciale du peuple. Il n'officialise l'antisémitisme qu'en 1938. En cela, il se distingue du national-socialisme, un racisme biologique tissé dès sa conception avec un antisémitisme rédempteur.

Le terme « fascisme » connaît une dérive de sens. Il est volontiers employé dans un sens péjoratif, synonyme de réaction, de dictature, de racisme, d'impérialisme. Ainsi, les régimes autoritaires apparus en Europe après 1919 ont tous été qualifiés de fascistes. En réalité, les dictatures de Salazar (Portugal), de Franco (Espagne), de Dollfuss (Autriche) étaient des nationalismes populistes, des corporatismes soutenus par l'Église catholique. En revanche, il y eut dans la France de Vichy, dans le contexte singulier de l'Occupation, un véritable fascisme incarné par les partis de Doriot et de Darnand, à l'engagement militaire et policier.

*Yves Ternon*

## FRANCE, FRANÇAIS

À notre époque de mondialisation, et de survol planétaire du globe par les informations, les flux financiers ou les marchandises..., une conscience « hors sol » et l'euphorie d'être partout chez soi à peu de frais font dédaigner les anciennes attaches d'une patrie jugée étroite et obsolète : celle-ci est vite associée aux vieux démons du chauvinisme, ou d'une extrême droite xénophobe, et les élans patriotiques font sourire – sauf dans le sport peut-être, où l'on voit le drapeau et l'hymne national reprendre du service en cas de victoire.

Pourtant, notre déclin et la montée en puissance d'autres nations permettent aussi une réflexion dépassionnée et un retour aux racines, ou aux sources. La culture française n'est plus suspecte d'impérialisme ; confrontés à l'effacement des frontières, aux piétinements de l'Europe et à l'amnésie des

jeunes générations vis-à-vis de l'Histoire, beaucoup éprouvent aujourd'hui le désir de ranimer le sentiment d'appartenance, et de redonner aux habitants d'un même coin de terre quelques raisons de vivre ensemble.

Une nation en effet n'est pas seulement un territoire entouré de frontières, ce découpage spatial est inséparable d'une histoire partagée ou adoptée : la France est fléchée, verticalement, par une profondeur culturelle, « être français » suppose qu'on partage une même langue mais aussi des images, des saveurs, des livres ou des chansons... Notre identité que résumant trois couleurs s'écrit sur les monuments en trois mots, rappelant à chaque citoyen que ceux de 1789 n'imaginaient pas d'être libres s'ils n'étaient égaux et fraternels.

Cette dimension civilisationnelle passe par la *transmission*, et implique un lien fort entre les générations. L'identité nationale, qui vient de loin, demeure un capital précieux pour affronter le choc entre les cultures.

*Daniel Bougnoux.*

Renvoi: Identité, Nationalités

## FRATERNITÉ

La fraternité est le 3<sup>e</sup> terme de notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », qui date de 1848 et qui orne les frontons de nos mairies et de certaines de nos écoles. Une manière de dire et de rappeler que la conséquence de la liberté et de l'égalité de tous devant la loi est la fraternité, celle-ci ne pouvant pas être assurée si les hommes ne sont pas tous libres et égaux entre eux ! En effet quelle fraternité attendre entre un esclave et son maître ?

Mais qu'est-ce que la fraternité ?

Notons d'abord qu'on ne choisit pas son frère ou sa sœur, qu'ils nous sont imposés par la vie même, que cela nous plaise ou non : le frère ou la sœur sont donc celui ou celle avec les-

quels nous aurions au moins un père ou une mère en commun, de préférence les deux... mais nous pouvons *ne pas aimer* notre frère ou notre sœur, nous pouvons même les détester parfois, et souhaiter leur mort. Disons que dans le meilleur des cas nous les aimerons mais en serons *jaloux* et cette jalousie peut être dévorante.

La Bible ne rapporte-t-elle pas comme étant l'un des premiers crimes de l'humanité, le meurtre d'Abel par Caïn son frère et la réponse qu'il fait à l'Éternel qui lui demande *où* il est? « Je ne suis pas le gardien de mon frère », dit-il indiquant justement en creux ce que nous devons être pour tous nos frères et sœurs : leurs premiers gardiens... et rappelant la tentation permanente qui est la nôtre : le désir de meurtre envers le frère ou la sœur.

La fraternité c'est donc d'abord cela, une solidarité non choisie, imposée en quelque sorte avec celui qui nous ressemble peut-être le plus mais envers lequel nous éprouvons, à cause de cette ressemblance et de ces différences entre nous, le plus d'envie et de jalousie. La solidarité, elle, est le plus souvent choisie : on se sent solidaire de telle ou telle personne, de tel ou tel groupe ; elle ne nous est pas imposée ! Et celui ou ceux dont on se sent solidaires ne sont pas censés être comme nous ni nous ressembler : nous reconnaissons en général leur différence irréductible et nous nous en accommodons. Il n'en est pas de même dans la fraternité : il y a toujours, en filigrane comme une exigence de ressemblance voire d'identité entre les frères dont on voudrait tant qu'ils soient les mêmes que nous. Mais ils ne le sont pas et leurs différences, leur altérité irréductible peut nous paraître insupportable !

Il y a donc une communauté de destin impliquée dans la fraternité et en même temps un risque : rien de plus doux qu'un frère mais rien de plus féroce aussi.

Aussi faut-il comprendre que cette fraternité que la République exige de nous doit se garder d'être fusionnelle : elle signifie tout simplement que tous ceux avec lesquels nous

vivons et partageons un territoire, une langue, une culture, voire notre humanité même, doivent être, par nous, traités *comme des frères*, que nous les aimions ou non. Un rappel utile sans doute...

*Mano Siri*

Renvois: Égalité, Humanité, Liberté, République, Solidarité

## FRÈRES MUSULMANS

En 1928, est fondée l'Association des Frères musulmans. Véritable matrice de l'islamisme actuel, cette confrérie adopte comme devise: « Le Coran est notre constitution » et milite pour islamiser l'État dans son intégralité en imposant la *chari'a*, la loi islamique fondée sur le Coran et la *sunna*, la tradition du prophète, comme sources exclusives de toute législation rejetant de ce fait tout apport culturel de l'étranger.

L'organisation des frères musulmans s'inscrit dans la ligne de l'école hanbalite, une des quatre écoles juridiques et théologiques retenues à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et autour desquelles s'articule l'islam aujourd'hui. Ibn Hanbal n'était pourtant pas un juriste mais un homme pieux vivant en Iraq au IX<sup>e</sup> siècle et qui prêchait la stricte observance du Coran et de la *sunna*. Ce courant est né en réaction à la *nahda*, le mouvement de la renaissance arabe, qui prônait au XIX<sup>e</sup> siècle un *aggiornamento* de l'islam. Il représente à cet égard une « contre réforme » au courant réformiste initié par le penseur Jamaledine al Afghani qui préconisait une relecture critique du Coran à la lumière de l'histoire, de l'archéologie et de la révolution industrielle. Aujourd'hui encore le credo des frères musulmans réactualisé en 2011 réaffirme une lecture rigoriste et littérale de l'islam et cherche à établir un contrôle idéologique de la société dans tous les domaines.

Tout en se plaçant dans la ligne du hanbalisme et relayée par des théologiens tels qu'Ibn Taymiyya au XIV<sup>e</sup> siècle et

Mohammad Ibn Abdelwahab le Saoudien au XVIII<sup>e</sup> siècle, la confrérie a su créer sa propre spécificité : opprimés en Égypte dans les années Nasser, tolérés sous Sadate, surveillés par Moubarak, les frères musulmans se sont montrés incapables de gérer l'État durant l'épisode Morsi.

*Antoine Sfeir*

Renvois : Coran, Islam, Islamisme

## GÉNOCIDES

Un *génocide* est l'extermination physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe d'hommes et de femmes ou d'une partie d'un groupe en raison de ses origines. Le terme a été utilisé pour la première fois en 1943 par le juriste polonais Raphaël Lemkin pour désigner l'extermination délibérée et méthodique des juifs et des Tsiganes par les nazis. Le génocide a pour fondement la discrimination d'une population considérée comme *indésirable* ainsi que le fait de lier l'appartenance à cette population à la *naissance*. En France, le génocide est puni en tant que *crime contre l'humanité*. Il est imprescriptible.

Si la liste des génocides reconnus par les historiens, les États ou les Tribunaux internationaux est longue, seuls trois d'entre eux ont été reconnus au plan juridique par des instances internationales dépendant de l'ONU :

- Le *génocide arménien* commis par l'Empire ottoman en 1915-1916,
- le *génocide des Juifs et des Tsiganes* commis par les nazis de 1933-1945,
- le *génocide des Tutsis au Rwanda*, commis par les milices hutues extrémistes en 1994.

Des discussions continuent autour du génocide des Cambodgiens à l'initiative des Khmers rouges de Pol Pot et Khieu Sampan dont les *crimes* couvrent l'ensemble des meurtres,

massacres, exécutions et persécutions ethniques, religieuses ou politiques commis par ce mouvement communiste radical, lorsqu'il contrôla le Cambodge de 1975 à 1979. Internationalement, l'ONU ne parle pas à leur propos de génocide bien qu'on évalue le nombre de victimes à un million sept cent mille personnes soit 20 % de la population car ce n'est pas leur origine ethnique qui était visée mais plutôt leur origine sociale. Pour eux, comme pour les victimes de l'esclavage et du colonialisme en Afrique, ou pour les Bosniaques à Srebrenica en 1995, on utilise plutôt le terme de « crimes contre l'humanité » tout aussi imprescriptibles.

*Antoine Spire*

Renvois: Colonialisme, Esclavage, Juifs, Racisme, Tsiganes

## HOMME / FEMME

On naît « homme » ou « femme » ; rares sont les hermaphrodites, porteurs à la fois des attributs des sexes masculins et féminins. Mais naître homme, ou femme, signifie donc seulement qu'on ne choisit pas à l'origine le sexe dont on est porteur physiquement : on naît sexué. C'est comme, de ce point de vue, la couleur de la peau ou la forme des yeux : on en hérite à la naissance et on va devoir vivre et grandir avec ; cela nous détermine génétiquement mais ne préjuge pas quel homme ou quelle femme on va devenir, ni même si on va le rester, physiquement parlant. Car on peut, dans certains pays, « changer de sexe », et devenir l'homme ou la femme que l'on n'était pas à la naissance. Cela tient au fait que tout en étant physiquement déterminé, on porte en soi des dimensions masculines et féminines que l'on pourra plus ou moins cultiver et exprimer dans la culture où nous grandissons et *devenons*, socialement, un homme ou une femme.

Il n'y a pas de déterminisme génétique, parce qu'on est homme, à la violence, au goût pour le combat et à la domina-

tion, pas plus qu'il y en aurait un à la douceur et à la soumission parce qu'on est, physiquement parlant, femme. Cela ne relève pas de l'hérédité biologique. Le genre d'homme ou de femme que nous devenons est à la fois une forme de choix – nous nous construisons nous-mêmes de par ce que nous pensons, décidons, et faisons – et l'acceptation plus ou moins consciente d'un héritage et d'un déterminisme culturel.

Il est très difficile pour une petite fille, qui naîtrait dans un pays où les femmes sont culturellement et « légalement » dominées par des lois qui contraignent leur puissance de choix, et des représentations qui orientent dès l'enfance le genre de vie qui leur est permis, de s'extraire de ce cadre et de choisir sa vie personnelle et professionnelle. La femme doit être libre de se marier ou vivre célibataire (soupçonnée d'être une « pute » parce qu'elle veut choisir ses partenaires amoureux), d'avoir ou non des enfants quand elle en a envie, et non pas parce qu'elle est soumise au rythme de sa fertilité et à la volonté de son mari, et de choisir un métier qui implique de poursuivre ses études... Mais il est aussi difficile pour un jeune garçon, sous peine d'être soupçonné d'homosexualité et d'être à ce titre dévirilisé et exclu, de ne pas se conformer à l'idéal de domination masculine tenu pour viril qui le renvoie à son futur rôle de mâle d'autant plus admiré qu'il *aura séduit* de nombreuses filles. Il est tenu de devenir le chef incontesté de la famille et où il fera régner sa loi. Cela commence très tôt, quand par exemple on exempte systématiquement les jeunes garçons de tout *service* dans les familles. Cette contribution, qui va de l'aide ménagère à la cuisine en passant par le service des hommes, jeunes ou moins jeunes, serait dévolue aux seules filles.

L'homme ou la femme que nous sommes devenus, que nous soyons homosexuel ou hétérosexuel, est une construction culturelle et sociale à laquelle nous avons participé et qui, tout au long de notre vie comme de l'Histoire, est en constante évolution.

*Mano Siri*

Renvois: Égalité, Famille, Homosexualité, Société, Sexualité

## HOMOSEXUALITÉ

L'homosexualité est une orientation sexuelle et consiste à être attiré sentimentalement et sexuellement par une personne du même sexe que soi. L'homosexualité concerne autant les hommes, gays, que les femmes, lesbiennes.

Si l'orientation sexuelle d'une personne peut varier au cours de son existence, en fonction des événements de la vie, elle n'est pas un choix. On ne choisit pas d'être homosexuel, de la même manière que l'on ne choisit pas d'être hétérosexuel. En revanche, en fonction d'un environnement plus ou moins tolérant, plus ou moins acceptant, une personne homosexuelle peut choisir de vivre son orientation sexuelle ou au contraire se forcer à la cacher ou même à la nier.

La non-acceptation de l'homosexualité donne lieu à une discrimination, l'homophobie. L'homophobie peut prendre plusieurs formes, être exercée par toutes sortes de personnes (famille, entourage, collègues, inconnus, fonctionnaires...), dans tous les domaines, et peut s'exprimer parfois de manière très violente. Outre ses conséquences directes, l'homophobie est aussi susceptible d'engendrer un mal-être profond chez les personnes homosexuelles.

L'homosexualité est dépénalisée en France depuis 1981 et n'est plus considérée comme une maladie mentale par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis 1990. Aujourd'hui, encore plus de 70 pays pénalisent l'homosexualité et 7 d'entre eux la punissent de la peine de mort. De nombreux autres pays ne la condamnent pas mais n'accordent pas les mêmes droits aux homosexuels, à leur couple ou leur famille.

*Elisabeth Ronzier*

Renvois: Discrimination, Famille, Tolérance, Vie

## HONNEUR

Il faut distinguer *les honneurs* de *l'honneur* lui-même.

Les honneurs désignent généralement la reconnaissance publique que l'on reçoit pour son travail, ses compétences, ses découvertes, son action voire ses exploits sportifs... ou militaires. Ainsi par exemple la République Française honore certains de ses citoyens au Panthéon dont elle distingue l'action, soit en les y inhumant, soit en inscrivant leurs noms sur les murs ou sur des plaques: Voltaire, Rousseau, Victor Hugo, Victor Schœlcher, Émile Zola, Jean Jaurès, Marie Curie, Jean Moulin, André Malraux... y sont enterrés; des inscriptions à la mémoire de Toussaint Louverture<sup>1</sup> et de Louis Delgrès<sup>2</sup> (et bien d'autres) sont visibles dans la crypte de même qu'un hommage aux « Justes de France ».

Les hommes et les femmes qui y sont enterrés ou cités ont en commun de ne jamais *avoir cherché les honneurs* mais de les avoir reçus postmortem, et pour certains comme Toussaint Louverture ou comme ceux qu'on appelle « les Justes » alors que l'État français de l'époque, qu'il s'appelât ou non « république » les pourchassait et les combattait. S'ils ne recherchaient pas « *les honneurs* » qu'ils ont finalement reçus, ils défendaient certainement mieux *l'honneur* de la France, et en particulier les droits de l'homme, que les représentants de l'État qui leur faisaient la chasse.

L'honneur apparaît donc ainsi comme une notion qui reconnaît l'action ou les actions justes dans un contexte d'injustice parfois « légale », c'est-à-dire une injustice reposant apparemment sur les lois de l'État.

Mais c'est aussi une notion ambiguë pour cette même raison: quand l'honneur vient prendre la place de la justice ba-

---

1 Inscription: « Combattant de la liberté, artisan de l'abolition de l'esclavage, héros haïtien mort déporté au Fort-de-Joux en 1803. »

2 Inscription: « Héros de la lutte contre le rétablissement de l'esclavage à la Gaudeloupe, mort sans capituler avec trois cents combattants au Matouba en 1802, Pour que vive la liberté. »

fouée, il revient alors à chacun de le mesurer, d'en être « juge » pour lui-même et pour les autres et on peut voir alors aussi des dérives s'installer « au nom de l'honneur ». C'est par exemple le cas de ce que l'on appelle « les crimes d'honneur », c'est-à-dire les meurtres commis au nom de l'honneur soit parce qu'on sait que la justice ne sera pas rendue et protégera des criminels, soit que l'on se méfie de la justice de son pays. Le « crime d'honneur » vise par exemple des assassins ou des violeurs et vise à rétablir un équilibre que l'on estime rompu : mais loin de le rétablir il entraîne en retour un autre « crime d'honneur » et ainsi de suite à l'infini... L'invocation dans ce cas de l'honneur est le prétexte à l'exercice de la vengeance qui sape le principe même de toute justice.

*Mano Siri*

Renvois : Droit, Injustice, Juste(s), République

## HUMAIN – HUMANITÉ

Qu'est-ce qu'être humain ?

Le mot a deux sens qu'on repère plus facilement en renvoyant à ce qui n'est pas humain, d'une part, et à ce qui est inhumain, d'autre part.

Le premier sens concerne l'appartenance ou non appartenance à l'humanité en tant qu'espèce. Qui est l'homme de la déclaration universelle des droits de l'homme ? À quoi le reconnaît-on ? Comment sait-on qu'il appartient à l'espèce humaine et non à une autre espèce animale ? Plusieurs critères ont été proposés : station debout, opposition du pouce, et surtout conscience et langage articulé réflexif. Aujourd'hui l'analyse de l'ADN différencie un être humain d'un animal, même très proche comme un chimpanzé. Mais dans la pratique, on reconnaît immédiatement un être humain à la forme de son corps, sans avoir besoin d'aucune analyse génétique ou autre. Même si le corps est déformé par quelque infirmité, celle-ci

est tout de suite vue comme telle portant sur un corps humain. Ceci implique que les propriétés de l'humain d'abord définies par l'appartenance à l'espèce sont ensuite l'objet de sciences dites « humaines », telles que psychologie, sociologie, anthropologie, qui font apparaître une grande diversité d'expériences et de cultures sans contredire pour autant l'unité de l'espèce et ses différences avec d'autres espèces.

Mais humain a un autre sens, dont la négation est l'inhumain. Il s'agit là d'une catégorie morale et légale qui ne concerne que des êtres humains. Un animal ne peut pas être inhumain; il faut être humain pour pouvoir être inhumain. La notion d'inhumanité, et non celle de non-humain, est ainsi utilisée pour définir les crimes contre l'humanité.

*Henri Atlan*

Renvois: Droits

## IDENTITÉ

De notre identité biologique nous ne prenons conscience qu'en cas de maladie: allergie, rejet de corps étranger ou de greffon. Mais si le corps est le support incontournable de notre identité, celle-ci ne s'y réduit pas.

L'identité psychologique définit à la fois une relation et une exclusion:

- Une relation: je m'identifie à mon père... je ne me sens bien qu'avec ceux qui me ressemblent. Ils sont identiques à moi... nous appartenons au même groupe.

- Une exclusion: ma carte d'identité et l'idée que je me fais de moi, me caractérisent, moi et personne d'autre.

Ce mot désigne donc un concept contradictoire:

- Idem: je suis comme mes proches, un alter ego, identifiable par une appartenance à un groupe, à une famille.

- Ipse: je suis « moi », comme tout un chacun est « soi », à nul autre pareil.

La fierté identitaire (ou la honte) résultent de la convergence de plusieurs représentations différentes :

- L'image que je me fais de moi dépend de mon humeur, triste ou gaie.
- Le récit que je fais de mon histoire caractérise mon identité narrative.
- Le récit que les autres font de moi imprègne mon identité : quand je suis fier d'être infirmier ou instituteur, je ne me sens pas Noir. C'est le regard des autres qui me rend *nègre* et me donne envie de me blanchir.

Le sentiment d'identité est nécessaire. Il donne cohérence au monde que l'on perçoit. Mais il est abusif puisque nous passons notre vie à changer (biologiquement, psychologiquement et socialement) tout en gardant l'impression de demeurer le même.

Le mot « identité » est précieux pour gouverner son existence, et il est dangereux, quand l'amour du même mène à la haine de l'autre.

*Boris Cyrulnik*

Renvois: Famille, Vie

## IMMIGRATION (ÉMIGRATION)

C'est le processus suivi par ces étrangers qui pour des raisons politiques, économiques et sociales quittent leur pays d'origine (émigrent) pour gagner une terre (immigrent) où ils espèrent ne plus être poursuivis en raison de leur opinion ou de leur ethnie, ou trouver de quoi vivre décemment.

Depuis 1945, plusieurs millions d'étrangers sont ainsi venus travailler en France. Depuis trente ans le discours de fermeture tenu à gauche comme à droite ne s'est révélé ni crédible ni efficace par rapport aux objectifs qu'il prétend se fixer : la fameuse maîtrise des flux. Ce qui est logique car, en réduisant la question à une technique de gestion des frontières, on occulte

l'essentiel à savoir les causes de départ, c'est-à-dire les grands déséquilibres qui séparent la planète entre riches et pauvres... On oublie aussi que derrière les flux, il y a des individus agissant, dont le sort ne peut être réglé au seul regard du « type d'immigration que nous voulons ». S'agissant des suites des décolonisations, on n'a jamais soldé les comptes. Ce qui explique bien des fractures : celles qu'on connaît ici entre centres-villes et banlieues, mais aussi celle qui s'accroît chaque jour entre le sud et le nord de la Méditerranée. Est-il nécessaire ici de stigmatiser les conditions indécentes de l'accueil des immigrés en France comme dans bien d'autres pays développés ? La présence d'immigrés clandestins qui ont été rançonnés par des passeurs aggrave évidemment la pression migratoire et les difficultés à trouver travail et logement contribuent à désocialiser certains immigrés. Pour autant, ne serait-il pas démagogique d'ouvrir sans contrôle les frontières compte tenu de la situation de l'emploi et du logement dans notre pays ? Sans cautionner la phrase de Michel Rocard selon laquelle « la France ne peut accueillir toute la misère du monde », il faut bien prendre acte du fait que les moyens limités d'un État national continuent à imposer l'existence de frontières.

La majorité des immigrés, pourtant parvient vaille que vaille à s'intégrer. Il n'est que de rappeler que les Italiens, les Espagnols venus avant la Deuxième Guerre mondiale sont finalement devenus pour la plupart des Français comme les autres. On prétend que ce serait chose plus difficile pour les immigrés originaires du Maghreb en raison de leur appartenance au monde musulman. Des millions de jeunes Français issus de ces minorités font tous les jours la preuve que l'intégration peut s'écrire au présent et que l'immigration, loin de n'être qu'un problème pour la France est une solution et un enrichissement.

*Antoine Spire*

Renvois : Colonialisme, Étranger, Intégration, Musulmans

## INCROYANTS

Tout le monde croit en quelque chose : l'amour, la beauté, la nature, la poésie, le progrès ... Mais l'incroyant est celui qui ne croit pas en un Être supérieur qui aurait créé l'univers et le régirait par un certain nombre de règles. Tout ne serait que le produit du hasard, et disons-le, de la chance. L'incroyance naît de l'ébranlement de la conscience et se refuse à adhérer à quelque foi que ce soit. Elle manifeste la possibilité donnée à chacun de croire ou de ne pas croire condition essentielle à la liberté de penser. Souvent, l'incroyant se méfie des religieux qui profèreraient de fausses vérités qu'ils prétendraient avoir reçues de Dieu lui-même. L'agnostique est celui qui ne sait pas, considère que l'existence de Dieu est indécidable. Pour lui la croyance risque de déboucher sur le fanatisme. Incroyants et agnostiques ne croient pas que Dieu, s'il existe, puisse se révéler aux hommes. Ils se moquent, parfois avec raison, de la crédulité de ceux qui croient sans avoir vérifié ce qu'ils affirment. Le phénomène de l'incroyance, né en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle en même temps que le protestantisme, conteste le magistère de l'Église après le règne meurtrier des Borgias. Les abus de l'Église sont pour beaucoup dans la naissance de l'incroyance. Comment adhérer à l'idée d'un Dieu bon et tout-puissant quand ceux qui le représentent sur terre sont des criminels comme les papes de la Renaissance ? L'athée apparut au XVIII<sup>e</sup> siècle postule, lui, que Dieu n'existe pas : il lui est donc difficile d'admettre qu'on puisse y croire et cela explique pourquoi les États qui se sont réclamés de l'athéisme ont souvent persécuté les croyants.

*Père François Lefort*

Renvois : Amour, Dieu, Foi

## INFORMATION-RUMEUR

Étymologiquement, l'information est description du réel et mise en forme de celui-ci; elle recouvre tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance du public sous forme d'images, de textes, de discours, de sons. L'information objective n'existe pas car le regard porté sur le monde est toujours subjectif, partiel et donc partial. Toutefois l'information doit être la plus honnête possible, visant à rendre compte du monde, en tentant de décrire les faits dans leur ensemble sans biais et sans omission volontaire. L'information s'essaie avec plus ou moins de bonheur à dire le vrai ou plutôt à s'en approcher autant que faire se peut: ainsi vise-t-elle l'objectivité sans pouvoir l'atteindre.

On a souvent parlé de l'information comme d'un 4<sup>e</sup> pouvoir aux côtés des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. En fait l'information exerce plutôt une influence qu'un pouvoir: si les autres pouvoirs décident de la gestion du temps et de la place dans l'espace des citoyens, on peut librement se soustraire à l'information, ne pas la lire, ne pas l'écouter, ne pas la regarder, mais nombreux sont ceux qui la recherchent et sont donc influencés par l'information.

La rumeur est faite d'informations inexactes et non vérifiées. Elle s'appuie souvent sur de vieux mythes qu'elle accrédite comme vrais. En 1969, Edgar Morin avait analysé cette « rumeur d'Orléans » qui affirmait que des femmes disparaissaient vers des lieux de prostitution exotiques dans les salons d'essayage de six commerçants juifs. En fait rien n'était arrivé. La rumeur court d'autant plus vite et d'autant plus loin qu'elle a trouvé dans la presse sa courroie de transmission idéale. Et depuis l'essor des médias et d'Internet, elle se nourrit des nouveaux moyens de communication, tout comme ceux-ci se nourrissent des rumeurs. N'est ce pas ainsi que l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone à Washington le 11 septembre

2001 n'aurait jamais existé? La rumeur est tenace et difficile à éradiquer.

L'information honnête et pluraliste peut seule y réussir.

*Antoine Spire*

Renvoi: Vérité

## INJUSTICE

L'injustice est ce qui s'oppose à notre idée de la justice. Mais lorsque nous parlons de justice, nous pensons à deux choses différentes : la justice rendue par les tribunaux (au nom des lois votées par le Parlement), et l'exigence que les humains se comportent de manière juste (au nom de ce que nous dit notre conscience).

Ces deux aspects se complètent souvent, car le rôle des tribunaux est d'assurer dans notre société un ordre juste. Cependant, il peut arriver que des lois soient injustes et, d'autre part, nous savons qu'il y a des manières de rendre le monde plus juste qui ne passent pas nécessairement par les tribunaux. Dans un État de droit, on peut contester la loi et militer pour qu'elle change ; dans une dictature il faut savoir y désobéir. Nous avons la responsabilité de veiller à ce qu'il y ait davantage de justice autour de nous.

Chacun ressent spontanément les injustices dont il est victime. C'est naturel, et c'est légitime. De plus, chacun a conscience des injustices commises envers des gens qui lui sont proches par le lieu d'habitation ou par l'appartenance. Et il est également naturel et légitime d'exiger justice pour ces gens-là.

Mais il est bien plus difficile de porter ailleurs son regard, et de découvrir les injustices commises envers les gens que nous connaissons peu ou que nous connaissons mal. Et le plus difficile, sans doute, est de penser aux injustices que l'on risque de commettre en luttant contre les injustices existantes. Or on n'a pas le droit de rendre justice à l'un au prix d'une injustice

envers l'autre : deux injustices ne se compensent jamais, au contraire elles s'additionnent.

Finalement, la question de l'injustice nous renvoie à une règle simple : parce que la famille humaine est diverse mais indivisible, chaque être humain a des droits imprescriptibles que je ne puis laisser violer. Cela est vrai de mon ami, et aussi de celui qui m'est étranger. Cela est vrai des personnes dont je suis solidaire, et aussi des ennemis des personnes dont je suis solidaire. Tous les humains, sans aucune exception, ont des droits fondamentaux que je dois défendre. C'est ainsi que nous pouvons combattre réellement l'injustice, chez nous et dans le monde.

*Meïr Waintrater*

Renvois : Droit, Étranger, Juste, Société, Solidarité

## INTÉGRATION

L'intégration désigne le fait qu'une personne « différente » (handicapé, étranger, etc.) ou jugée comme telle devient partie prenante d'une société, d'un pays. Elle procède donc d'un double mouvement : cette personne s'intègre à une communauté préexistante ; la société s'ouvre à cette différence, la reconnaissant comme sienne.

C'est dans le domaine de l'immigration que l'intégration fait souvent débat politique.

Certains voudraient y voir un impératif d'assimilation par lequel les personnes d'origine étrangère devraient abandonner tout élément de leur identité originelle (langue, traditions, culture, etc.) pour adopter les normes d'une nation pensée comme homogène. Ce faisant, ils oublient combien la société française s'est enrichie des apports provenant de décennies d'immigrations diverses.

Tout aussi problématique est la position de ceux qui, au prétexte de préserver une identité singulière, refusent d'adhérer

au socle des références communes et des principes républicains qui fondent la nation. À l'extrême, ils se vivent en marge de la société, autour de normes qui leur sont propres ; c'est le communautarisme.

Il ne peut y avoir intégration sans la rencontre d'une double volonté : celle de la personne qui veut s'intégrer ; celle de la société qui veut l'intégrer. Cela suppose un effort pour l'étranger, comme l'apprentissage de la langue. De la part de la nation, cela implique d'assurer l'égalité des droits et de combattre les discriminations qui marquent souvent ceux qui sont « différents ».

*Catherine Teule*

Renvois: Assimilation, Communauté, Communautarisme, Différence, Étranger, Identité, Immigration

## INTÉGRISME

L'intégrisme consiste à réduire toutes les formes du réel à une explication théologique prétendument supérieure aux autres. Comme il est persuadé de « détenir la Vérité », l'intégriste impose sa croyance aux autres, souvent par la violence.

L'intégriste se réfère directement au temps de la révélation de sa religion – comme si, depuis, rien n'avait existé. Il s'agit pour lui de démontrer que sa religion a tout inventé et que les civilisations n'ont rien produit. Pour lui, la seule façon de « plaire à Dieu » consiste à reproduire de manière automatique les faits et gestes de ces pieux ancêtres, ce qui va le mettre dans une position où il n'aura pas à penser mais devra se contenter de reproduire par mimétisme les anciens.

Les questions d'aujourd'hui ne sont jamais abordées directement : l'intégriste cherche un cas similaire dans l'ancien temps. Il raisonne par analogie. Qu'est-ce que le prophète aurait pensé de cette question? Aurait-il bu dans ce verre? Aurait-il mis cet habit? Au lieu de se référer à un prophète, il s'identifie

à lui. La vie du prophète ne lui fournit pas une explication du monde, c'est la perspective de la reproduire qui alimente son existence... Les écritures religieuses deviennent des schémas de conduite, des recettes à appliquer avec automatisme. Pas besoin de comprendre, pas besoin de réfléchir, pas besoin des autres, la répétition donne l'impression de s'élever au niveau de Dieu.

Les intégristes inversent la question de l'autorité: ils ne se soumettent pas à Dieu pour faire le bien, ils s'approprient l'autorité de Dieu en leur nom propre pour commander les autres hommes.

*Dounia Bouzar*

Renvois: Autorité, Croyance, Dieu

## ISLAM

L'islam est une religion monothéiste fondée par le prophète Muhammad en 610 de l'ère commune. En réalité, elle ne se veut pas une religion nouvelle mais un retour au monothéisme radical d'Abraham.

Les orientalistes et, dans leur sillage, les éditeurs distinguent généralement deux orthographes pour le mot islam: celle qui l'écrit avec « i » minuscule renvoie à la religion proprement dite dans ses sens spirituel, culturel et liturgique. Ce serait, par exemple l'équivalent de « christianisme ». En revanche, lorsque la typographie introduit le « I » majuscule, il s'agit plutôt de la grande civilisation composite et plurielle des hommes et des femmes qui ont embrassé l'islam ainsi que l'aire géographique qu'ils occupent; ce serait *mutatis mutandis* l'équivalent de « chrétienté ».

La définition la plus usuelle d'islam en langue française est soumission – sous-entendu qu'il s'agit d'une soumission à Dieu – et on a coutume de tenir pour acquis cette stricte synonymie entre les deux vocables *islam* et *soumission*. Or, non

seulement cette définition est erronée voire abusive mais elle ne rend absolument pas le sens complet du terme islam tel qu'il est construit, perçu et compris en langue arabe. La rigueur intellectuelle et la philologie arabe nous recommandent d'être plus circonspects. En l'occurrence, traduire le mot « islam » par « soumission » a longtemps corroboré l'idée d'une résignation malade, morose et fataliste : elle a toujours induit, à tort, l'idée théologique d'une abdication systématique de la raison et d'une démission méthodique du libre arbitre. Cela est d'autant moins fondé tant du point de vue théologique que du point de vue linguistique, qu'il n'y a pas d'isomorphisme entre les deux mots « islam » et « soumission » dans les deux langues arabe et française.

En ce sens le mot « soumission » rencontré en français n'est jamais rendu par le vocable « islam » en arabe. En réalité, son étymologie dérive de la racine tri-consonantique arabe *s.l.m*, qui donne *salam*, ce qui en dépit de tout – maintenant plus que jamais – signifie « paix » et « salut ». *S'islamiser* revient à entrer dans la paix... : c'est une pacification de l'âme. Et la périphrase qui rend le mieux compte du sens du terme islam est « déprise de soi pour une remise de soi confiante et dans la paix » à Dieu omnipotent et omniscient. C'est un abandon paisible et spontané dans un acte libre, en être libre. Enfin, l'islam est une allégeance perpétuelle et consciente à Dieu.

À cet égard, tout être reconnaissant la seigneurie divine et qui s'y remet en toute confiance et conscience est musulman. Ainsi Abraham, coryphée des prophètes, est-il présenté dans l'écrit coranique comme l'ami de Dieu et le premier musulman. En effet, parangon du croyant fervent et sincère, il consentit à offrir son fils en holocauste à Dieu par amour, obéissance et fidélité, en somme par acte d'islam. Dans le même ordre d'idées, les grandes figures emblématiques de la longue chaîne prophétique et les apôtres ainsi que Marie se présentent comme des « musulmans » dès lors qu'ils se conforment à la volonté divine et y adhèrent librement et naturellement. C'est en cela

que l'islam est dans ses sens étymologique et spirituel la religion de la prime nature. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de lire dans le Coran que la religion auprès de Dieu est l'« islam », non pas au sens de « mahoméтанisme » avec les recommandations prescriptives, la pratique rituelle et l'enseignement prophétique mohammadien mais au sens d'une déprise de soi pour une remise de soi confiante et dans la paix à Dieu.

Et cela agrée tout croyant déiste qui s'y retrouve, juif, chrétien ou bahaï. Ce croyant est à cet égard considéré comme « *musulman* ».

*Ghaleb Bencheikh*

Renvois: Bahaï, Chrétien, Croyant, Dieu, Juif, Musulman, Religion

## ISLAMISME

Jusqu'aux années 1970, l'islamisme était au même niveau que le christianisme et le judaïsme: il concernait la religion musulmane.

Au début des années 1980, des chercheurs français d'Aix-en-Provence ont voulu forger un concept nouveau qui regrouperait à la fois l'intégrisme et le fondamentalisme, l'intégriste étant celui qui s'attache à l'intégrité du texte, le fondamentaliste étant celui qui transpose cette intégrité textuelle à ses postures, ses comportements, ses attitudes. Ces deux concepts réunis ont donné aux yeux des chercheurs d'Aix celui de l'islamiste qui cherche à islamiser ou à ré-islamiser à la fois par le texte et le comportement les champs sociaux, administratifs, judiciaires, politiques et économiques dans lesquels ils vivent. Ainsi l'islamiste veut-il contrôler les rouages du pouvoir, donc l'État, c'est ce qu'on appelle l'islamisation « par le haut ».

L'islamisme a donné des courants d'idées et de pensée différents au cours du XX<sup>e</sup> siècle: au lendemain de la décolonisation, ces courants sont devenus de plus en plus radicaux. C'est en 1928 qu'apparaît la Confrérie des Frères musulmans,

créée par un instituteur de Haute Égypte, Hassan al Banna qui, très rapidement, va se dresser contre l'étranger en Égypte, et militer pour une islamisation accélérée des institutions égyptiennes. L'étranger n'était pas seulement la présence britannique avalisée par la Société des nations dans le cadre d'un protectorat, mais désignait également la monarchie égyptienne d'origine albanomacédonienne.

L'organisation des Frères musulmans va rapidement essaimer dans tout le Proche-Orient, à Jérusalem, à Aman, à Damas ainsi qu'à Beyrouth. Dès le début des années 1940, elle va même traverser la Méditerranée pour s'installer en Tunisie avec une vision légèrement différente selon laquelle l'Occident a également droit à son islam. La Tunisie, comme l'Algérie et le Maroc étaient alors sous protectorat français et c'était la France qui était visée par cette nouvelle donne.

L'autre courant contemporain est celui de Dawat al Tabligh (l'appel de la proclamation), créé à Lahore, ville de l'Inde britannique avant de devenir une ville pakistanaise après 1947. Mouhammad Ilias en est le créateur : il considérait que les mosquées se vidaient en raison des prêches et des discours abscons des imams. Pour ramener les musulmans vers leurs lieux de culte, il mit au point six principes concrets qui permettent au croyant d'articuler sa vie de musulman autour d'idées simples : imitation du prophète jusque dans son aspect extérieur, entretien de la mémoire (le « zhihr »), promotion de la prière communautaire qui « vaut vingt-sept fois la prière individuelle »... Il insiste en effet sur le groupe qui permet au croyant de se fondre dans la communauté. Le principe le plus important est celui de la mission (la « rahla » ou la « jawla ») qui conseille à chaque membre de participer à des sorties dans lesquelles ne se trouvent pas seulement des croyants et des membres du tabligh.

Le courant turc plus pragmatique, s'illustre à travers les partis politiques en Turquie comme le Refah de Necmettin Erbakan, interdit par les militaires en 1996 et dont l'AKP de Recep Erdogan a pris la relève aujourd'hui.

Enfin, le courant saoudien ou wahhabite du nom du théologien Mouhammad Ibn Abd al Wahhab, du (XVIII<sup>e</sup> siècle) est sans doute le plus rigoriste et sûrement le plus différent dans la mesure où il s'inscrit dans le salafisme (voir par ailleurs).

*Antoine Sfeir*

Renvois: Frère Musulman, Judaïsme, Islam, Musulman, Salafisme

### *Islamisme (contrepoint)*

L'islamisme est la domestication et la manipulation de la religion islamique en vue d'objectifs politiques. C'est la prétention affichée par des doctrinaires qui veulent gouverner selon la « volonté » de Dieu sur terre, prenant le Coran comme Constitution de l'État qualifié forcément d'« islamique ». La pensée islamiste ne repose que sur des arguments simplistes: son architecture idéologique n'est qu'un salmigondis de représentations spécieuses et d'artefacts doctrinaux fallacieux.

*Galeb Bencheikh*

Renvoi: Coran

## ISRAËL

Israël est le fruit d'un mouvement politique né en Europe centrale et orientale au troisième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, tant des Lumières que du courant des nationalités : le *sionisme*. Il se définit comme l'*État du peuple juif* depuis la proclamation d'Indépendance du 14 mai 1948, et c'est ainsi qu'il fonctionne sur les plans politique, diplomatique, culturel et institutionnel.

Longtemps très laïc et progressiste, le sionisme eut pour vocation de redonner aux Juifs leur statut de *peuple* doté de leur terre ancestrale (Eretz Israel), de leur langue nationale (l'hébreu) et donc du cadre étatique censé leur permettre de reprendre leur destin en main, après dix-huit siècles de diaspora forcée et souvent meurtrière.

Autrement dit, Israël n'est pas l'État de la *religion* juive, ce qui ne signifie pas que le judaïsme stricto sensu ne participe pas des lois et de la société israélienne. Difficile à comprendre ? Certes, surtout en France où la République a imposé, d'une part, une parfaite conjonction entre citoyenneté et nationalité, et, d'autre part, une stricte séparation entre religion et État. Mais il faut avoir à l'esprit que *les Juifs constituent à la fois un peuple et une religion*. Pour être assez rare sur la planète, cette ambivalence n'est toutefois pas unique (ex : les Druzes).

Le sionisme ayant précédé de loin la Shoah, celle-ci n'a en aucun cas créé l'émergence d'un État d'Israël bâti plusieurs décennies durant par des centaines de milliers de Juifs eux-mêmes, mais elle a contribué à créer un courant d'opinion favorable à sa reconnaissance internationale.

Seule authentique démocratie du Moyen-Orient, Israël fut confronté dès sa création au rejet quasi unanime des voisins arabes, et mena plusieurs guerres pour asseoir son existence. Depuis les traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie (1979 et 1994), le conflit israélo-arabe s'est concentré sur sa dimension israélo-palestinienne. Assez parallèle au mouvement national juif bien qu'apparu plus tardivement (années 1920-30), le mouvement national palestinien représenté par l'Autorité palesti-

nienne revendique une partie de la Palestine mandataire britannique, soit la Cisjordanie et Gaza. Les accords d'Oslo de 1993 ont ouvert la voie à un long processus de paix qui – hélas ponctué de phases de recul et de violences – finira sans doute par aboutir à un partage territorial entre l'État juif d'Israël et un État arabe de Palestine, conformément à ce que l'ONU avait préconisé dès son plan de partage du 29 novembre 1947 (accepté alors par le mouvement sioniste, mais rejeté par l'ensemble des acteurs arabes). Ce partage devrait se faire sur les frontières d'avant la guerre des Six Jours de 1967.

En attendant, Israël a toujours eu deux langues officielles – hébreu et arabe – et abrite en son sein une forte minorité arabophone (environ 20 %, très majoritairement musulmane) disposant des mêmes droits et devoirs civiques que ceux de la majorité juive, nonobstant de réels problèmes sociaux et exception faite de la conscription pour la plupart d'entre eux.

Quant au racisme, s'il existe hélas autant en Israël que dans d'autres pays, celui-ci tombe sous le coup de la Loi, et nombre d'organisations similaires à la Licra le combattent sans relâche.

*Frédéric Encel*

Renvois: Arabe, Citoyenneté, Nationalités, Racisme, Religion, République, Shoah, Sionisme

## JUDAÏSME

Le judaïsme est la religion et la culture des Juifs. Il permet de comprendre l'histoire du peuple juif.

Les origines du judaïsme peuvent être trouvées aussi bien dans la Bible, que dans le Talmud (immense ensemble de discussions rabbiniques sur une période de sept siècles entre le II<sup>e</sup> av. J.-C. et le V<sup>e</sup> apr. J.-C.). Son évolution se lit dans toute la littérature du Moyen Âge (commentaires, philosophie, poésie, grammaire), dans les écrits de la Kabbale (mystique) ainsi que,

bien entendu, dans tous les écrits philosophiques et littéraires postérieurs, y compris contemporains.

En tant que religion, le judaïsme se définit par rapport aux écrits bibliques : narratifs, législatifs, prophétiques, poétiques. Complétées par les discussions talmudiques, les ordonnances de la Torah (première partie de la Bible hébraïque, en français « Pentateuque ») forment l'ossature de la vie juive religieuse, mais aussi du comportement du Juif par rapport à la famille, la société, le pays où il vit. Le judaïsme religieux se vit au quotidien : prière, étude, lois alimentaires, fêtes, shabbath (le samedi), circoncision, etc.

Toutefois, le judaïsme ne se limite pas à une religion. Tout d'abord parce qu'il n'impose pas de dogmes. Mais aussi parce qu'il peut se traduire par une manière d'être, de vivre, de se situer par rapport à de grandes questions éthiques. De nombreux Juifs se reconnaissent comme tels sans aucune référence religieuse. Ils sont juifs parce qu'ils se sentent liés à un certain destin historique, par rapport à l'hostilité que leur vouent certains hommes (antijudaïsme ou antisémitisme), par rapport à une terre ancestrale (Israël, sionisme), par rapport à des coutumes culturelles y compris culinaires.

La Shoah a beaucoup contribué à éloigner de nombreuses familles de toute religion, mais sans entamer – au contraire – leur sentiment d'appartenance au judaïsme. En résumé, il y a de nombreuses façons pour un Juif de se situer par rapport à « son » judaïsme, presque autant que de sensibilités et de destins personnels.

*Daniel Farhi*

Renvois : Juif, Religion, Shoah, Torah

## JUIF (JUIVE)

Le nom de Juif, en hébreu *yehoudi*, vient d'une racine qui signifie « louer, remercier ». On le trouve chez l'un des douze

fils du patriarche Jacob : Juda, lequel donna son nom à la terre de Judée.

Le Juif est à l'origine un habitant du royaume de Juda créé à la mort du roi Salomon (986 av. J-C.) et dont la capitale était Jérusalem. Mais, bien sûr, ce nom ne recouvre pas seulement une appartenance nationale. Il s'applique aux femmes et aux hommes qui, depuis cette époque, pratiquent la religion juive (cf. l'article sur le judaïsme), que ce soit sur la terre de Judée ou partout ailleurs dans le monde. Mais il s'applique aussi à ceux qui héritiers de cette culture se considèrent comme appartenant au peuple juif.

Au cours de leur longue histoire, les Juifs ont été dispersés à travers le monde, principalement dans les pays d'Europe et d'Afrique du nord, et beaucoup plus tard en Amérique. Ils ont vécu au milieu de peuples qui ne pratiquaient pas leur religion (Chrétiens et Musulmans). L'attitude envers eux, tantôt hostile, tantôt favorable, a contribué à forger leur image. Pour les uns, ils étaient le peuple « déicide » (qui a tué Dieu, c'est-à-dire Jésus) ; pour les autres, ils étaient les ancêtres du monothéisme (croyance en un seul Dieu). Selon les lieux et les époques, le mot « juif » a donc pu désigner un traître, un renégat, ou simplement le descendant du peuple de la Bible dépositaire de l'idée monothéiste.

Il faut ajouter que la politique de l'Église a souvent interdit, à partir de la première croisade, aux Juifs de posséder des terres, de soigner les non-juifs, d'exercer toutes sortes de professions, ce qui les a contraints à se spécialiser dans le prêt d'argent à intérêt, d'où bien souvent le terme d'usuriers accolé à leur nom. Cela explique que, le mot « juif » ait été associé à des notions très négatives (avarice, usure, avidité, etc.)

Deux autres noms servent aussi à compléter celui de juif : Hébreu et Israélite. Les Hébreux (de l'Antiquité) étaient les descendants du patriarche Abraham appelé l'Hébreu (*ivri*), ce qui veut dire assurant le passage, la transmission. Dans certaines langues (russe, italien), le terme d'hébreu continue à

nommer le Juif. Les Israélites étaient les pratiquants de la religion de Jacob (autre patriarche également appelé Israël) et donc l'ensemble du peuple qui suivit Moïse au moment de la sortie d'Égypte (environ 1500 av. J-C). En France le mot israélite a longtemps été utilisé pour évoquer de l'extérieur les Français qui étaient de confession juive. Après la Shoah pendant laquelle les nazis et leurs collaborateurs assassinèrent tous ceux qu'en vertu de leurs théories raciales ils identifiaient comme juifs, le mot israélite tomba en désuétude. Le qualificatif de juif fut revendiqué par tous ceux qui religieux ou non se sentaient appartenir au peuple juif.

*Daniel Farhi*

Renvoi: Judaïsme

## JUSTE(S)

Le terme de « juste », en hébreu *tsadik*, est celui par lequel la Bible et le judaïsme désignent le plus haut niveau de morale qu'un homme puisse atteindre.

En effet, la racine de ce mot contient à la fois l'idée de *tsédek* – justice – et de *tsedaka* – charité. Ce qui signifie que l'homme juste – *tsadik* – est à la fois juste et charitable. L'homme doit agir au nom de ces deux valeurs essentielles et complémentaires. Il faut, pour qu'une société subsiste, qu'y règnent à la fois la justice et la charité.

### *JUSTES PARMİ LES NATIONS*

Cette distinction, qui s'accompagne de l'octroi d'une médaille et d'un diplôme de reconnaissance nominatif, a été instituée par le parlement israélien en 1953 pour honorer la mémoire des femmes et des hommes non-juifs qui, au péril de leur vie, ont contribué à sauver des vies juives durant la Shoah (extermination de 6 millions de Juifs par les forces nazies et leurs alliés en Europe durant la Seconde Guerre mondiale).

Les « justes parmi les nations » sont des modèles pour leurs contemporains. Ils ont accompli le devoir que leur dictait leur conscience ou leurs églises face à une persécution raciale sans précédent.

Il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État d'Israël à des civils. Yad Vashem, l'Institut basé à Jérusalem qui décerne le titre, estime que l'hommage rendu aux Justes parmi les nations revêt une signification pédagogique. En effet, aucune des 27 000 personnes honorées à ce jour n'a agi en fonction d'une éventuelle récompense, mais uniquement par rapport à la morale humaine qui commande de se comporter avec droiture, charité et bienveillance envers chacun.

*Daniel Farhi*

Renvois : Israël, Shoah

### *Justes de France et en France (contrepoint)*

C'est après le procès et l'exécution de Eichmann à Jérusalem, que le titre de « Juste parmi les Nations » commence à être effectivement attribué. En France, les Justes ainsi distingués sont entrés progressivement, depuis 1995, dans le vocabulaire officiel de la République et sont devenus « les Justes de France ». Ils sont reconnus et fêtés par la loi de mars 2000. Ils entrent au Panthéon (18 janvier 2007). Le Comité français pour Yad Vashem souhaite étendre leur reconnaissance. Récemment (discours du 20 juillet 2012 sur la rafle du Vel d'hiv'), le président François Hollande a estimé que, dans une période noire, « ...l'honneur fut sauvé par les Justes (...) par tous ces Français qui ont permis que survivent les trois quarts des Juifs de France ».

*Bernard Delpal*

## LAÏCITÉ

La laïcité est le droit de croire ou de ne pas croire. De ce fait, la laïcité est le seul courant de pensées qui reconnaît l'athéisme et l'agnosticisme comme étant des démarches de foi et de recherche : doute, foi en l'homme, foi en un être suprême, foi en l'éternité de la matière, ni Dieu, ni maître, etc.

La laïcité fait ainsi une différence très nette entre la foi et la religion : la foi est une démarche de l'intime participant de la raison et du cœur, qui n'est pas totalement rationnelle, une démarche d'adhésion à une croyance qui échappe en tout point aux sciences exactes ; la religion ou les philosophies religieuses sont des organisations historiques d'une communauté dont les membres partagent ou croient partager une croyance quelconque.

C'est pour cela que la laïcité permet aux religieux et aux non religieux de cohabiter.

En temps de crise, chaque être humain a tendance à se réfugier dans sa famille ou sa communauté : reléguant la citoyenneté nationale au second plan, il se renferme dans une citoyenneté communautaire plus sécurisante à ses yeux. En ce sens la laïcité promeut directement une citoyenneté qui transcende les appartenances identitaires, communautaires et régionales. De fait, la laïcité fait de chaque citoyen un responsable de la cité (sens originel du mot citoyen).

C'est dans cette optique que la laïcité garantit l'égalité entre tous les citoyens quelles que soient leur origine, leur « race » ou la couleur de peau. À ce titre elle assure également la solidarité entre eux.

En laissant la foi de chacun dans l'espace privé, la laïcité garantit l'exercice de tous les cultes et leur non-conflictualité dans l'espace public.

*Antoine Sfeir*

Renvois : Citoyen, Communauté, Croyants, Dieu, Religion

## LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'opinion et d'expression est l'une des premières libertés politiques considérée à juste titre comme participant des libertés fondamentales. L'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen spécifie: « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Nombreux sont ceux qui ont montré que la liberté d'expression est indispensable à la liberté de penser. « Certes, on dit: la liberté de parler, ou d'écrire peut nous être retirée par un pouvoir supérieur mais absolument pas celle de penser. Toutefois, quelles seraient l'ampleur et la justesse de notre pensée, si nous ne pensons pas en quelque sorte en communauté avec d'autres à qui nous communiquerions nos pensées et qui nous communiqueraient les leurs! On peut donc dire que ce pouvoir extérieur qui dérobe aux hommes la liberté de communiquer en public leurs pensées, leur retire aussi la liberté de penser », écrit le grand philosophe Emmanuel Kant.

La liberté d'opinion et d'expression va donc de pair avec la liberté d'information et plus spécifiquement la liberté de la presse, qui est la liberté pour un journal, une radio ou une télévision de dire ou de taire ce que bon lui semble, sous réserve d'en répondre devant les tribunaux en cas de diffamation ou de calomnie. La calomnie et la diffamation, l'appel à la haine ou au meurtre sont les restrictions imposées à la notion de liberté d'expression pour toute parole publique. En cette matière appeler au meurtre n'est pas une opinion mais un passage à l'acte qu'il faut empêcher... Les lois qui interdisent la parole raciste restreignent la liberté d'expression et c'est aux tribunaux qu'il revient d'apprécier si la liberté d'expression a fait l'objet d'un abus au profit d'un discours d'exclusion ou de haine.

*Antoine Spire*

Renvois: Information, Liberté, Opinion

## LIBERTÉ

La liberté apparaît d'abord comme le désir et le pouvoir de faire tout ce que l'on veut, dans l'absence totale de contraintes. Mais il n'y a pas d'humanité sans contrainte. Mais « faire tout ce que l'on veut » se heurte immédiatement au désir identique de l'autre. La liberté, à moins de se confondre avec la tyrannie, s'arrête donc nécessairement là où commence la liberté de l'autre.

De tous les êtres vivants, seul l'homme est libre, car il agit en pleine conscience de sa condition, en étant capable d'envisager de l'améliorer, de la dépasser ou de s'en affranchir. C'est comme cela, que des hommes se sont libérés de l'esclavage, de la colonisation, de la tyrannie et de toute forme d'aliénation ou de servitude, c'est dire le pouvoir mobilisateur de la liberté.

Certains philosophes attestent d'ailleurs que l'homme n'a pas d'autre choix que d'aller vers l'accomplissement de sa liberté. C'est au nom de ce principe essentiel et fondamental, principe philosophique et de droit, que le XX<sup>e</sup> siècle a accompagné les mouvements d'indépendance de beaucoup de peuples. En voulant préserver sa liberté, l'homme a renoncé à la barbarie et forgé l'État de droit.

Face aux choix, la liberté se présente comme la plus haute exigence de responsabilité. Sartre disait, dans *La République du silence (Situation III)* que « jamais nous n'avons été plus libres que sous l'Occupation allemande ». Ce propos paradoxal vise à nous faire comprendre que bien qu'ayant perdu tous nos droits, nous n'en restions pas moins responsables de nos actes. Il fallait choisir : parler ou se taire, s'engager ou se détourner, résister ou collaborer. Ceux qu'on appelle les « Justes » furent des femmes et des hommes libres sous le nazisme.

Objet de sacrifice, d'adoration et de belles œuvres d'art, la liberté est précieuse pour chaque individu et chaque peuple, sans distinction. Elle a été brillamment symbolisée par Eugène Delacroix dans son chef œuvre *La Liberté guidant le peuple*. Et définitivement sacralisée par la Déclaration Universelle des

Droits de l'Homme et du Citoyen, dans son article premier :  
« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

*Salima Aït-Mohamed, Mano Siri, Antoine Spire*

Renvois: Droits, Esclavage, Humanité, Juste

## LIVRE – LES LIVRES

L'écriture est le préalable à l'existence du texte et donc du livre. Il s'agit d'un codage permettant de transmettre et de conserver des notions abstraites et de raconter des histoires réelles ou fictives. Le livre ou le e-livre téléchargé sur Internet apporte une réponse à nos besoins de connaissance et de formation mais aussi à nos besoins d'information. À bien des titres, notre époque devrait être faste pour le livre qui reste le moyen essentiel d'accès à la connaissance et à l'enrichissement de la culture. Quel merveilleux moyen de penser par soi-même, de comprendre le monde pour contribuer à sa transformation ! Le livre demeure un inestimable moyen de s'instruire et de communiquer, de se distraire et de se cultiver, de prendre conscience de l'état de la réalité, en un mot de se faire plaisir. Les lecteurs potentiels sont donc légions mais trop nombreux sont ceux qui n'ont ni le temps, ni les moyens, ni les raisons ni le désir de lire. Le temps à vivre est le même pour tous mais dans une société où le temps de vivre vient à manquer, chacun étant bousculé par ses obligations professionnelles et familiales pour ne rien dire des obligations militantes, le temps de lire est souvent sacrifié. Les moyens de lire concernent les budgets investis dans cette pratique si essentielle. Difficile d'acheter beaucoup de livres pour les salaires trop faibles et compliqué de trouver son bonheur dans une bibliothèque qu'on hésite à fréquenter sur son temps de loisir. Mais ce qui importe le plus ce sont les raisons et le désir de lire qui manquent d'autant qu'on ne demande pas suffisamment à chaque citoyen de s'ex-

primer sur les choix de société qui font la vie. La pratique de la démocratie renvoie au livre ou au journal qu'il faut lire pour donner un avis averti sur l'urbanisme, la famille, l'école, ou la santé. Sans doute faudrait-il une politique gouvernementale plus active en faveur du livre qu'on devrait apprendre à aimer à l'école dès le plus jeune âge. D'autant qu'Internet nous plonge dans des océans de savoir souvent peu structurés que la lecture de certains livres peut permettre d'organiser. Vivre dans les livres c'est multiplier ses potentialités de socialisation dans l'espace et dans le temps. Il faut oser se saisir des livres !

*Antoine Spire*

Renvois: Citoyen, Culture minoritaire, Démocratie, Opinion

## LOI

*Cf. Droit*

## MARIANNE

Marianne est le symbole de la République. Son buste est dans toutes les mairies, toutes les assemblées. Marianne a toujours une poitrine avantageuse car elle est la mère nourricière de tous les habitants d'un même pays. Marianne est la représentation sculpturale de la République. Marianne est la République, la République est Marianne.

Pour qui a une carte d'identité française, Marianne représente la protection suprême. Ses enfants peuvent être à l'étranger, en cas de guerre ou de catastrophes, ils seront rapatriés par ses soins. Marianne protège et en échange, ses fils et ses filles doivent être capables de se sacrifier pour elle.

Marianne a son buste au-dessus du maire, à la porte des écoles. Elle indique que tous ses enfants ont le droit de voter,

ont le droit d'être éduqués, le droit d'être protégés. Elle préside aux mariages, aux naturalisations, aux baptêmes républicains.

Marianne a son buste dans les tribunaux, les commissariats, les assemblées territoriales.

Mais Marianne était là quand on a arrêté les Juifs au nom de l'État français. Marianne était là quand on a massacré des manifestants algériens à Paris le 17 octobre 1961. Elle est là quand les clandestins sont renvoyés chez eux. Pour être protégé par Marianne, il faut être citoyen et avoir des papiers, un métier, un logement. Marianne peut être dure pour les orphelins d'un État, qui n'ont ni papier, ni logement, ni emploi. Marianne était là avec les conquêtes coloniales, elle trônait dans les colonies. Elle fermait les yeux devant les esclavages et les atrocités. Marianne est partout.

Marianne peut être de velours, elle peut être de marbre et d'acier. C'est pourquoi le sculpteur de son buste est anonyme, car elle est sculptée par notre histoire, nos choix, nos volontés, nos combats.

*Maurice Goldring*

Renvois: Citoyen, Étranger, Identité, République

## MILITANT

À l'origine de tous les progrès sociaux, il y a un geste engagé. C'est peut-être cela qui définit le militant : l'engagement. Ceux qui consacrent de l'énergie et du temps à défendre les aspirations et les revendications de leurs congénères le font souvent d'abord dans la solitude avant d'être rejoints par d'autres qui se reconnaissent dans leurs paroles et dans leurs actions.

Si dans l'immédiat les militants ne sont pas toujours considérés, au terme d'un combat remporté, l'Histoire les crédite d'une acuité de vision que d'autres n'ont pas.

Le monde entier se souvient de Spartacus mais pas du nom du gouverneur qui l'a supplicié. Le nom de Mandela l'a empor-

té sur celui du fondateur de l'apartheid. La force des militants c'est de renverser les exploitations et les oppressions, grâce à leurs convictions. Le courage et l'opiniâtreté sont leur lot. Humbles ou célèbres, ils marquent l'histoire de l'humanité. Capables de s'indigner, ils organisent et participent à des luttes qui changent la face du monde. Jacquou le croquant, mais aussi les sans-culottes, les communards, les résistants, les syndicalistes sont des figures militantes qui ont donné forme et contenu à notre démocratie.

Y aurait-il de la démocratie sans résistants aux tyrannies? Y aurait-il des congés payés, des retraites, une sécurité sociale, des droits du travail sans syndicalistes? Y aurait-il des progrès de l'égalité entre sexes sans féministes? Pour sauver la banquise il faudra peut-être s'en prendre aux banquiers: mais pas sans écologistes convaincus. Et pour faire reculer le racisme et l'antisémitisme, il faut des militants qui n'arrêtent pas d'expliquer, de convaincre qu'il s'agit là d'un combat universaliste.

Les gestes des militants sont simples mais ambitieux. Souvent, trop souvent ils apparaissent inefficaces, vains, répétitifs: et puis la parole est entendue, le tract est lu, le film est vu et compris, l'explosion sociale est là – comme en mai 1968. Alors les militants aident les autres à faire le chemin qu'ils ont eux-mêmes parcouru: de l'éveil de quelques consciences à la conscience collective, le changement social peut tout à coup s'imposer. Ainsi en fut-il de la marche pour les droits civiques et la liberté à l'initiative de Martin Luther King aux USA et de la marche dite des Beurs dans la France de Mitterrand.

Le militantisme ne peut être efficace sans conviction personnelle et donc sans démocratie: il suppose l'adhésion individuelle réelle et non contrainte à une cause librement choisie. Être « militant » dans le parti unique d'un État totalitaire, d'une secte ou d'un groupe terroriste n'a rien à voir avec le militantisme, mais tout avec l'endoctrinement idéologique.

Être militant c'est être généreux, avec la conscience qu'on ne peut être heureux tout seul et que les solidarités sont la base de l'existence.

*Gérard Filoche*

Renvois: Droits, État, Solidarité, Totalitarisme

## MOYEN-ORIENT

Le Moyen-Orient est une construction intellectuelle britannique datant des débuts du XX<sup>e</sup> siècle. Première puissance mondiale, le Royaume-Uni bâtit ce Middle East sur la base de trois caractéristiques essentielles : d'importantes ressources pétrolières, une forte majorité arabo-musulmane, et la présence du canal de Suez, jugulaire vers leurs gigantesques possessions des Indes. Selon les périodes et les acceptions, ce concept géopolitique a inclus jusqu'à la Libye à l'ouest et l'Iran à l'est, et du Caucase au nord à la Corne de l'Afrique au sud. Dans tous les cas, la péninsule arabique en a toujours été le cœur. Le Moyen-Orient – aujourd'hui unanimement adopté comme tel – a prévalu sur le Proche-Orient ; ce concept-là, typiquement français et plus récent, inclut exclusivement l'ancien Levant mandataire (Syrie-Liban, 1920-1945) et, par extension, la zone du conflit israélo-arabe.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Moyen-Orient a figuré presque sans discontinuer parmi les zones les plus instables (avec des coups d'État à répétition), les plus convoitées (pétrole), et les plus conflictuelles (guerre Iran/Irak de 1980-88 = 1 million de morts...). Il est en outre le berceau et l'un des principaux théâtres d'opérations de l'islamisme radical, et, sauf exception yéménite, est demeuré relativement en dehors du Printemps arabe déclenché en 2010-2011 au Maghreb. Ajoutons qu'à de rares exceptions près, cette région n'a jamais connu de véritables régimes démocratiques, et qu'elle

représente encore actuellement la région du monde la plus rétrograde quant au statut des femmes.

Les quatre grands dossiers géopolitiques contemporains du Moyen-Orient sont, d'une part le nucléaire iranien, d'autre part le clivage sans cesse plus violent entre musulmans sunnites et musulmans chiites (par-delà même les traditionnelles rivalités entre États), l'émergence d'un puissant nationalisme kurde fédérateur et enfin l'existence, depuis 1948, d'un État juif, considéré encore aujourd'hui, malgré les accords de paix signés, comme un intrus, avec lequel cependant, on fait du commerce.

*Frédéric Encel*

Renvois: Juif, Islamisme, Israël, Nationalisme

## MUSULMAN

Pour le musulman (mouslim), pour les musulmans (mouslimoun), le péché le plus grave est celui d'associer Dieu à d'autres divinités. Visant précisément les Chrétiens et leur dogme du mystère de la Trinité, le Coran stipule que « Dieu n'a pas d'associés, il n'a pas engendré et n'a pas été engendré ».

Pour devenir musulman, il suffit de naître musulman ou de proclamer devant une assemblée de musulmans la Shahâda ; le témoignage : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son messager. » On est alors reconnu comme musulman.

L'islam se présente comme l'aboutissement du monothéisme puisque Mohammed (Mahomet) s'est déclaré le sceau des Prophètes, son message est le plus fidèle au message divin, directement dicté par Allah. Il est aussi universel puisque le Prophète a déclaré qu'il lui plaisait que l'Islam soit la religion de ses compagnons. Par cette phrase il a donné à l'islam son caractère universel : « Toute l'humanité a vocation à se soumettre à Dieu. »

Les fondements de l'islam relèvent de prescriptions individuelles qui s'inscrivent dans la droite ligne des écritures qui

ont précédé le Coran, et de commentaires qui reposent sur les cinq piliers (Azkân) que chaque musulman doit respecter :

Le témoignage ou la Shahâda

Les cinq prières quotidiennes (al Salâh)

Le jeûne (al Siyâne) qui se déroule lors du mois lunaire du Ramadan

Le Zakat ou l'impôt religieux qui fait obligation à tout musulman de payer de 2,5 à 10 % de ses bénéfices pour assurer la solidarité de la Communauté.

Le Hajj ou pèlerinage à La Mecque et à Médine

*Antoine Sfeir*

Renvois: Chrétien, Dieu, Humanité, Islam

## NATIONALISME

Il a pour point de départ la conscience d'hommes et de femmes de former une communauté nationale en raison des liens (langue, culture) qui les unissent et les amènent à vouloir se doter d'un État souverain. C'est donc une théorie politique qui affirme la prédominance de l'intérêt national par rapport aux intérêts des classes et des groupes qui constituent la nation ou par rapport aux autres nations de la communauté internationale. Le nationalisme érige la nation en valeur absolue à laquelle le droit, la morale et la politique devraient se soumettre. Lorsque la nation est conçue comme un absolu, elle ne peut dépendre de rien même pas du peuple, d'où l'inévitable tendance du nationalisme à être antidémocratique. Plus encore le nationalisme est constitutivement xénophobe car ceux qui ne font pas partie de la nation sont exclus de toute citoyenneté. Ainsi le nationalisme se présente-t-il souvent comme un patriotisme exagéré, porté au fer rouge qui exclut l'autre, l'étranger auquel il n'est pas prêt de reconnaître des droits. Dans l'histoire de France il a même parfois frisé le ridicule. Qu'on songe à Paul Déroulède, dont la devise est « Qui vive? France! »,

qui créa la Ligue des Patriotes en 1882. Sa passion pour la « revanche » sur l'Allemagne après la défaite de 1870, lui vaut de devenir également l'un des chefs du parti anticolonial. Pour lui, la conquête coloniale puiserait l'énergie dont la France a besoin pour la future guerre contre l'Allemagne. Combien d'images le montrent drapeau au vent et clairon (titre de l'une de ses œuvres) à la bouche partant à l'assaut de l'ennemi ! Mais de ridicule le nationalisme peut devenir dangereux, son patriotisme pouvant dériver en violence exercée contre tous ceux qui ne se reconnaîtraient pas dans la nation.

Curieusement l'usage du terme « front national » illustre cette dérive. Pendant la Seconde Guerre mondiale il y eut en France un front national, organisation de résistance rassemblant tous ceux, français et étrangers, qui voulaient bouter les nazis hors du pays, (Il n'était pas nationaliste !). Aujourd'hui le Front national (FN) est un parti politique d'extrême droite, nationaliste, fondé en 1972 par « Ordre nouveau » groupuscule crypto fasciste présidé par Jean-Marie Le Pen à qui a succédé depuis le 16 janvier 2011 Marine Le Pen. À l'origine, son nom complet était « Front national pour l'unité française » (FNUF) sans aucun rapport avec le front national de la résistance. Nationaliste, xénophobe, ce parti s'affirme d'abord comme hostile à la mondialisation réalité aujourd'hui incontournable, et à l'immigration qui contribue à enrichir la diversité nationale.

*Antoine Spire*

Renvois : Citoyenneté, Étranger, Nationalités

## NATIONALITÉ

Le mouvement des nationalités remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle de nombreux peuples d'Europe englobés dans de vastes entités territoriales pluriethniques, tels que l'empire d'Autriche-Hongrie ou l'empire Ottoman, cherchent à s'en émanciper. Ils mettent chacun en avant une langue, une

culture, une histoire, des traditions particulières, qui justifiaient la création de formations territoriales indépendantes. Ces aspirations empruntent parfois des formes agressives dans un contexte européen où s'expriment fortement les nationalismes. L'affirmation des nationalités conduit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'apparition de nouveaux États, parfois au terme de conflits sanglants. Après la Première Guerre mondiale, de multiples États tels que la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie ou encore la Pologne sont créés ou recréés sur les décombres des empires vaincus. Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'impose alors. La création de l'Organisation des Nations Unies au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et la Décolonisation achèvent de le consacrer. Aujourd'hui encore, des populations s'estiment toutefois prisonnières de constructions politiques, mettant en avant leur caractère national distinct.

La nationalité signifie par ailleurs l'appartenance à un État, conférant des droits et des devoirs. Ses modes d'acquisition varient en fonction des pays – et des époques – et font intervenir les principes de « droit du sang » (obtention de la nationalité par la filiation) et de « droit du sol » (par le fait d'être né dans un pays ou d'y avoir résidé). Pour les partis et organisations nationalistes, la nationalité confère des droits supérieurs aux nationaux par rapport aux populations allogènes d'implantation récente ou temporaire, en vertu du principe de la « préférence nationale ». Les conditions d'obtention de la nationalité constituent souvent, comme en France, un enjeu politique important.

*Emmanuel Debono*

Renvoi: Nationalisme

## NATURE

Il n'y a pas de nature humaine; cela signifie que ce qui nous distingue justement des autres espèces *naturelles*, c'est

que *notre nature d'homme c'est de ne pas en avoir*. Parce qu'on ne peut avoir à la fois une nature et être libre.

Si on accrédite l'idée de nature humaine, on accepte alors aussi l'idée d'une détermination à laquelle on ne peut échapper, qui nous fait être ce que nous sommes sans que nous puissions en être tenus pour responsables, mais sans que nous ne puissions non plus en changer. Autrement dit si nous sommes un « salaud », tant pis, nous ne pourrons être rien d'autre puisque c'est notre nature...

De même si on accepte l'idée de nature, on accepte aussi l'idée *racialiste* de pouvoir avoir une nature noble ou ignoble qui fige définitivement notre place dans la hiérarchie sociale. C'est par exemple ce que prétendent toutes les sociétés structurées en castes : on y appartient, par nature, parce qu'on est né dedans, parce qu'on ne peut donc en sortir, parce que cela nous détermine génétiquement et psychiquement. On naît et on vit dans une caste qu'on n'a pas choisie et qui détermine définitivement ce que l'on pourra faire et ce à quoi l'on aura droit dans la société. Si on est né *intouchable*... c'est sans doute dommage mais c'est ainsi : voilà par exemple ce qui structurait la société indienne avant l'indépendance de l'Inde, avant que Gandhi et Nehru n'abolissent le système des castes.

Nous sommes structurés pour apprendre, pour comprendre et pour penser et cela nous rend libres de choisir ce que nous serons : autrement dit nous sommes ce que nous devenons. Cela ne signifie pas pour autant qu'on doive dire à ceux qui sont tout en bas de l'échelle sociale que c'est bien fait pour eux : cela signifie au contraire que ceux qui sont dans cette situation peuvent, si l'occasion se présente, en sortir et s'élever... sous réserve bien sûr que la société soit suffisamment évoluée pour le rendre possible. En tous les cas nous ne sommes jamais *condamnés* à être dans telle ou telle situation...

Mais si nous n'avons pas de nature nous appartenons néanmoins à la nature au sens où nous en sommes solidaires comme l'un de ses maillons, et un maillon particulier puisque

nous disposons du libre arbitre : nous en sommes un maillon responsable... Ici la nature ne désigne plus notre « essence d'homme », mais est à entendre au sens plus général d'environnement terrestre, voire de l'univers. Sur Terre, relève de la nature tout ce qui vit au sens du vaste éco-système dont nous faisons partie, et tout ce qui, sans être vivant, rend la vie, y compris humaine, possible. Détruire ce système équivaldrait à un suicide collectif.

*Mano Siri*

Renvois : Humain, Liberté, Race, Société, Solidarité, Vie

## NAZISME

Le nazisme ne doit pas être confondu avec le fascisme même s'il en relève. Et le ranger indistinctement sous la catégorie de totalitarisme sert surtout à noyer le poisson et à permettre d'établir une confusion entre régime nazi et régime communiste. Car les intentions et les objectifs de l'idéologie nazie, qui fut portée par le parti national-socialiste (NSDAP : Parti National Socialiste des Travailleurs Allemands), sont dès l'origine à la fois racistes et antisémites. Elles impliquent la classification et la hiérarchisation de l'humanité en races, selon les principes prétendus scientifiques d'une biologie raciale. Il y aurait donc des « races supérieures », appelées à dominer les autres – ce serait le cas de la *race aryenne* à laquelle appartiendraient notamment les Allemands – et d'autres qui seraient considérées comme radicalement « inférieures » ou dégénérées, comme les Juifs et les Tsiganes, vouées à ce titre à une mort programmée.

C'est pourquoi l'histoire du nazisme est inséparable de celle des camps de concentration, créés dès 1933 pour y enfermer les opposants et les indésirables comme les homosexuels (l'homosexualité étant criminalisée), de l'élimination précoce des « dégénérés » comme les handicapés, puis des camps d'extermination où près de 6 millions de Juifs et 1 million de Tsiganes

déportés de tous les pays d'Europe conquis par les nazis furent assassinés, *non pas pour ce qu'ils auraient fait, mais « pour ce qu'ils étaient »*. On ne peut donc pas parler du nazisme sans parler de la Shoah car cette volonté d'éliminer les Juifs et les Tsiganes n'est ni une simple péripétie ni un effet de la guerre à outrance que mena l'Allemagne au reste de l'Europe pour ne pas dire du monde. Elle est l'objet premier – formulé dans *Mein Kampf*, le livre programmatique écrit par Hitler en prison en 1925 après un coup d'État manqué – et la préoccupation ultime des nazis : tant que les nazis purent contrôler le réseau ferroviaire, les convois de déportés voués à l'extermination furent prioritaires sur les convois militaires.

Adolf Hitler fut le chef charismatique du parti national-socialiste : élu au suffrage universel à cause d'une abstention massive aux élections, il prit le pouvoir en 1933 en Allemagne et le garda jusqu'à sa mort en 1945, dans le bunker où il s'était réfugié à Berlin avec un certain nombre des dignitaires nazis du régime.

*Mano Siri*

Renvois : Antisémitisme, Fascisme, Juifs, Race, Shoah, Tsiganes

## OPINION

On considère fréquemment l'opinion comme un état inférieur de la connaissance en raison de sa nature subjective, versatile et manipulable. C'est la raison pour laquelle on lui oppose la certitude. En politique, depuis Platon et jusqu'à une période récente, l'opinion des citoyens « ordinaires » a suscité une méfiance permanente. On lui préfère la science du « philosophe-roi » (Platon), les lumières d'un despote éclairé, la sagesse d'un représentant relativement indépendant par rapport à ses électeurs, la sagacité d'un expert neutre et objectif. Or la certitude est un objectif dont la science moderne, par exemple la mécanique quantique, a montré le caractère métaphysique,

voir théologique. Sous cet angle la question n'est plus d'éclairer du dehors ou de conduire l'opinion des citoyens, quitte à l'endoctriner, mais de veiller démocratiquement à sa formation. Toutes les institutions démocratiques sont alors concernées par cette tâche : en premier lieu, l'éducation, qui devrait former à l'indépendance intellectuelle, au jugement et à l'analyse ; puis les droits fondamentaux comme les libertés de réunion, de communication, d'information, sans lesquels les opinions, faute de circuler, ne pourraient se perfectionner. Pensons enfin à l'obligation que le gouvernement rende des comptes, veille à la transparence de ses actions et à la publicité de toutes ses décisions. Les lois concernant ces divers aspects sont les conditions fondamentales de la formation de l'opinion. Lorsque les individus jouissent de ces droits, ils sont alors aptes à une véritable opinion publique, c'est-à-dire à une opinion politique sur les affaires communes qui les concernent.

*Joëlle Zask*

Renvois : Citoyenneté, Loi

## ORTHODOXE

Le mot « orthodoxe » vient du grec *orthos*, « droit », « conforme », « juste » et *doxa*, « opinion », « croyance ». Est donc « orthodoxe » celui qui pense droitement, de façon juste ou conforme. Le mot peut être employé en dehors des religions, pour désigner toute personne strictement fidèle à un enseignement ou une doctrine (on parlait autrefois des « communistes orthodoxes » pour désigner ceux qui suivaient le communisme soviétique). Néanmoins, l'usage principal du mot est religieux, avec trois sens très différents.

- Dans le christianisme, il désigne une des trois grandes branches de la religion chrétienne, à côté du catholicisme et du protestantisme : l'Église orthodoxe, ou orthodoxie, est dominante en Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Biélorussie, Bulga-

rie, Roumanie, Serbie...) et en Grèce. Elle provient de la séparation politique entre l'Empire romain d'Occident et l'Empire romain d'Orient qui finit par devenir une rupture religieuse (un « schisme ») entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle.

- Dans le judaïsme, le mot désigne les juifs qui observent autant que faire se peut les préceptes de la *Torah* (la Loi juive), en Israël ou dans les pays du monde où ils sont établis, mais en vivant parmi les non juifs. Ce faisant, ils s'opposent aux « ultra-orthodoxes », qui vivent si possible entre eux, séparés des non juifs, ou des juifs non religieux et moins religieux, dans des quartiers et des activités réservés à eux, avec des signes distinctifs (vêtements) marqués.

- En dehors de ces deux groupes sans lien entre eux – une Église chrétienne et une tendance du judaïsme –, il existe dans toutes les religions des individus et des groupes revendiquant leur orthodoxie, c'est-à-dire leur fidélité à la doctrine officielle de la communauté, leur obéissance stricte aux autorités (par ex. au pape chez les catholiques) ou leur lecture littérale des Écritures (la Bible chez les protestants, le Coran chez les musulmans). En ce sens, le mot « orthodoxe » a souvent aujourd'hui un sens péjoratif (négatif), avec une nuance de fermeture et de rigidité sectaire.

*Jean-Louis Schlegel*

Renvois: Christianisme, Islam, Judaïsme, Religion

## POLITIQUE

La politique désigne les affaires de la cité, entendue au sens du pays ou de l'État dans lequel nous vivons. À ce titre la politique nous concerne tous sans exception, que nous soyons citoyens ou même simples résidents d'un pays dont nous n'avons pas la nationalité. Mais *a fortiori* elle devrait être la préoccupation de tous les citoyens, c'est-à-dire de tous ceux qui dans un pays et un État donné, disposent de droits politiques, c'est-

à-dire du droit et du devoir d'intervenir et de participer aux affaires de la cité. Le vote par exemple est l'acte politique par excellence qui nous permet de peser sur les affaires de la cité et de choisir ceux qui gouverneront en notre nom : ne pas voter c'est se dépouiller de cette possibilité et s'en remettre à d'autres pour décider à notre place.

Mais tout est-il politique ? Qu'est-ce qui relève des affaires de la cité ?

En France nous avons l'habitude, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays démocratiques comme les États-Unis, de distinguer ce qui est privé de ce qui est public. La politique, c'est-à-dire la conduite des affaires de la cité, les décisions à prendre et à appliquer, les délibérations qu'elles impliquent pour que se forme une opinion, relèveraient plutôt du *domaine public*, ou peut-être est-il préférable de dire, de *ce qui nous est commun* ou doit l'être pour que nous puissions vivre ensemble en paix à l'intérieur de la cité.

Il fut un temps où l'on disait que tout était politique, entendant par là que même les relations entre parents et enfants relevaient de la politique. Il est clair que l'État détermine les droits et les devoirs respectifs des enfants et des adultes, leurs parents, marquant ainsi par exemple que les enfants ne sont pas la propriété de leurs parents et qu'à ce titre ils ne peuvent pas en faire ce qu'ils veulent comme s'il s'agissait de biens personnels. Pour autant l'État, en dehors des problèmes de maltraitance, ne peut intervenir dans ces relations ni les tenir à l'œil. Seuls les États totalitaires sont des spécialistes de la surveillance et de la délation familiale : on y dresse en général les enfants à dénoncer le moindre écart de leurs parents et réciproquement.

Par contre on peut vraiment penser que tous nos actes, à partir du moment où ils ont lieu dans l'espace commun que nous habitons ont trait aux affaires de la cité et sont à ce titre politiques. Ainsi en est-il de l'humour : rire et faire rire systématiquement aux dépens de certains groupes ou de certains

individus est un acte politique. Les démocraties supportent en général assez bien l'humour tant que celui-ci ne devient pas le prétexte au dénigrement ou à l'insinuation malveillante et stigmatisante d'un groupe pris dans son ensemble.

*Mano Siri*

Renvois: Citoyen, Devoir, Droit, Nationalité

## PROTESTANT

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les protestants sont des chrétiens qui « protestent », au nom de la Bible et du message originel du Christ, contre les abus de toutes sortes qui ont lieu dans l'Église catholique, de la base (les simples fidèles et les prêtres) au sommet (le pape et les cardinaux à Rome). On vendait par exemple des *indulgences*, c'est-à-dire une remise des péchés les plus graves contre de l'argent, les chefs de l'Église vivaient aux yeux de tous de tous dans le luxe et parfois la luxure, contrevenant ainsi à leurs vœux de pauvreté et de chasteté.

En 1517, en Allemagne, un moine du nom de Martin Luther entre ouvertement en révolte contre les autorités catholiques (avant tout le pape) et réclame une grande réforme de l'Église. La querelle s'envenime très vite et à peine dix ans plus tard, le schisme (la séparation) est consommé entre l'Église catholique romaine et l'Église protestante. À côté de Luther, il y aura d'autres leaders protestants, comme le français Jean Calvin, réfugié à Genève en 1536; il fonde l'Église dite « réformée », qui accentue la rupture avec l'Église catholique. Sont exaltés la liberté de croire et de penser, le retour à la lecture du texte biblique et la vertu de la foi individuelle.

Partie d'Allemagne, la Réforme protestante gagne surtout les pays du Nord et (à un degré moindre) l'Europe centrale ainsi que la Suisse, tandis que les pays du Sud (Italie, Espagne, France) restent majoritairement catholiques. Ce qui est décisif, c'est le principe *cujus regio, ejus religio*: « A chaque région sa

religion », et donc selon le choix de l'Empereur, du roi ou du prince, les habitants devront être catholiques ou protestants. D'où de terribles guerres de religion (pour conquérir et garder des territoires), qui mettent l'Europe à feu et à sang durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle et seront plus tard un motif puissant de critiques contre les religions.

Le protestantisme est aujourd'hui répandu dans le monde entier. Il n'a pas de centre ni de « chef spirituel », mais il est au contraire composé de multiples Églises autonomes, réunies dans des fédérations diverses et affiliées au COE (Conseil œcuménique des Églises) de Genève. Les chrétiens protestants, catholiques et orthodoxes récitent le même Credo (ils partagent la même foi), mais divergent fortement sur le sens et l'organisation de l'Église.

*Jean-Louis Schlegel*

Renvois: Chrétien, Évangiles, Foi, Liberté de penser, Religion

## RACE

Dans l'histoire humaine le mot « race » est récent. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle le biologiste Lamarck l'emploie pour désigner des catégories au sein de l'espèce humaine. À sa suite, des écrivains comme Balzac désignent par ce terme une même lignée, une même famille dont les caractéristiques physiques et psychologiques sont supposées héréditaires. La popularité croissante de ce mot à cette époque-là n'est pas un hasard. Il émerge dans le vocabulaire courant un siècle après que la Révolution française ait décidé la disparition de la noblesse et de la royauté. Les hommes et les femmes étant devenus « égaux en droit », l'énigme des inégalités réelles que l'on constate tous les jours subsiste. Sous la plume de Gobineau, le mot race instille dans les esprits que leur « inégalité » apparente résulterait d'un processus naturel.

Ainsi le terme de « race » a justifié l'esclavage des noirs et tout le trafic financier y attendant jusqu'en 1848. Il a fallu exactement un siècle pour que l'ouvrage de Voltaire se moquant des raisons justifiant « l'esclavage des nègres » soit enfin compris et ait raison des intérêts économiques qui ont conduit des millions de familles à être vendues et déportées d'un continent à l'autre comme de simples marchandises. Mais encore un siècle plus tard, pendant la seconde guerre mondiale, c'est toujours au nom de la race que les nazis ont exterminé six millions de juifs et de Tsiganes. En France, la loi portant statut des juifs du 18 octobre 1940 considère comme juif « toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif ». Grâce à ce processus de désignation soi-disant scientifique, « le juif » n'a plus été considéré comme un être humain mais comme un être sans valeur, pire qu'un animal nuisible. Son extermination n'en a été que plus aisée. C'est d'ailleurs sur les malades mentaux que la folie destructrice des nazis s'est d'abord exercée, justifiée par des médecins eugénistes, soucieux de préserver la « pureté de la race » et d'éliminer les personnes considérées comme inutiles.

Après la Seconde Guerre mondiale le terme de race a été proscrit des grandes organisations internationales comme l'Unesco qui dénonce un « mythe social » et les crimes monstrueux commis en son nom. Elle y préfère le terme de « groupe ethnique » tout aussi imprécis. En France, ce mot est resté en usage dans la Constitution jusqu'en 2013, date à laquelle les parlementaires ont décidé de l'enlever afin de supprimer toute tentation de fichage des personnes. Certes, cela n'a pas supprimé le racisme mais cela a enlevé aux racistes les mots pour désigner une différence visible.

En effet, le danger du mot « race » est qu'il semble évident de premier abord. Chacun voit des « noirs », des « blancs », des « jaunes »... et il semble naturel de catégoriser ainsi l'espece humaine. Cependant à y voir de plus près les choses

sont plus complexes. Il y a trois raisons pour expliquer l'ina-déquation du mot « race ». D'abord, la plupart des biologistes contemporains s'entendent pour déclarer que les génotypes des groupes géographiques sont très différents en leur sein. Les populations mondiales ne sont différentes que sur un ensemble de petites caractéristiques (les allèles) concernant une infime partie de leurs gènes. Certes, des chercheurs ont pu constater que certaines maladies étaient plus fréquentes dans certains « groupes »... mais en fait la recherche de l'ascendance suffirait, ce que permet d'ailleurs depuis quelques années le séquençage du génome humain. La couleur de peau, ou phénotype, n'est qu'un critère comme un autre et en aucune façon un facteur pertinent pour distinguer les êtres humains. Ensuite, comme il est d'usage de croiser la « race » avec des événements heureux ou malheureux (comme la maladie), les chercheurs qui utilisent ce terme sont conduits sans en prendre vraiment conscience à considérer la différence entre les êtres humains comme une hiérarchie. Ceux qui sont plus souvent atteints de telle ou telle maladie ou telle ou telle difficulté sont progressivement considérés comme de « race inférieure ». Enfin, il est difficile de considérer aujourd'hui, alors que l'espèce humaine représente sept milliards d'êtres vivants, soit une combinaison énorme de croisements entre personnes d'origines différentes qu'il existe encore de « pures lignées ». Pour les sciences sociales, qui étudient les comportements humains, le « facteur racial » n'explique rien : ni les modes de consommation comme les goûts alimentaires, ni les choix politiques, ni les manières de s'habiller ou de parler. Certes, on peut parfois constater des différences de comportements entre des personnes de même origine, mais cela résulte plus souvent d'une histoire commune, transmise par les parents que de la génétique.

Pendant certains auteurs, qui se déclarent « antiracistes » pensent que le terme de « race » est utile pour dénoncer les discriminations et les politiques racistes qui ne veulent plus s'avouer comme telles (par exemple à l'égard des « Roms »).

Ils prennent exemple sur les États-Unis, pays qui n'a pas connu les crimes de la Seconde Guerre mondiale, et où chacun doit déclarer sa « race » notamment dans les recensements : Amérindien, Noir ou Afro américain, Asiatique, Océanien, Blanc, ou Hispanique Latino. Selon eux le classement par « race » a permis de montrer que les Noirs ont plus de difficulté à se loger, à trouver un emploi et à réussir dans la vie. Mais il a permis aussi à des chercheurs ouvertement racistes de montrer qu'il y avait plus de Noirs en prison, en oubliant de mentionner leurs conditions de vie. En définitive, cette polémique montre surtout que le terme de race n'apporte rien sinon une diversion des vraies causes et des inégalités et un discrédit qui finit toujours par se retourner contre les victimes.

Il n'y a en effet qu'une seule « race », le genre humain.

*Yankel Fijalkow*

Renvois : Esclavage, Juif, Racisme, Roms, Tsiganes

## RACINE(S)

« Avoir des racines ».

Seuls les arbres ont des racines... qui les empêchent d'aileurs de se déplacer dans l'espace et qui les condamnent à mourir sur place quand les conditions de leur environnement deviennent hostiles à leur existence.

Or le propre des hommes est de pouvoir se déplacer, de *changer de terre* quand les conditions changent, quand ils ne trouvent plus de quoi vivre (immigration économique ou politique) sur celle où ils sont nés et qu'ils ont habitée, parfois pendant des générations : les hommes n'ont jamais cessé de migrer et d'émigrer, allant à la rencontre d'autres hommes et d'autres terres.

Quand les hommes embrassent un territoire, une affinité particulière se crée, due à l'habitude, à l'installation, à la construction matérielle et symbolique voire à la mise en

culture de cette terre qu'ils appellent la *leur*. Rien à voir avec les animaux qui marquent un territoire auquel ils s'identifient totalement. Les hommes, contrairement aux arbres, ne sortent pas de terre mais du ventre des femmes : quand ils *retournent* à la terre, métaphore de la mort et de l'ensevelissement, c'est qu'ils ont cessé d'exister.

*L'enracinement* ne saurait se confondre avec un engluement terrien : nous ne nous confondons pas avec un paysage, quel que soit l'attachement que nous avons pour lui. L'invocation de nos *racines* est toujours une manière de nier *celles* des autres, de rappeler qu'elles ne sont pas d'ici mais d'ailleurs... une manière paradoxale de dire en même temps que nous en avons et que nous n'avons pas de véritable enracinement terrestre, parce qu'au contraire des arbres nous passons sur la terre.

Nous pouvons toujours *choisir* de partir et nous sommes parfois obligés de le faire sous la pression de la nécessité ou de l'urgence : nous sommes alors *chassés* de la terre que nous habitons, contraints à l'exil ; notre histoire, nos histoires sont faites de ces départs et de ces installations successives qui nous ont parfois amenés à changer de pays, de langue, à adapter notre culture et notre religion, à l'abandonner parfois. Notre seul enracinement est donc symbolique : c'est celui de notre histoire.

*Mano Siri*

Renvois : Culture, Émigration, Exil, Humanité

## RACISME

Le racisme est un phénomène aussi ancien que les sociétés humaines qui se manifeste par le rejet et le mépris de l'autre : rejet d'une différence visible (couleur de peau, non-appartenance au groupe majoritaire, etc.) et mépris, nourri d'un sentiment de supériorité ethno-culturelle.

Le racisme exclut l'Autre parce qu'il est différent (physiquement, culturellement, socialement, sexuellement). C'est une façon de penser fonctionnant sur la hiérarchisation des individus selon un classement entre inférieur et supérieur : « Je suis supérieur / Ils sont inférieurs. » Il se nourrit de stigmatisations banalisées : les juifs sont riches, les Arabes sont des voleurs, les noirs sentent mauvais...

Le racisme a souvent comme origine une peur intériorisée et/ou une jalousie sociale. Les racistes utilisent des mécanismes psychiques profonds (la peur de l'autre...) pour alimenter le rejet de l'autre, susciter des phantasmes, des rivalités agressives, ou des postures de repli. On s'installe dans le racisme aussi par la transmission de préjugés.

Pour conjurer la peur, on rabaisse l'autre, jusqu'à sa négation. Le racisme est une culture du mépris qui peut se transformer en culture de la haine dans les cas les plus extrêmes.

Il est présent dans toutes les sociétés humaines. Il les concerne toutes sans exception : le racisme n'est pas attaché qu'à la seule culture des « Occidentaux – Français – Blancs – Européens » : Il les touche toutes.

Certaines formes d'expression du racisme, comme les injures, la diffamation, la discrimination dans certains domaines (embauche, logement, service...), sont considérées comme des délits dans un certain nombre de pays, dont la France.

Les thèses racistes ont servi de support à certaines idéologies politiques pour pratiquer des discriminations sociales, des ségrégations ethniques et commettre des violences allant jusqu'au génocide de populations entières.

*Alain Jakubowicz*

Renvois : Discrimination, Génocide, Race

## RADICALISATION

Revenons à la définition du mot « religion » pour comprendre ce qu'est le radicalisme: *religion* a pour origine les mots latins *relegere* (« accueillir ») et *religare* (« relier »). Le croyant se ressource dans sa relation à Dieu pour aller vers les autres et trouver du sens à sa vie.

Est donc radical tout discours religieux qui mène celui qui l'écoute à s'auto-exclure de la société ou à en exclure les autres. Lorsqu'un discours religieux conduit l'individu à la rupture – sociale, sociétale, familiale... – on peut parler d'effet radical.

Quand on veut évaluer le degré de radicalité d'un individu, on peut chercher à mesurer le maintien de ses liens avec son environnement précédent: est-il en rupture scolaire, professionnelle, amicale, familiale? A-t-il cessé de voir ses anciens amis ou a-t-il gardé des liens? Fréquente-t-il tous types de personnes ou uniquement « des radicaux comme lui »? A-t-il rompu avec ses parents? A-t-il brutalement cessé le sport? La musique?

Il est souvent difficile de discuter avec un ami radicalisé ou en voie de radicalisation, car il est persuadé d'avoir été « élu » par Dieu et imagine que « les autres », tous ceux qui ne sont pas comme lui, sont jaloux de son statut... Le discours radical a souvent effacé son identité: il n'est plus le même. Ses souvenirs familiaux, ses liens amicaux, ses valeurs, ses passions pour son travail ou pour le sport ont disparu... On lui a fait croire que toutes les choses de la vie le détournent de Dieu.

La seule chose à faire est d'en parler à un adulte et de ne jamais croire que ce comportement est juste un peu « trop religieux »: dès qu'il y a rupture, il y a radicalité. Dès qu'il y a radicalité, il y a danger...

*Dounia Bouzar*

Renvoi: Dieu

## RADICALISME

Souvent utilisée comme synonyme d'extrémisme ou de fondamentalisme, cette dénomination est couramment employée de nos jours pour désigner les interprétations les plus rigoristes d'une religion, l'islam étant particulièrement visé. Certains médias font ainsi largement usage des mots « radicalisme islamique » ou « islamisme radical » pour nommer et fustiger des conceptions musulmanes fondées sur une interprétation littérale et rétrograde de l'islam. Cette dénomination vise aussi leurs adeptes, soupçonnés volontiers d'avoir recours à la violence et à la coercition pour imposer leurs positions à la fois aux Musulmans modérés épris de modernisme, ou aux sociétés occidentales multiculturelles et multiethniques.

Assez curieusement, ceux qui utilisent cette expression ne s'en servent pas autant pour désigner les courants intégristes ou fondamentalistes à l'œuvre au sein des deux autres grandes religions monothéistes, le christianisme et le judaïsme. Il est très rare d'entendre parler, à propos des disciples de Mgr Lefebvre habituellement qualifiés de traditionnalistes, ou des Juifs ultra-orthodoxes, de christianisme radical ou de judaïsme radical.

L'usage du terme radicalisme est d'autant plus curieux et paradoxal que, jusque dans les années soixante du XX<sup>e</sup> siècle, le substantif « radical » était utilisé pour désigner en France un courant politique, le radicalisme, apparu sous la Troisième République, qui s'était donné pour principal objectif de défendre les valeurs de la Révolution française, de prôner la séparation de l'Église et de l'État et de considérer que la laïcité était la condition *sine qua non* du vivre ensemble. Accessoirement, il désignait, en Allemagne et en Italie, l'extrême gauche par opposition à la gauche parlementaire.

Le sens des mots évolue et le radicalisme qui n'a pas toujours été « religieux » désigne au fond une attitude politique

Cette profonde modification de la signification de ce terme et de l'usage très péjoratif qui en est fait aujourd'hui doivent susciter la réflexion et inciter à la plus grande prudence dans

la mesure où ils tendent à faire oublier les combats que durent mener, au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les tenants de la laïcité et les adversaires du fanatisme religieux.

*René Guïtton*

Renvois : Christianisme, Islam, Judaïsme, Laïcité, Musulman, République

## RELIGION

L'étymologie du mot offre deux orientations pour la décrire : la religion « recueillement scrupuleusement » (/religere/) tout ce qui permet d'entretenir la relation des hommes avec les dieux ou elle « assure le lien » (/religare/) nécessaire à toute communauté humaine. Dans les deux cas, les rites, les cérémonies, les cultes, les sacrifices, les prières... qui caractérisent un comportement religieux, servent à communiquer avec une transcendance divine réputée sacrée.

Des dogmes issus de textes sacrés (Bible, Torah, Coran) ou de l'expérience de prophètes (Moïse, Jésus, Mahomet) définissent ce qu'il faut croire et prescrivent l'action bonne. Interprétée par des clercs, des sorciers, des prêtres ou des théologiens, la transcendance est supposée donner un sens à la condition humaine, garantir la cohésion d'une communauté, expliquer la raison d'être des phénomènes naturels et historiques. Depuis l'homme de Néanderthal, on sait combien les religions nourrissent les cultures humaines, notamment parce qu'elles affrontent toutes l'énigme de la mort.

Les philosophes ont souvent à cœur de dénoncer le dogmatisme, l'intolérance et le sectarisme dans lesquels versent facilement les Religions qu'on qualifie de « révélées », parce qu'elles s'appuient sur le témoignage consigné dans un livre sacré. Quand ils ne sont pas athées, ces philosophes revendiquent une « religion naturelle », fondée sur la seule activité de la raison et débarrassée des images ou croyances que véhiculent les dogmes religieux. C'est dans cet esprit que les Encyclopé-

distes s'attachèrent à lutter contre les superstitions ou que nos contemporains défendent la laïcité.

*Jean Michel Besnier*

Renvois : Bible, Coran, Croyances, Torah

## RÉPUBLIQUE

Avant même d'être un cadre institutionnel, la république est une idée, un idéal. À ce titre, on peut considérer qu'elle est toujours inachevée, qu'elle doit toujours être approfondie.

Être républicain, c'est d'abord savoir que la liberté et l'égalité ne s'opposent pas, mais qu'au contraire elles ne peuvent se réaliser qu'ensemble. Là où il y a des dominants et des dominés, il n'y a ni liberté ni égalité ; nous ne pouvons donc être vraiment libres qu'en dehors de toute domination, c'est-à-dire dans l'égalité.

Nous nous appelons alors des citoyens : nous ne sommes les sujets d'aucun maître et participons librement et à égalité aux affaires qui nous concernent en commun. Ces « choses » communes sont précisément ce qu'on appelle étymologiquement la *respublica*, la république.

Dans une république, aucune puissance et aucune autorité ne peuvent refuser aux citoyens de les considérer comme des hommes libres et égaux. Cela veut dire qu'aucune discrimination, fondée sur quelque critère que ce soit, n'est acceptable au sein d'une république.

Et parce que les citoyens sont eux-mêmes responsables du cadre de liberté et d'égalité dans lequel ils vivent, ils ne doivent pas non plus attendre d'une puissance ou d'une autorité quelconques qu'elles se chargent de les protéger.

Il revient donc à chacun de nous de défendre ce qui fonde la république et de lutter contre ce qui la mine de l'intérieur : les inégalités, les discriminations.

*Vincent Peillon*

Renvois : Citoyen, Discrimination, Égalité, Liberté

## RÉSISTANCES

La résistance est le refus, par des moyens variés, d'une réalité injuste, parfois présentée comme inéluctable.

Parmi les 5 droits présentés comme imprescriptibles et inaliénables de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le droit de résistance à l'oppression, on l'oublie souvent, vient en dernier après la liberté, l'égalité, la propriété et la sûreté, quand celles-ci sont menacées.

De la création artistique à la lutte armée, de la résistance passive à la solidarité active avec les persécutés, elle emprunte de multiples voies et elle peut prendre des formes diverses, individuelles ou collectives, spontanées ou organisées, publiques ou clandestines, intellectuelles ou pratiques.

Résister peut aussi être une simple abstention, un refus, une désobéissance. Ne pas exécuter un ordre inhumain, ne pas dénoncer la victime d'une injustice sont ainsi des actes de résistance, parfois même une obligation juridique.

Les résistances sont d'autant plus efficaces qu'elles interviennent dès les commencements des processus dangereux pour les droits et libertés.

Lorsqu'on écoute beaucoup de résistants, la conscience morale apparaît comme une boussole pour ne pas céder à l'aveuglement et aux effets de groupe, aux manipulations du langage, aux rumeurs et aux endoctrinements, ou encore aux tentations du repli sur soi et de la passivité.

La résistance, qui se fait au nom de valeurs morales, doit utiliser, autant que faire se peut, des moyens eux-mêmes respectueux de l'éthique. Le droit et la conscience collective ont ainsi appris à distinguer le terrorisme qui vise délibérément des civils, de la résistance contre les forces ou les institutions de l'ennemi.

Certaines postures humaines favorisent cette capacité à résister : esprit critique, respect de l'autre et de soi-même, exigence de l'éducation et de la culture, indépendance de pensée, mémoire vive de l'expérience collective, référence à la Justice

et au droit... Le recours aux associations antiracistes peut être aussi une forme de résistance.

Le titre de « Juste parmi les nations » a été créé par le Mémorial de Yad Vashem (Israël) pour ceux qui avaient mis leur vie en danger pour sauver des Juifs durant la Shoah. Au Camp des Milles (Aix-en-Provence), un « parcours réflexif » prend fin devant un « Mur des actes justes » qui montre la variété des actes de résistance aux génocides du XX<sup>e</sup> siècle, et la grande diversité de leurs auteurs.

On peut y lire : « Chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière. »

*Alain Chouraqui*

Renvois : Désobéissance, Droit, Injustice, Juste, Liberté, Terrorisme

## RESPECT

Comme le suggère l'étymologie latine *spectus*, le respect est avant tout une affaire de regard. Je tourne les yeux vers autrui, je reconnais en lui ce que je suis moi-même – un être humain. Les égards dus à l'autre sont en ce sens la condition d'une relation équitable, le manque de respect étant au contraire le signe d'une hiérarchie indue, d'un mépris, d'une injustice, d'un désordre. À l'évidence, le respect est l'attente, voire l'exigence d'une réciprocité. Qui respecte s'attend aussi à être respecté. Le respect est en ce sens promesse de justice et d'égalité.

C'est ce respect minimal qui fonde le contrat social dans une vraie démocratie. Tout citoyen a droit au respect, et au respect de ses droits. À l'inverse, le racisme, comme toutes les autres discriminations, se fonde sur une inégalité de principe. L'autre racialisé est regardé de haut, je le méprise, car il me paraît inférieur.

Que l'on manque de respect à l'égard des minorités, et singulièrement des minorités ethniques, est chose courante. Le manque de respect est avant tout une stratégie de distinction,

permettant aux uns de dominer les autres en se valorisant eux-mêmes. Mais bien que la majorité l'emporte, ce qui fonde la démocratie, ce n'est pas tant la loi du plus grand nombre que le respect des minorités. Si au terme d'un référendum, la majorité décidait d'exterminer une minorité, ce ne serait pas pour autant une décision démocratique.

Car ce qui fonde la démocratie, c'est le respect de chacun, et notamment des plus vulnérables. C'est à cette aune que l'on peut mesurer la qualité et la valeur de tel ou tel régime. Or, dans bien des démocraties, les minorités ethniques sont constamment stigmatisées, discriminées voire menacées, et sont de plus soumises à des injonctions contradictoires. Soit on les renvoie à leur différence, à leur origine, à leur culture, en les enfermant dans une altérité radicale; soit au contraire on leur refuse le droit d'être différent, d'avoir leur *culture*, leur identité propre – ce sont là deux manières symétriques de manquer de respect. Dans le premier cas, c'est le racisme par exclusion (puisque vous n'avez rien à voir avec moi), dans le second cas, le racisme par assimilation (car vous devez être comme moi).

Or l'exclusion et l'assimilation (qui annihilent toute relation authentique avec autrui) sont l'une et l'autre à l'opposé de la véritable réciprocité, fondement de tout respect. Du coup, sommés d'être comme tout le monde quand ils semblent différents, renvoyés à leur différence quand ils prétendent être comme tout le monde, ceux qui font l'expérience du racisme sont les mieux placés pour sentir les dérives qui nous éloignent chaque jour de la démocratie véritable. Mais ils sont aussi les mieux placés pour proposer peut-être la politique du respect, qui permettrait enfin de concevoir un monde plus équitable.

*Louis-Georges Tin*

Renvois: Citoyen, Cultures minoritaires, Démocratie, Identité, Racisme

## **ROMS (LES) – TSIKANES**

Ils constituent, en France, une population de 15000 à 20000 personnes originaires de Roumanie et de Bulgarie pour la plupart installés dans notre pays depuis quelques années. Difficile de dire quelle proportion d'entre eux est sédentarisée puisque beaucoup sont des gens du voyage qui expriment par leur mode de vie une diversité d'habitat reconnue par notre constitution et garantie par la liberté fondamentale d'aller et de venir. Encore faut-il préciser que le nomadisme n'est pas une tradition chez eux, mais une nécessité, pour s'adapter au rejet et aux persécutions. En effet le rejet des Roms est multi-séculaire ; il s'est construit sur des idées fausses, un imaginaire fantasmé dès leur arrivée en Europe au quatorzième siècle... En 2000, la commission européenne et le Conseil de l'Europe les avaient qualifiés de « minorité européenne transnationale ». Cette vision bureaucratique avait déconnecté les sociétés romanes de leurs territoires historiques mais quand la Roumanie et la Bulgarie eurent rejoint l'Europe en 2007 force fut de constater que les Roms étaient des citoyens européens représentant 6 % des Roumains et 11 % des bulgares ! Cela n'a pas empêché le racisme à leur encontre de sévir dans toute l'Europe. Certains experts en biologie criminelle (discipline disqualifiée par tous les scientifiques dignes de ce nom) participent comme au temps du nazisme puis du communisme à l'Est à l'élaboration de prétendues caractéristiques spécifiques pour évoquer une définition raciale et parler de « nomades orientaux » dont l'espace Schengen devrait tenir des fichiers biométriques familiaux. Même au sein des institutions européennes le racisme n'est pas mort et la vieille accusation faisant d'eux des voleurs de poule se perpétue avec d'autres mots mais le même mépris raciste. Comment accepter ces assauts répétés par les politiques d'où qu'ils viennent, contre des familles pacifiques qui veulent légitimement maintenir une tradition familiale de culture et de langue romani ? Trop souvent sur la foi de témoignages mal intentionnés on pratique à leur encontre des expulsions

illégales qui empêchent de fait toute insertion. Aucune scolarité digne de ce nom ne peut être suivie lorsqu'un enfant doit changer d'école jusqu'à dix fois dans l'année. Au lieu d'intégrer les Roms on les chasse, en ethnicisant leurs problèmes sociaux qu'on ne veut pas régler.

*Antoine Spire*

Renvois: Ethnie, Étranger, Minorités, Racisme, Tolérance

## SALAFISME

De Salaf (« ancêtre » ou « pieux prédécesseurs »). Mouvement musulman « ultra-orthodoxe » appartenant à l'islam sunnite, le salafisme prône le retour à l'islam des origines par l'imitation de la vie du prophète Mohammad et de ses compagnons (sira) et le respect aveugle de la sunna ou tradition islamique, comprenant le Coran et les hadiths (paroles du prophète). Il condamne l'interprétation théologique (ijtihad) et l'usage de la raison humaine; la piété populaire, comme le culte des saints, (car Dieu est unique); le mode de vie occidental et la société de consommation, mais également la démocratie et la laïcité.

Le salafisme est né du hanbalisme, l'une des quatre écoles juridiques et théologiques retenues à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, qui donne plus tard le wahhabisme, encore présent en Arabie saoudite et au Qatar, et surtout d'Ibn Taymiyya ce théologien syrien du XIV<sup>e</sup> siècle qui va relayer la pensée d'Ibn Hanbal et la développer.

Aujourd'hui, le salafisme se décline en 3 courants principaux :

- Le salafisme « cheikhite », quiétiste ou « de prédication ».

En majorité dans le monde, ce courant non violent est le plus rigoureux... Uniquement soucieux de vivre en accord avec les lois coraniques, il méprise la vie sociale et politique: la foi « revivifiée » doit naturellement transformer la société et, par-delà, le monde entier.

- Al Sahwa al Islamiya (« le Réveil islamique »), une tendance plus politique née dans les années 1990. Nés et ayant grandi en Occident, ces salafistes sont prêts à négocier leurs votes auprès des élus, concurrençant ainsi les Frères musulmans.

- Le salafisme « jihadiste », une petite minorité qui fait une lecture « révolutionnaire » de l'islam et légitime la violence pour instaurer un État islamique. Né en Afghanistan durant les années 1980, ce courant dominé par Al Qaïda engendre des opérations terroristes contre les Occidentaux à New York (11 septembre 2001), Bali (2002), Madrid (2004), Londres (2005)... Les combattants se réfugient au Pakistan et en Afghanistan. Depuis la mort d'Oussama Ben Laden en mai 2011, les mouvements religieux salafistes ont tenté de récupérer les révolutions arabes. Les salafistes européens âgés de 18 à 35 ans environ, sont un phénomène nouveau. Les salafistes sont estimés entre 20000 et 30000 dont un quart à un tiers de convertis issus de milieux chrétiens, souvent les plus radicaux.

*Antoine Sfeir*

Renvois: Démocratie, Jihad, Laïcité

## SECTARISME

Désigne une attitude intolérante, telle celle des sectes religieuses, consistant à faire montre d'étroitesse d'esprit en politique, religion ou philosophie, notamment à dénier aux positions de l'Autre toute valeur, toute autorité ou toute légitimité. Le terme était peu utilisé en ce qui concerne le racisme et ses différentes manifestations, du moins jusqu'à une date récente. Ce n'est qu'au début des années 2000, qu'il a été « récupéré » et utilisé par différents courants pour tenter de banaliser la xénophobie et le racisme, en arguant que certaines organisations anti-racistes font preuve de sectarisme quand elles refusent de reconnaître, à côté de l'antisémitisme ou du racisme anti-eth-

nique, l'existence d'un racisme anti-blanc sévissant dans les banlieues et autres prétendus « territoires perdus de la République ». Selon ces détracteurs, en ne se focalisant que sur les actes visant les membres de minorités ethniques ou religieuses, les organisations anti-racistes feraient preuve de sectarisme et seraient coupables du même travers en refusant d'accepter l'existence de différences entre les individus ou des groupes humains fondées sur la couleur de la peau, la préservation des modes de vie spécifiques et le refus d'adopter les valeurs de la société environnante. Est aussi qualifiée de sectaire leur volonté d'interdire, par le biais de dispositions légales (lois mémorielles) toute apologie ou négation de différents crimes contre l'humanité, ces mesures apparaissant, selon eux, comme contraires à la liberté de la recherche historique, et au libre examen. De manière plus générale, dans l'actuel climat intellectuel et politique, l'expression de toute opinion tranchée est assimilée à du sectarisme, synonyme d'un prétendu refus de « regarder la réalité en face ». C'est dire combien il faut être vigilant quant à l'usage de ce terme particulièrement ambigu visant au fond à banaliser l'expression des idéologies racialement connotées, et à légitimer leur bien-fondé.

*René Guiton*

### *Sectarisme (contrepoint)*

Certains croyants ou militants politiques en idéalisant leur foi cèdent au sectarisme, donc à l'exclusion de ceux qui ne pensent pas comme eux. La coupure d'avec autrui fait suite à cet enfermement. Ce danger guette toute organisation, toute association, fût-elle consacrée à la défense des droits de l'homme. Lorsqu'on parle du sectarisme de ces associations, c'est souvent pour les disqualifier, occulter la justesse de leur combat. Lorsque la Licra prit parti pour combattre le « racisme anti-blanc », on l'a dit sectaire. Si le « racisme anti-blanc » n'est pas discriminatoire, il peut être violent et faire souffrir ses victimes. Le reconnaître ne réduit en rien la por-

tée du combat antiraciste et de la lutte contre ceux qui refusent logement, emploi, entrée en boîtes aux Noirs ou à ceux qui semblent ou sont Maghrébins. Toute concurrence des victimes risque de déboucher sur des positions sectaires qui rabattraient les combats antiracistes sur des positions communautarisées.

De même la Licra a défendu certaines lois mémorielles et certains l'ont accusée de sectarisme. Les lois qu'on dit mémorielles qui interdisent la négation et l'apologie des crimes contre l'humanité relèvent de la défense des États et des sociétés contre les pires des crimes. En aucun cas elles ne doivent empêcher le travail scientifique des historiens ; ces lois visent à protéger au contraire la mémoire des victimes auxquels la plupart des historiens rendent justice. Aussi la promotion de ces lois, loin d'être le fruit du sectarisme, est au contraire l'expression du respect de l'État envers tous ses citoyens.

*Mano Siri et Antoine Spire*

Renvois : Église, Foi, Racisme, Secte

## SECTE

Deux verbes latins différents sont avancés pour l'origine du mot « secte ». Le premier, *secare*, « couper », suggère l'idée de rupture, de coupure, d'un groupe qui a fait sécession d'un autre. Le second, *sequi* (participe passé *secutus*), « suivre », implique plutôt qu'on se met à la suite de quelqu'un : un leader, un fondateur, un maître spirituel (éventuellement un « gourou »). Les deux origines suggèrent ce qu'est un groupe de type « Secte ».

Il serait composé uniquement de volontaires, donc d'adultes convertis (entraînant leurs enfants) marchant à la suite d'un fondateur, qui a lui-même rompu avec son Église. La secte est basée sur une adhésion inconditionnelle à la parole de ce fondateur, qui est souvent un « leader charismatique » dont l'autorité est sans partage et dont la personnalité séduit les adeptes. Il n'y a pas de droit qui régule la communauté sectaire : elle

est régie exclusivement par la volonté et la parole prometteuse du leader. Elle a tendance à diaboliser le monde extérieur, et à être la solution à ses non-sens, et au mal-être qui y règne.

Il s'agit là d'un « type idéal » de secte : dans la pratique, les sectes répondent aujourd'hui à des modèles bien plus divers, donc plus difficiles à identifier. En Europe surtout, alors que les grandes religions de la tradition (christianisme catholique et protestant, judaïsme, islam) s'affaissent, les sectes sont très présentes, et elles prospèrent sur les facettes sombres (argent, sexe, mal être...) de la société libérale et la faiblesse des individus, qu'elles prétendent pourtant guérir (nombreuses sont les sectes « thérapeutiques » mais il est souvent difficile d'apporter la preuve que ce sont des sectes). Beaucoup d'États ont pris en main la lutte « antisectes », mais dans les démocraties respectueuses des libertés, ils se heurtent au droit de libre association, ou encore au fait que les victimes sont en général des adultes « volontaires ».

*Jean-Louis Schlegel*

Renvois : Église, Liberté, Sectarisme, Société

## SEXUALITÉ

Si la sexualité est une donnée biologique, elle est surtout le fait d'une pratique culturelle humaine qui transforme le fait sexuel biologique et lui donne sens. La plupart des animaux n'ont pas de sexualité mais des périodes de reproduction qui coïncident avec l'accouplement. Les hommes et les femmes sont ouverts et disponibles à l'acte sexuel en tout temps et en tous lieux.

La sexualité est mue par le désir que l'on éprouve pour l'autre, quel qu'il soit : elle peut supposer l'amour mais pas nécessairement. Elle n'a plus pour finalité immédiate la reproduction humaine même si elle peut y conduire quand l'acte sexuel a lieu entre un homme et une femme. En général la

sexualité comble un manque et participe de l'équilibre et du bonheur de l'être humain. Évidemment des hommes et des femmes peuvent vivre sans activité sexuelle par contrainte ou par choix et certains tentent de sublimer leur désir dans d'autres activités symboliques ou physiques.

Il n'y a pas de sexualité naturelle ni contre-nature. Il y a le désir, et parfois l'amour, qui nous porte vers l'autre et celui-ci n'est pas toujours attendu ni réciproque. On peut être attiré par quelqu'un qui ne nous aime pas ou bien être l'objet des désirs de quelqu'un qui ne nous plaît pas. De ce point de vue le respect du désir d'autrui est essentiel. Par ailleurs la sexualité n'est pas univoque et en chacun de nous l'hétérosexualité rivalise avec l'homosexualité, fût-ce sous forme d'inclinations refoulées. Dans une même vie on peut être successivement hétérosexuel puis homosexuel ou l'inverse.

La sexualité étant culturellement déterminée, il y a autant de pratiques sexuelles qu'il y a de contextes culturels. Si toute pratique, dès lors qu'elle est entre adultes consentants et qu'elle ne met pas en péril la vie ou l'intégrité physique des partenaires, est acceptable, le viol ou la pédophilie sont des crimes car ils ne respectent pas le consentement libre et éclairé du partenaire.

*Mano Siri et Antoine Spire*

Renvois: Amour, Homosexualité, Respect

## SHOAH

La Shoah (1939-1945) est l'extermination systématique des Juifs par l'Allemagne nationale-socialiste au nom d'une prétendue « pureté de la race aryenne ». Le terme Shoah signifie « catastrophe » en hébreu et est utilisé en France, alors qu'à l'étranger on parle plutôt d'Holocauste, qui étymologiquement signifie « sacrifice » et n'est donc pas approprié.

L'antisémitisme a ainsi abouti à l'assassinat de 6 millions de Juifs, soit deux tiers des Juifs d'Europe, parmi lesquels plus d'un million d'enfants.

Cet assassinat de masse fut perpétré avec tous les moyens de la modernité, organisationnels, bureaucratiques, techniques et industriels. Il bénéficia de complicités dans toute l'Europe, notamment de la part de gouvernements « collaborateurs » avec l'Allemagne nazie comme le gouvernement de Vichy. En outre, la passivité de beaucoup a fortement aidé à son accomplissement.

Cette horreur sans précédent a conduit, après le procès de Nuremberg, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et à l'élaboration de la notion juridique internationale de « génocide » et de « crime contre l'humanité », qui désigne les actes commis dans le but déterminé d'exterminer un groupe national, ethnique ou religieux, hommes, femmes et enfants.

Si la Shoah est l'objet d'une Journée annuelle internationale décidée à l'unanimité par l'ONU en 2005, c'est que les Nations reconnaissent la singularité historique de ce traumatisme dans la civilisation en même temps que l'universalité des mécanismes humains qu'elle révèle. Les Nations unies ont ainsi consacré le miroir que la Shoah tend à l'humanité pour mieux se comprendre elle-même.

En effet, unique par son paroxysme, sa modernité et sa proximité, la Shoah a une portée universelle car elle est une combinaison exceptionnelle de mécanismes individuels, collectifs et institutionnels permanents ou récurrents dans les sociétés humaines : effets de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité, perversion du langage, frustrations et jalousies, stéréotypes et préjugés, rumeurs et complotisme...; mais les réactions à la Shoah ont aussi montré les capacités humaines de résistance et de solidarité.

À l'opposé des indécentes concurrences entre victimes des crimes de masse, peut s'ouvrir alors le chemin d'une solide convergence des mémoires douloureuses qui, sans gommer les

spécificités historiques de chacune, peuvent mettre en commun leur expérience de ces processus humains, les plus dangereux comme les plus courageux.

Auschwitz est un repère pour toute l'humanité et c'est ce repère fort et partagé que la conscience et la loi interdisent d'affaiblir.

*Alain Chouraqui*

Renvois: Antisémitisme, Droits de l'Homme, Humanité, Information-Rumeur, Juif

## SIONISME (ANTISIONISME)

Le sionisme est un mouvement national dont l'objectif est de permettre aux Juifs du monde de retrouver Sion, l'autre nom de Jérusalem, capitale de l'État juif de l'Antiquité dont ils avaient été chassés par les Romains. Théodore Herzl publie *L'État des juifs* en 1896 où il ramasse en quelques phrases un projet politique socialiste, une espérance religieuse sécularisée et une utopie de civilisation. Au terme de vifs débats, l'hébreu est préféré au yiddish et deviendra la langue nationale du futur État.

Le 31 août 1897 s'est tenu à Bâle le premier Congrès sioniste: 200 délégués venus d'une vingtaine de pays projettent de doter les Juifs d'un foyer national garanti par le droit public. Il s'agissait de trouver un territoire où poser la tête et devenir des citoyens ordinaires pour ceux qui avaient échappé aux pogroms qui secouaient l'Est de l'Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Après la Déclaration Balfour en 1917 qui reconnaît internationalement le droit pour les Juifs d'avoir un État sur la terre de Palestine, les structures d'un État à venir se mettent en place: des immigrants en provenance notamment de Russie, de Pologne... ne cessent d'affluer et la petite communauté historique résiduelle de juifs palestiniens est rapidement surpassée en nombre. Mais la colonisation britannique interdit toute

autonomie juive. L'arrivée d'Hitler au pouvoir et les débuts de la Shoah accompagnent la montée en puissance du mufti de Jérusalem, Mohammed Amin al-Husseini qui croit pouvoir, en soutenant les nazis, contribuer à liquider la question juive en Palestine.

En 1948, après la Shoah, certains rescapés, entassés sur des bateaux, débarquent à Haïfa. C'est une population misérable dont une partie sort des camps d'extermination. L'ONU, dans le vote historique du 29 novembre 1947 partage la terre palestinienne en deux : un État juif et un État arabe. Les Arabes palestiniens et l'ensemble des pays arabes qui militaient pour la constitution d'un État arabe souverain sur l'ensemble de la Palestine, rejettent la résolution. Le lendemain du vote, la guerre civile éclate entre les communautés juives et arabes. Les armées arabes pourtant supérieures en nombre perdent la guerre : Israël conquiert 26 % de territoires supplémentaires par rapport au plan de partage et prend le contrôle de 81 % de la Palestine de 1947. Cela correspond à la fameuse ligne verte datant de l'armistice de 1949 entre Israël et certains de ces voisins : ce sont ces « frontières » qui sont toujours invoquées dans les plans de paix internationaux et dans les discussions israélo-palestiniennes notamment.

En 1975, une résolution de l'ONU identifie le sionisme à un racisme, légitimant ainsi l'antisionisme. En décembre 1991, après l'ouverture de négociations directes entre Israël et les États Arabes à Madrid, où, pour la première fois sont envisagés des accords de paix globaux, les Nations Unies abrogent ce texte. La création de l'État d'Israël a permis à des centaines de milliers de Juifs du monde entier de venir chercher un refuge contre l'antisémitisme. Le palestinien Ibrahim Souss, membre du Comité Exécutif de l'OLP, écrit dans son livre *De la paix en général et des Palestiniens en particulier*<sup>1</sup> que « le sionisme n'est pas une idéologie raciste ».

---

1 Édition Le Pré aux Clercs.

Aujourd'hui le sionisme a changé de sens. Il est, pour nombre de Juifs, un mouvement de solidarité avec l'État qui accueille des centaines de milliers des leurs. En effet Israël est le seul État du monde dont certaines forces politiques contestent encore la légitimité, confondant la critique d'une politique avec la négation de l'État. Avec la deuxième Intifada en septembre 2000, et malgré la signature d'accords de paix entre Israël et plusieurs de ses voisins arabes (Égypte et Jordanie) l'antisémitisme recouvre à présent la délégitimation de l'État d'Israël et l'hostilité aux Juifs.

*Mano Siri et Antoine Spire*

Renvois: Arabe, Israël, Juif, Shoah

## SOCIÉTÉ

Si l'homme est à la fois, selon Aristote, un animal politique et un animal social au sens où *il n'existe pas d'homme à l'état sauvage*, la société constitue donc tout l'horizon de notre condition humaine : le lieu même où celle-ci se forge et s'élabore dans un cadre culturel contraignant. En dehors de toute société, notre humanité ne peut s'exprimer, et les rares *enfants sauvages*, qui sont en réalité des enfants perdus, recueillis parfois par des animaux et ayant survécu dans des conditions extrêmes, sont à peine humains : ne sachant ni se tenir debout et marcher, ni parler.

Cela en dit long sur la nature des sociétés humaines : elles fonctionnent sur la réciprocité des échanges et des interactions des individus qui la composent, s'en nourrissent, se transforment et apprennent les uns des autres. Mais elles sont aussi diverses que possible : on ne peut modéliser les rapports qui les animent. La seule chose que les sociétés humaines ont en commun, c'est l'échange sous toutes ses formes et la prohibition de l'inceste qui est une condition de l'échange sexuel, des

alliances entre les familles et du tissage des liens qui fabriquent le tissu social.

C'est toujours dans une société que nous vivons même si nous pouvons changer de société, émigrer vers un autre pays et une autre société qui nous accueillera ou nous rejettera: la société, qu'elle nous ait vus naître ou que nous l'ayons choisie, constitue notre « milieu ». C'est donc là que nous pouvons nous accomplir en tant « qu'homme », trouver une place et un sens à une existence qui risque toujours d'en manquer. La société ne répond pas aux questions de savoir pourquoi nous sommes sur terre et s'il y a un sens à l'existence humaine mais comme disait le sociologue Pierre Bourdieu dans sa *Leçon inaugurale* elle « dispense, à des degrés différents, les justifications et les raisons d'exister: c'est elle qui, en produisant les affaires ou les positions que l'on dit *importantes*, produit les actes et les agents que l'on juge *importants*, pour eux-mêmes et pour les autres, [...] assurés de leur valeur et ainsi arrachés à l'indifférence et à l'insignifiance. »

*Mano Siri*

Renvois: Culture, Famille, Humanité, Immigration/Émigration, Politique

## SOLIDARITÉ

La première évidence du vivant est celle du lien, et d'une vitale interdépendance: aucun être ne pouvant croître seul, nous dépendons pour naître et nous maintenir en vie de la coopération de beaucoup de nos semblables, ou congénères.

Cette indéniable solidarité, inscrite dans notre capital génétique autant que mental, économique ou culturel, est néanmoins sujette à d'étranges éclipses: l'individu n'aime pas rendre ce qu'il a reçu, et l'illusion narcissique d'autonomie ou de complétude fait partie des évidences spontanées de chacun. La tâche de l'éducation, et du civisme, consiste donc à remonter cette pente individualiste: non, nous ne sommes pas seuls, et

nous ne pouvons nous développer qu'ensemble, en ménageant l'espace vital et les formes de vie des autres vivants.

Comment existent ces autres, où les rencontrons-nous ? Le premier cercle est celui de la famille, où nous acceptons généralement de nous inscrire ; mais le quartier, la ville, le pays ou de proche en proche le monde, pas seulement humain mais animal, végétal ou « vivant » en général n'en constituent pas moins notre écosystème, ou notre foyer. Tout corps apparemment individué dépend ainsi d'un tissu ou réseau d'entraides qui vont du voisin au cosmos, ou de quelques personnes que nous baptisons proches jusqu'à un milieu nourricier en général, impossible à délimiter clairement.

Pourtant la solidarité est souvent vécue comme élective : on choisit facilement ceux dont on s'estime solidaires en éliminant les autres. Mais la solidarité peut-elle être sélective s'agissant de l'humanité ? Y a-t-il des êtres humains dont on peut impunément ne pas être solidaires ?

Il revient à la puissance publique, garante de l'intérêt général, de nous rappeler nos attaches : par l'appareil des lois et des règles administratives, par la fiscalité..., mais aussi par l'éducation et notamment les « humanités », l'individu inscrit bon gré mal gré son travail, ses projets et sa chétive identité dans différents ensembles, vitaux, qui le dépassent.

*Daniel Bougnoux*

Renvois: Famille, Fraternité, Loi, Vie

## TERRORISME

C'est l'action politique violente d'individus, de minorités ou d'États menée contre des personnes, des biens ou des institutions pour promouvoir une cause, l'imposer par la force à coup d'assassinats, de prises d'otages, de poses d'explosifs, et de sabotages, en totale infraction à toute légalité. Avec les attentats du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers à New York, le terrorisme

a atteint un stade suprême. Face à la puissance des États-Unis, contre qui aucune guerre frontale n'est envisageable, cette opération de mort se distinguait de toutes celles qui l'avaient précédée par le nombre de victimes, les lieux sélectionnés pour être frappés et par le fait qu'une vingtaine d'étrangers avaient pu échapper, malgré plusieurs mois de séjour et de préparation, à la vigilance des services de renseignement avant de frapper les USA en plein cœur. En fait il appartient aux États de prévoir les mesures appropriées pour répondre à ces menaces nouvelles sans pour autant pratiquer un terrorisme d'État qui ferait bon marché de la démocratie. Le fait que les pays développés ne puissent être menacés que par le truchement du terrorisme est davantage la preuve de leur puissance que de leur vulnérabilité. La menace terroriste islamiste qui effraie la planète a été attribuée essentiellement à Al-Quaeda (« La base ») qui se veut bien plus qu'une centrale terroriste, un réseau de réseaux source d'inspiration, d'imitation, de formation, et de financement pour une nébuleuse de groupes dispersés de l'Indonésie à l'Europe en passant par l'Afrique orientale, le Moyen Orient et le Maghreb... Les États-Unis ont mené et gagné des campagnes qui ont renversé le régime taliban à Kaboul, puis celui de Saddam Hussein en Irak au nom de « la guerre au terrorisme ». Force est de constater que leurs victoires militaires ont été de peu d'effet sur le terrorisme des kamikazes fous d'Allah.

Parfois, on rappelle que les nazis définissaient ceux qui leur résistaient comme des terroristes alors que ces derniers menaient le bon combat contre un occupant barbare. C'est oublier les précautions prises par les résistants pour tenter d'épargner les populations civiles innocentes et la différence de finalité des combats menés. Les résistants au nazisme se battaient avec des objectifs universalistes englobant les démocrates allemands; les islamistes d'Al Qaeda veulent détruire pour imposer au monde, et d'abord aux musulmans, une religion dogmatisée, intégriste en refusant de faire le moindre cas de la liberté de conscience de chacun.

*Antoine Spire*

Renvois: Démocratie, Liberté de conscience, Minorités, Résistance

## TOLÉRANCE

La tolérance suggère un effort d'adaptation à une situation exceptionnelle et souvent contraignante. On peut tolérer des voisins bruyants, une rage de dents ou un comportement abusif qui s'imposerait dans l'espace public, causant gêne ou perturbation, par exemple. Autrefois on appelait « maison de tolérance » les lieux où se pratiquait la prostitution : la société fermait les yeux sur le phénomène et le laissait prospérer, tout en le condamnant moralement.

La tolérance peut avoir donc une signification péjorative, quand elle implique notre effort, notre souffrance ou notre résignation face à l'abus de l'autre. Or, l'effort de supporter est relatif. Quand je tolère, je concède un bout de mon droit. Et certains profiteront de la situation pour que cette accommodation exceptionnelle devienne un de leurs acquis. La tolérance peut être aussi une qualité morale, une expression de générosité. Elle peut devenir une faiblesse, si elle s'instaure comme habitude ou comme une complaisance. C'est pour cela que la tolérance ne doit être que provisoire et transitoire, elle doit s'inscrire dans une quête de conciliation et de paix, mais à plus long terme elle doit conduire au respect indéniable des règles. L'édit de Nantes de 1598 est un édit de tolérance qui concède aux protestants une possibilité de culte dans quelques villes du royaume de France : ce n'est pas encore un droit applicable sur tout le territoire à tous les sujets du royaume, il a d'ailleurs été abrogé un siècle plus tard, en 1685. La tolérance peut toujours se transformer en intolérance, à l'initiative d'un pouvoir arbitraire. C'est l'intolérance qui s'est exprimée dans le jugement expéditif rendu dans l'Affaire Callas qui inspira à Voltaire son *Traité de La tolérance* en 1763, où le philosophe s'indignait de voir le fanatisme religieux condamner à mort un homme.

L'intolérance est donc un mot qui caractérise essentiellement les situations d'intégrismes. L'intolérance peut conduire l'homme à la barbarie. C'est sans doute cette histoire douloureuse qui pèse sur la tolérance elle-même, puisqu'elle nous

interpelle sur ses propres limites. En effet, doit-on tolérer l'intolérable ?

La réponse devrait être non ! Car, l'intolérable est toujours une atteinte à notre intégrité, à notre identité, à notre histoire, à notre liberté et à notre vivre ensemble. Ici, nous défendrons la tolérance consciente et vigilante, celle qui accompagne chacun vers le droit et son respect.

*Salima Aït-Mohamed*

Renvois : Droit, Religion, Respect, Société

### *Tolérance (contrepoint)*

L'édit de Nantes promulgué par Henri IV en 1598 instaure une tolérance limitée du culte protestant en France. C'est la première fois que La France catholique admet l'idée d'une cohabitation réglée par le droit avec une autre religion. Mais cet édit sera abrogé par Louis XIV en 1685 et les protestants seront persécutés jusqu'à la veille de la Révolution française qui consacrera définitivement leurs droits dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La tolérance est donc toujours un préalable au droit sans lequel elle peut se retourner en intolérance puisqu'elle dépend seulement de la bonne volonté de celui qui tolère.

Mais l'effort de « supporter » ne peut être que relatif. La tolérance a des limites : on ne peut tolérer l'intolérable qui porte atteinte à la liberté de conscience et à la dignité humaine. C'est sur ces valeurs que sont fondés nos États de droit. L'intolérable est évidemment dépendant de la conjoncture et de l'évolution de nos consciences. L'esclavage est devenu intolérable au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion des philosophes tels que Rousseau, Diderot et Condorcet. L'extermination massive des Indiens n'a quasiment pas fait problème jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il a fallu cinq génocides (celui des Arméniens, des Juifs, des Tsiganes, des Cambodgiens et des Tutsis au Rwanda) pour que le monde conçoive et

condamne le crime contre l'humanité défini par le tribunal de Nuremberg fin 1945.

*Mano Siri et Antoine Spire*

## TORAH

Le mot hébreu Torah (on écrit aussi : Thora) désigne d'abord les cinq premiers livres de la Bible, qui furent mis en forme six ou sept siècles avant l'ère chrétienne et où sont énoncés les commandements fondamentaux du judaïsme. Ce mot est aussi employé pour désigner l'ensemble des prescriptions religieuses juives dont le recueil fondamental est le Talmud, achevé vers l'an 500 de l'ère chrétienne et qui n'a cessé depuis lors de faire l'objet de recherches et de commentaires.

Les Juifs observants considèrent que la Torah est indivisible, car elle est d'inspiration divine. Cependant, comme il n'existe dans le judaïsme aucune autorité centrale qui puisse s'imposer à tous, il y a toujours eu une grande diversité dans les interprétations de la Torah, selon les écoles et selon les hommes. D'où l'importance de l'étude juive, puisque chaque Juif doit être en mesure de comprendre par lui-même quelles sont les règles rituelles ou morales qui s'appliquent dans chaque situation.

Seuls les Juifs sont tenus d'observer les prescriptions de la Torah. En effet, on lit dans la Bible que Dieu dit aux Juifs : « Je ferai de vous un peuple de prêtres. » Tel est le sens de l'expression « peuple élu », qui est souvent mal comprise : les Juifs sont comme des prêtres, à qui Dieu a demandé de suivre certaines règles dont les autres hommes sont dispensés.

Cette mission divine pour l'humanité tout entière, dont les Juifs sont chargés selon la Torah, ne diminue en rien les mérites des autres hommes. Au contraire, la Torah enseigne qu'un homme qui n'est pas juif et qui se comporte de manière juste a droit au Salut éternel. Pour cette raison, le judaïsme ne cherche pas à convertir les adeptes des autres religions.

Cela dit, une personne qui n'est pas d'origine juive peut se convertir, si elle souhaite accepter tous les commandements du judaïsme. À ce sujet, on rapporte une parole significative de Hillel, un éminent rabbin qui fut l'un des maîtres du Talmud. Un jour, un païen lui dit en plaisantant qu'il serait prêt à se convertir au judaïsme si Hillel pouvait lui enseigner la Torah dans le temps où lui-même se tiendrait sur un seul pied. Sans se fâcher, Hillel répondit : « Tu ne feras pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse : voilà la Torah tout entière, le reste est du commentaire. » C'est-à-dire que le judaïsme, comme toutes les grandes religions, s'épanouit vraiment dans le respect de l'autre.

*Meïr Waintrater*

Renvois : Loi-droit, Religion, Respect juif

## TRANSIDENTITÉ

La transidentité fait référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, quand elle ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, c'est-à-dire à la catégorie homme ou femme. La transidentité concerne autant les hommes qui se sentent femmes (on parle de MtoF, male to female) que les femmes qui se sentent hommes (on parle de FtoM, female to male).

Une personne transidentitaire peut souhaiter vivre socialement en conformité avec le genre ressenti. Cela peut passer par des formes d'expression sociale (vêtements, changement de prénom) et peut s'accompagner de modifications de l'apparence physique (prise d'hormones, chirurgie esthétique). Certaines personnes transidentitaires souhaitent avoir recours à une chirurgie de réassignation sexuelle. Il existe donc de nombreuses et diverses manières de ressentir et vivre une transidentité.

La non-acceptation de la transidentité donne lieu à une discrimination, la transphobie, réprimée par la loi depuis 2012 sous le critère de l'identité sexuelle.

En principe la transidentité, sous le terme de transsexualisme, n'est plus une maladie psychiatrique en France. Toutefois, le changement de la mention du sexe à l'état civil reste conditionné à un parcours médicalisé et psychiatriqué très intrusif et la chirurgie de réassignation sexuelle ou de stérilisation est souvent imposée.

*Elizabeth Ronzier*

Renvois: Identité, Sexualité

## **TSIGANES**

*Cf. Roms*

## **ULTRA-ORTHODOXIE**

Le terme est couramment utilisé pour désigner l'ensemble des courants spirituels du judaïsme se réclamant d'une interprétation rigoriste et littérale de la religion juive. Cette interprétation se caractérise par le refus de la modernité et des innovations introduites dans la pratique religieuse, par une défiance de l'égalité civile et politique avec leurs concitoyens non juifs, et par l'opposition aux tentatives d'aggiornamento du judaïsme mises en œuvre par le courant libéral ou réformé.

L'ultra-orthodoxie juive aujourd'hui, tant en Israël qu'en diaspora, est un courant complexe qui se subdivise en deux groupes.

D'une part, les Hassidim, mouvement d'inspiration piétiste fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle en Pologne par le Baal Shem Tov, caractérisé par la croyance dans les pouvoirs spécifiques de rabbins « miraculeux », désignés sous le vocable de Tsaddikim (Justes),

rabbins définis le plus souvent par le nom de leur localité d'origine (Satmar, Loubavitch, etc.) auxquels leurs partisans vouent une véritable vénération. D'autre part les Mitnagdim, également connus sous le nom de Litvaniens, – en référence à leur mentor le gaon de Vilna –, hostiles au piétisme des hassidim, qui privilégient l'étude des textes sacrés plus que la spontanéité populaire du hassidisme.

Souvent désignés sous le nom de Harédim (craignants Dieu), Hassidim et Mitnagdim refusent toute modification de la Loi juive et toute concession à la modernité, tant sur le plan doctrinal que sur le plan pratique, et considèrent le sionisme politique comme une hérésie puisque le salut d'Israël ne peut venir que de l'avènement du Messie et non de la décision de l'homme. Hostiles à la modernité, à l'égalité entre hommes et femmes et à toute disposition légale contraire aux commandements bibliques, les ultra-orthodoxes voient dans l'émancipation des Juifs et leur intégration dans les sociétés d'accueil une menace mortelle pour la survie du judaïsme, selon la forme la plus rigoriste que celui-ci prit tardivement, en Europe de l'Est, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'usage du terme ultra-orthodoxie est presque exclusivement utilisé à l'égard des Juifs ultra-intégristes. On évite de qualifier les intégristes chrétiens les plus durs d'ultra-orthodoxes en raison du risque de confusion avec le christianisme orthodoxe ou orthodoxie, l'une des trois principales confessions chrétiennes.

Quant aux intégristes musulmans, ils sont volontiers qualifiés de fondamentalistes même si l'on parle parfois d'orthodoxie sunnite par comparaison au chi'isme.

*René Guitton*

Renvois : Chrétien, Juif, Musulman, Religion

## UNIVERSEL UNIVERSALISME

Qui vaut pour le monde entier, donc pour tous. Universel se dit de ce qui peut s'appliquer à toutes et tous, qui peut être reconnu par le monde entier. Les droits de l'homme sont universels en cela qu'ils valent pour tout être humain. Tous les États ne les reconnaissent pas tous (Les États ne sont pas tous imprégnés de valeurs humanistes), mais il est légitime de les réclamer, ces droits, pour tous les humains, y compris pour ceux qui ne les respectent pas. Il n'empêche que la tension entre universalisme et particularisme est irréductible. On peut cependant à la fois se réclamer des droits universels et d'une spécificité culturelle ; tout le problème est de savoir les articuler. À l'heure où la tentation communautariste gagne nombre de consciences, l'universalisme risque de s'estomper. Bien plus, certains de nos concitoyens, lorsque l'attention publique se porte sur les revendications et la mémoire d'une communauté s'empressent de déplorer qu'il y aurait « deux poids deux mesures » et des groupes privilégiés par l'État et les institutions publiques. Et une concurrence des mémoires de s'installer et d'empêster l'atmosphère. La lutte légitime des groupes particuliers religieux ou nationaux pour la reconnaissance doit savoir céder le pas à ce qui relève de l'universel. C'est la convergence des mémoires qu'il faut savoir organiser. Le respect de la mémoire de chacun doit être réciproque et participer de l'attachement de tous aux valeurs universelles.

Sous le terme « universalisme », on comprend donc en France l'adhésion aux idéaux de la Révolution française et de la Résistance qui se sont voulus universalistes : liberté, égalité, solidarité, démocratie, justice sociale. Ces valeurs ont convergé dans la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par les 58 États qui composaient alors l'assemblée de l'organisation des nations unies (ONU).

Le philosophe Alain aimait à dire que l'universel est le lieu de la pensée : « La pensée ne doit pas avoir d'autre chez soi que tout l'univers ; c'est là seulement qu'elle est libre et vraie. Hors

de soi ! Au dehors ! » Une vérité s'impose toujours et partout ; c'est en cela qu'elle est universelle.

*Antoine Spire*

Renvois : Vérité, Résistance, Communauté, Communautarisme

## VÉRITÉ

Dire que toute vérité serait relative ne peut signifier que deux choses.

Qu'elle est relative à quelque chose, un ensemble de circonstances, une situation... Comme lorsqu'on dit par exemple « Aujourd'hui jeudi il fait beau », phrase qui n'a de sens et de valeur de vérité *que* le jeudi : le lendemain, vendredi, même s'il fait beau, elle n'a plus de valeur, il faudra changer la phrase pour qu'elle soit vraie à nouveau. La vérité concerne donc une phrase, un énoncé, un récit, un article de journal dont on dit qu'il est « vrai » s'il correspond à quelque chose dans la réalité.

Mais c'est rarement en ce sens que l'on dit que toute vérité est relative : on veut dire par là qu'il n'y en a pas ou pas vraiment, qu'il n'y aurait que des opinions...

Pourtant affirmer l'existence de la vérité, l'exiger, la rechercher – même en sachant que peut-être elle n'est que partielle – c'est la condition pour pouvoir penser librement.

Pourquoi ?

Parce qu'on ne peut pas penser, c'est-à-dire s'étonner, poser des questions, chercher des réponses, les éprouver si elles sont indifférentes parce que toutes équivalentes : si la vérité n'existe pas alors on peut bien sûr dire une chose comme son contraire : on fait comme si tout était affaire d'opinion. Au lieu de chercher si ce qu'on dit dans l'ordre du discours correspond à quelque chose dans l'ordre du réel, on se demandera pour quelle raison, avec quelle intention on tient tel ou tel discours. Par exemple dire que l'attentat du 11 septembre contre les Twin Towers de Manhattan n'a pas eu lieu, c'est ramener ce qui est

de l'ordre du fait historique établi à un débat d'opinion, où seules les intentions des uns et des autres sont scrutées.

D'un autre côté, si on ne peut penser en renonçant à la vérité, on ne peut pas le faire non plus en présupposant qu'elle est donnée, qu'elle préexiste à tout ce qu'on pourra dire. Si on pose par exemple que l'existence de Dieu ne fait pas question, ou que toute vérité est contenue dans un livre, fût-il tenu pour *sacré*, on interdit toute pensée, toute recherche.

La vérité n'est jamais donnée d'avance, ni jamais acquise une fois pour toutes : elle est l'objet de recherches collectives et individuelles et nous en avons besoin pour nous connaître les uns les autres. Chercher la vérité est la condition pour combattre les préjugés.

*Mano Siri*

Renvois : Liberté, Liberté de penser, Livre

## VIE

Choisir la vie tel est sans doute l'un des préceptes moraux les plus forts qui prescrit de préférer la vie aux autres principes, y compris aux rites religieux les plus essentiels.

Qui ignore que le principal enseignement de notre patrimoine culturel est celui de la vie ?

Cependant, face à une situation exceptionnelle où l'on a à choisir entre la vie et la dignité, entre sa propre vie et celle des autres, on ne peut que peser le pour et le contre et dans certains cas choisir la mort plutôt que la trahison. Mais on ne célébrera jamais assez l'importance de la vie qui, même dans les pires moments, peut nous réserver un avenir susceptible de s'éclairer.

Vassili Grossman dans *Vie et Destin*<sup>1</sup> illustre parfaitement. Le 26 août 1941, les juifs sont enfermés dans le ghetto de

---

1 Vassili Grossman, traduction d'Alexis Berelowitch avec la collaboration d'Anne Coldefy Faucard, Éditions Julliard/L'âge d'homme, 1983.

Berditchev encerclé par les nazis. Anna Semionovna, mère du narrateur, écrit à son fils, Vitia, physicien célèbre qui vit loin du front, dans un institut de sciences soviétiques : dans *La Dernière Lettre*, elle parle de sa vie quotidienne sous l'occupation, de l'indifférence des uns, de la compassion des autres et de sa prise de conscience d'être juive avant d'être russe. Elle conclut ainsi : « Comment finir cette lettre ? Où trouver la force pour le faire, mon chéri ? Y a-t-il des mots en ce monde capables d'exprimer mon amour pour toi ? Je t'embrasse, j'embrasse tes yeux, ton front, tes yeux. Souviens-toi qu'en tes jours de bonheur et qu'en tes jours de peine l'amour de ta mère est avec toi, personne n'a le pouvoir de le tuer. Vitenka, voilà la dernière ligne de la dernière lettre de ta maman. Vis, vis, vis toujours. Ta maman. »

Et Grossman de reprendre son texte, en écrivant que son héros n'avait jamais réfléchi avant la guerre au fait qu'il était ce que sa mère avait fait de lui. Et le lecteur de comprendre que c'est dans le choix de vivre que repose l'enseignement essentiel de cette mère. Vivre est l'impératif essentiel. On doit tout faire pour assurer à chacun une vie véritablement humaine, car, hélas, certaines vies peuvent devenir insupportables et on peut alors se battre pour y mettre fin.

*Antoine Spire*

Renvois : Amour, Humain

## BIBLIOGRAPHIE

Jean Baubérot, *La laïcité falsifiée*, Éditions La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2012

Emmanuel Brenner, *Les territoires perdus de la République. Antisémisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, Mille et une nuits, réédition 2004

Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origines maghrébine, africaine, et turque*, Presses de Sciences Po, 2005

Boris Cyrulnik, *La résilience, dialogues avec Antoine Spire et autres*, Le Bord de l'Eau, 2010

Alain David, *Racisme et antisémitisme. Essai de philosophie sur l'envers des concepts*, Ellipses, 2001

Georges Duby – Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, Perrin, 1992

Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Collection Folio Histoire Gallimard, 2006

Michel Henry, *La barbarie*, PUF Quadrige, 2001

Alain Juppé – Michel Rocard, *La politique telle qu'elle meurt de ne pas être, Un débat conduit par Bernard Guetta*, Jean-Claude Lattès, 2010

Gilles Kepel, *Quatre-vingt-treize*, Gallimard, 2012

Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008

Jean Leselbaum – Antoine Spire, *Dictionnaire du judaïsme français*, Armand Colin-Le Bord de l'eau, 2013

Bruno Lemaire, *Jours de pouvoir*, Gallimard, 2013

Emmanuel Lévinas, *Humanisme de l'autre homme*, Biblio Essais, Le Livre de Poche, réédition 1987

Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Folio Essais Gallimard réédition 1987

Abdelwahab Meddeb :

*La maladie de l'Islam*, Le Seuil, 2002

*Islam, la part de l'universel*, ADPF, 2003

*Sortir de la malédiction*, Le Seuil, 2008

Abdelwahab Meddeb – Benjamin Stora, *Histoire des relations entre juifs et musulmans, des origines à nos jours*, Albin Michel, 2013

Vincent Peillon, *La révolution française n'est pas terminée*, Seuil, 2008

Pierre-André Taguieff, *Dictionnaire historique et critique du racisme*, PUF, 2013

Yves Ternon, *La cause arménienne*, Seuil, 1983

Joelle Zask, *Participer, Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'Eau, 2011

# Table des matières

Liste des contributeurs • 5

Introduction • 11

Bibliographie • 155

AMOUR • 19

ANTIRACISME • 20

ANTISÉMITISME • 21

ARABE • 22

ASSIMILATION • 23

ATHÉE • 24

AUTORITÉ • 25

BAHA'IS (LES) • 26

BIBLE (LA) • 28

CHRÉTIENS ET CHRISTIANISME • 29

CITOYEN • 30

COLONISATION • 31

COMMUNAUTARISME • 33

COMMUNAUTÉ • 34

CORAN • 35

Coran (contrepoint) • 36

CROYANCES • 37

CROYANTS • 38

CULTURE • 39

CULTURES MINORITAIRES • 40

DÉMOCRATIE ET ÉTAT DE DROIT • 42

DÉSŒBÉISSANCE CIVILE • 43

DEVOIR • 44

DIEU • 46

DIFFÉRENCE • 47

DISCRIMINATION • 48

DOGME • 49

DROIT DU PLUS FORT • 50

DROIT - LOI • 51

DROITE GAUCHE • 52

ÉDUCATION • 54

ÉGALITÉ • 56

ESCLAVAGE - COMMERCE TRIANGULAIRE • 57

Esclavages (contrepoint) • 59

ETHNIE • 60

ÉTRANGER • 61

ÉVANGILES (LES) OU LA BONNE NOUVELLE • 62

EXIL • 63

EXTRÉMISME • 64

FAMILLE • 65

FANATISME • 67

FASCISME • 68

Fasciste (contrepoint) • 69

FRANCE, FRANÇAIS • 70

FRATERNITÉ • 71

FRÈRES MUSULMANS • 73

GÉNOCIDE • 74

HOMME / FEMME • 75

HOMOSEXUALITÉ • 77

HONNEUR • 78

HUMAIN - HUMANITÉ • 79

IDENTITÉ • 80

IMMIGRATION (ÉMIGRATION) • 81

INCROYANTS • 83

INFORMATION-RUMEUR • 84

INJUSTICE • 85

INTÉGRATION • 86

INTÉGRISME • 87

ISLAM • 88

ISLAMISME • 90

Islamisme (contrepoint) • 92

ISRAËL • 93

JUDAÏSME • 94

JUIF (JUIVE) • 95

JUSTE(S) • 97

JUSTES PARMIS LES NATIONS • 97

Justes de France et en France  
(contrepoint) • 98

LAÏCITÉ • 99

LIBERTÉ D'EXPRESSION • 100

LIBERTÉ • 101

LIVRE - LES LIVRES • 102

LOI • 103

MARIANNE • 103

MILITANT • 104

MOYEN-ORIENT • 106

MUSULMAN • 107

NATIONALISME • 108

NATIONALITÉ • 109

NATURE • 110

NAZISME • 112

OPINION • 113

<i>ORTHODOXE</i>	●	114
<i>POLITIQUE</i>	●	115
<i>PROTESTANT</i>	●	117
<i>RACE</i>	●	118
<i>RACINE(S)</i>	●	121
<i>RACISME</i>	●	122
<i>RADICALISATION</i>	●	124
<i>RADICALISME</i>	●	125
<i>RELIGION</i>	●	126
<i>RÉPUBLIQUE</i>	●	127
<i>RÉSISTANCES</i>	●	128
<i>RESPECT</i>	●	129
<i>ROMS (LES) – Tsiganes</i>	●	131
<i>SALAFISME</i>	●	132
<i>SECTARISME</i>	●	133
<i>Sectarisme (contrepoint)</i>	●	134
<i>SECTE</i>	●	135
<i>SEXUALITÉ</i>	●	136
<i>SHOAH</i>	●	137
<i>SIONISME (ANTISIONISME)</i>	●	139
<i>SOCIÉTÉ</i>	●	141
<i>SOLIDARITÉ</i>	●	142
<i>TERRORISME</i>	●	143
<i>TOLÉRANCE</i>	●	145
<i>Tolérance (contrepoint)</i>	●	146
<i>TORAH</i>	●	147
<i>TRANSIDENTITÉ</i>	●	148
<i>Tsiganes</i>	●	149
<i>ULTRA-ORTHODOXIE</i>	●	149
<i>UNIVERSEL UNIVERSALISME</i>	●	151
<i>VÉRITÉ</i>	●	152
<i>VIE</i>	●	153

---

Composition : Le Bord de L'eau éditions

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en août 2014  
pour le compte des éditions Le Bord de L'eau  
par Pulsio sarl, Paris.

Dépôt légal : septembre 2014  
*Imprimé en Europe*



# 100 mots

pour se comprendre

contre le racisme

et l'antisémitisme

Depuis des années les militants de la Licra interviennent dans les établissements scolaires de toute la France dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. À raison de 800 à 900 classes par an et plus de 20000 élèves rencontrés chaque année, ils sont confrontés tous les jours aux approximations, aux déformations, voire aux manipulations.

De même, lors des débats publics, lors de nos Universités d'Automne au Havre ou à l'occasion des rencontres que nous organisons, nous sommes confrontés à la difficulté de mal nommer les choses.

C'est pour aider à clarifier les échanges et les idées, que nous avons souhaité produire un tel ouvrage.

*D'Amour et Antiracisme à Vérité et Vie*, les 100 mots de ce petit dictionnaire visent par de brèves définitions à aider jeunes et moins jeunes à ajuster leur vocabulaire au monde contemporain. Trop souvent des mots sont lancés sans que celui qui les prononce n'en maîtrise toujours les tenants et les aboutissants ; les mots qui composent ce petit dictionnaire sont ceux qui désignent religions et ethnies, violence et différence mais aussi identités et combats antiracistes. Les définitions sont l'œuvre d'une trentaine d'auteurs parmi lesquels Vincent Peillon et Aurélie Filipetti ministres de la République mais aussi certains de nos plus grands intellectuels : Henri Atlan ou Boris Cyrulnik, Mireille Delmas-Marty ou Jacqueline Costa-Lascoux. Ils ont tous tenu à forger ce petit outil conçu dans l'esprit de la réflexion d'Albert Camus : Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde.

Ce livre a été conçu par un collectif de militants de la Licra sous la responsabilité d'Antoine Spire et Mano Siri avec la collaboration de Salima Aït-Mohamed

Qu'ils en soient tous remerciés.

LA LICRA  
www.licra.org

10 €



9 782356 873422